



Taux de survie des coopératives au Québec

Édition 2008



Taux de survie des
coopératives au Québec
(Édition 2008)

Cette publication a été préparée par : **Michel Clément**
chargé de projet
Caroline Bouchard

Avec la collaboration de : **France Boutin**
Jocelyne Chagnon
France Filion
Daniel Lepage
André Mercier
Sylvie Richard

Et la participation de : **Sylvain Mélançon**
Direction de l'analyse économique
François Grenier
Direction des services à la clientèle
Sous la direction de : **Lise Jacob**
Direction des coopérations

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

Direction des coopératives
710, place D'Youville, 7e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : (418) 691-5978
Courriel : dir.coop@mdeie.gouv.qc.ca
Internet : www.mdeie.gouv.qc.ca

Dans cette publication, la forme masculine désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien le féminin que le masculin. L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
Bibliothèque et Archives Canada, 2008
ISBN 978-2-550-50932-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-50933-2 (version pdf)
Reproduction totale ou partielle autorisée, à condition
que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction	7
Vue d'ensemble des taux de survie des coopératives	11
 Chapitre 1 – Les coopératives de consommateurs	
1.1 Profil général	17
1.2 Taux de survie des coopératives de consommateurs	18
1.3 Le secteur de l'alimentation	21
1.4 Le secteur de l'habitation	22
1.5 Le secteur funéraire	24
1.6 Le secteur scolaire	25
1.7 Le secteur des télécommunications	27
1.8 Les autres secteurs	28
 Chapitre 2 – Les coopératives de producteurs	
2.1 Profil général	31
2.2 Taux de survie des coopératives de producteurs	32
2.3 Le secteur agricole	34
2.4 Le secteur de l'utilisation de matériel agricole	36
2.5 Le secteur des services conseils	38
2.6 Les autres secteurs	39
 Chapitre 3 – Les coopératives de travail	
3.1 Profil général	41
3.2 Taux de survie des coopératives de travail	41
3.3 Le secteur ambulancier	44
3.4 Le secteur forestier	46
3.5 Le secteur manufacturier	47
3.6 Le secteur des services conseils	49
3.7 Les autres secteurs	50
 Chapitre 4 – Les coopératives de travailleurs actionnaires	
4.1 Profil général	53
4.2 Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires	54
4.3 Le secteur forestier	56
4.4 Le secteur manufacturier	58
4.5 Le secteur des services conseils	59
4.6 Les autres secteurs	61

Table des matières

Chapitre 5 – Les coopératives de solidarité

5.1	Profil général	63
5.2	Taux de survie des coopératives de solidarité	64
5.3	Le secteur des arts, spectacles et loisirs	66
5.4	Le secteur des services sociaux et personnels	67
5.5	Les autres secteurs	69

Chapitre 6 – Taux de survie selon le secteur d'activité

6.1	Introduction	71
6.2	Taux de survie des coopératives selon le secteur d'activité	71
6.3	Le secteur agricole	74
6.4	Le secteur forestier	75
6.5	Le secteur manufacturier	76
6.6	Le secteur de la construction	77
6.7	Le secteur du transport	78
6.8	Le secteur des télécommunications et des services publics	78
6.9	Le secteur scolaire	79
6.10	Le secteur du commerce	80
6.11	Le secteur des services conseils	81
6.12	Le secteur de l'hébergement et de la restauration	82
6.13	Le secteur des loisirs	83
6.14	Le secteur des services sociaux et personnels	84
6.15	Les autres secteurs	86
6.16	Le secteur de l'habitation	87

Chapitre 7 – Taux de passage et taux de survie selon de nouveaux indicateurs

7.1	Introduction	89
7.2	Taux de passage	89
7.3	Taux de survie des coopératives selon la région administrative	91
7.4	Taux de survie selon la taille	93
7.5	Moyenne d'âge des coopératives déclarantes en 2004	95

Conclusion	97
-------------------------	----

Pistes d'intérêt	100
-------------------------------	-----

Annexes

Annexe 1	Méthode	101
Annexe 2	Compilation des taux de survie des coopératives pour les périodes de trois, cinq et 10 ans	104
Annexe 3	Répartition du nombre de coopératives par secteur d'activité, selon la catégorie	105
Annexe 4	Taux de survie des entreprises québécoises, selon le nombre d'années d'activité, par division d'industries pour le Québec (%)	106
Annexe 5	Taux de survie de cinq ans des coopératives (excluant l'habitation) par région administrative, selon la catégorie (%)	107
Annexe 6	Taux de survie de 10 ans des coopératives (excluant l'habitation) par région administrative, selon la catégorie (%)	108
Annexe 7	Taux de survie des coopératives (excluant l'habitation) démarrées entre 1993 et 2002, ayant moins de cinq em- ployés, selon la catégorie (%) Taux de survie des coopératives (excluant l'habita- tion) démarrées entre 1993 et 2002, ayant cinq employés ou plus, selon la catégorie (%) Taux de survie des coopératives (excluant l'habitation) démarrées entre 1993 et 2002, selon la taille (%)	109
Annexe 8	Moyenne d'âge des coopératives déclarantes en 2004, selon la catégorie	110
Annexe 9	Liste des tableaux	111
Annexe 10	Liste des graphiques	114
Bibliographie	120

Introduction

Les coopératives non financières sont présentes dans de nombreux secteurs économiques et génèrent un chiffre d'affaires de près de 8,4 milliards de dollars en 2004. Ces entreprises possèdent plus de 4,2 milliards de dollars d'actifs et procurent du travail à 37 053 personnes. Au cours des 10 dernières années, le nombre d'emplois coopératifs a progressé de 6,1 % par an en moyenne, tandis que la population en emploi au Québec a augmenté de 1,9 %¹ pendant la même période.

En 1999, la Direction des coopératives a publié une première étude sur le taux de survie des coopératives au Québec. Cette étude se concentrait particulièrement sur le taux de survie après cinq et 10 ans. L'étude débutait en 1984 en raison de la disponibilité des données complètes sur support informatique à partir de cette année.

Au cours des 10 dernières années, le rythme de création de nouvelles coopératives a augmenté de 52,7 %² par rapport au rythme du début des années 1990. Nous avons assisté à une diversification plus marquée de ces entreprises dans de nouveaux secteurs d'activité et un accompagnement plus élargi et organisé des entreprises coopératives en démarrage. Cette augmentation rapide du nombre de constitutions de coopératives, particulièrement depuis 1996, a soulevé de nouvelles questions concernant ces entreprises.

- Le démarrage d'un plus grand nombre de coopératives par an a-t-il eu un impact significatif sur leur taux de survie?
- La diversification plus marquée des coopératives dans des secteurs économiques non traditionnels pour cette forme d'entreprise au cours des dernières années affecte-t-elle les résultats au chapitre du taux de survie?
- Existe-t-il des différences marquées dans les taux de survie entre les cinq catégories de coopératives?
- Les coopératives de solidarité, qui ont été introduites dans la Loi sur les coopératives en 1997, présentent-elles un taux de survie comparable à celui des autres catégories de coopératives?
- En ce qui concerne le taux de survie, le secteur d'activité économique est-il plus déterminant que la catégorie de coopératives?
- L'évolution du taux de survie pendant une période de 10 ans suit-elle le modèle des entreprises québécoises en général?

¹ Institut de la statistique du Québec (www.stat.gouv.qc.ca) Indicateurs du marché du travail – Nombre d'emplois selon le groupe d'âge et répartition selon le sexe, moyennes annuelles, Québec, 1992 à 1999 et 2000 à 2006.

² De 1991 à 1995, 103 coopératives ont été constituées en moyenne par année contre 157 coopératives en moyenne par année pour la période de 1996 à 2006.

- L'emplacement des coopératives a-t-il un impact sur leur taux de survie ou, autrement dit, les régions où se situent les coopératives ont-elles une influence sur leur pérennité, sachant que ces entreprises sont proportionnellement plus présentes hors des régions à grandes concentrations de population?
- Le taux de survie des coopératives est-il influencé par le nombre d'emplois au démarrage, comme on le constate dans les entreprises en général?

La présente étude entend notamment répondre le mieux possible à ces questions en poussant plus loin son analyse du taux de survie des coopératives et en proposant de nouveaux découpages des données, notamment par secteur d'activité et par taille d'entreprise. Compte tenu que la période étudiée est plus grande que dans l'étude précédente, la population de coopératives analysées est nettement plus importante, favorisant ainsi une plus grande précision des résultats.

Cette étude dégage le taux de survie des coopératives, année par année, sur une période de 10 ans, mais en mettant l'accent sur les taux de survie les plus communément utilisés, soit trois, cinq et 10 ans. Dans les différents chapitres, des comparaisons sont établies entre les coopératives et les entreprises québécoises en général ou par secteur économique, pour mieux situer les résultats. Les données relatives aux entreprises québécoises proviennent d'une étude³ à être publiée par la Direction de l'analyse économique, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.⁴ Dans le présent document, les cinq premiers chapitres présentent les taux de survie des cinq catégories de coopératives, soit :

- les coopératives de consommateurs;
- les coopératives de producteurs;
- les coopératives de travail;
- les coopératives de travailleurs actionnaires;
- les coopératives de solidarité.

Pour chacune des catégories de coopératives, les taux de survie des principaux secteurs d'activité ayant une masse critique de coopératives sont présentés. De plus, pour chacun de ces secteurs, des

³ Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

⁴ Les données de cette étude proviennent de Statistique Canada. Elles couvrent la période de 1992 à 2000, donc neuf ans. La dixième année des résultats a été estimée par la Direction de l'analyse économique pour les fins de la présente étude.

données économiques sont données afin de mettre en relief l'évolution des coopératives visées dans la dernière décennie.

Le chapitre 6 expose les taux de survie (de un à 10 ans) grâce à un découpage réalisé par secteur d'activité. Cette analyse plus fine apparaissait importante à réaliser, puisque les coopératives situées dans un même secteur d'activité sont souvent réparties entre différentes catégories de coopératives. À titre d'exemple, on retrouve dans le secteur des services à domicile des coopératives constituées sous la forme de coopératives de consommateurs, d'autres de solidarité et, finalement, certaines de coopératives de travail.

Le chapitre 7 présente d'abord le taux de passage⁵ des coopératives. Ensuite, le document aborde le taux de survie de cinq et 10 ans par région administrative. La troisième partie du chapitre propose une analyse du taux de survie des coopératives par taille d'entreprise (nombre d'emplois au démarrage). Finalement, la dernière partie du chapitre se termine par un survol des moyennes d'âge des coopératives déclarantes en 2004 (sans égard à l'année de constitution ou de début des opérations) afin de donner un aperçu de la pérennité des coopératives sur un horizon plus large que celui de l'étude du taux de survie.

Les 10 dernières années ont été marquées par une expansion rapide des coopératives et par leur diversification vers de nouvelles activités. Le nouveau contexte économique, caractérisé notamment par la mondialisation de l'économie, la concurrence grandissante en provenance des pays émergents et l'implantation rapide de nouvelles technologies, change le paysage économique et a une influence sur la pérennité de toutes formes d'entreprises. Au Québec, l'évolution de la société et certaines de ses manifestations ont aussi influencé le développement coopératif. Qu'on pense seulement au vieillissement de la population, au besoin de relève dans les entreprises et à la montée de la préoccupation au sujet du développement durable. Ces éléments ont déjà des répercussions évidentes dans les constitutions de nouvelles coopérative et ouvrent de nouvelles voies de développement pour l'avenir.

⁵ Ce taux est le pourcentage de coopératives qui survivent ou qui passent d'une année à l'autre mais en utilisant comme base de calcul les coopératives survivantes de l'année précédente.

Méthode

Les coopératives visées par cette étude sont celles ayant démarré leurs opérations entre 1985 et 2002. L'année du premier rapport annuel est considérée comme celle du début des opérations et celle du dernier rapport annuel, comme celle de la dernière année d'activité.

L'année 2004 est la dernière année complète de compilation des rapports annuels pour les fins de l'étude.

Le taux de survie est présenté après trois, cinq et 10 ans. Le taux de passage, soit le pourcentage de coopératives survivantes d'une année à l'autre, est également présenté sur une période de 10 ans. Le taux de survie est aussi donné selon le secteur d'activité, la région et la taille (nombre d'emplois) au moment du démarrage.

Pour de plus amples renseignements sur la méthode de réalisation de cette étude, veuillez consulter l'annexe 1.

VUE D'ENSEMBLE DES TAUX DE SURVIE DES COOPÉRATIVES

Comparaison avec l'étude de 1999

- Les résultats de l'étude sur les taux de survie des coopératives, publiée en 1999, sont confirmés par la présente étude. Ainsi, les taux de survie moyens diminuent de seulement 2 % après cinq ans (de 64 % à 62 %) et 10 ans (de 46 % à 44 %) alors que la population des coopératives est de plus du double .
- Pour le taux de survie après cinq ans, seules les coopératives de consommateurs, parmi les cinq catégories de coopératives, subissent une variation importante entre les études de 1999 et de 2008. En effet, leur taux de survie après cinq ans passe de 82 % dans l'étude de 1999 à 75,6 % dans celle de 2008.
- Pour le taux de survie après 10 ans, les coopératives de producteurs connaissent une hausse de 58 % à 65,1 % et celui des coopératives de travail augmente de 26 % à 29,3 % de 1999 à 2008. À l'opposé, le taux de survie après 10 ans des coopératives de consommateurs recule de 66 % à 57,0 % tandis que celui des coopératives de travailleurs actionnaires passe de 40 % à 24,6 %.

Résultats de l'étude de 2008

- Les cinq catégories de coopératives présentent un taux de survie plus élevé que les entreprises québécoises en général. Même en ne considérant que les entreprises québécoises comptant cinq employés ou plus au démarrage, le taux de survie moyen des coopératives demeure supérieur.
- Trois coopératives sur quatre franchissent le cap des trois ans comparativement à une sur deux pour l'ensemble des entreprises au Québec.

- Six coopératives sur 10 franchissent le cap des cinq ans d'existence comparativement à un peu moins de quatre entreprises sur 10 pour toutes les entreprises.
- Quatre coopératives sur 10 franchissent les 10 ans d'existence comparativement à deux entreprises sur 10 pour l'ensemble des entreprises du Québec.
- Les regroupements coopératifs présentent des taux de survie élevés, soit 100 % après trois et cinq ans et 86 % après 10 ans.
- Les coopératives de producteurs et de consommateurs obtiennent les taux de survie les plus élevés après trois, cinq et 10 ans.
- Parmi les coopératives de producteurs, les coopératives d'utilisation de matériel agricole se démarquent avec des taux de survie de 100 % après trois et cinq ans et 89 % après 10 ans.
- Parmi les coopératives de consommateurs, celles en habitation se distinguent avec un taux de survie de 95 % après 10 ans.
- Les coopératives de travail et de travailleurs actionnaires présentent des taux de survie après trois, cinq et 10 ans en deçà de la moyenne générale des coopératives.
- Parmi les coopératives de travail, celles des secteurs ambulancier et forestier se distinguent par des taux nettement plus élevés que les autres coopératives de travail.
- Du côté des coopératives de travailleurs actionnaires, les taux de survie des divers groupes de coopératives, sont assez semblables, sauf dans le domaine manufacturier, qui enregistre un taux relativement bas, soit moins de 10 % après 10 ans.
- Les coopératives de solidarité présentent des taux de survie dépassant quelque peu la moyenne de l'ensemble des coopératives. Dans cette catégorie, les coopératives de services sociaux et personnels obtiennent les meilleurs résultats. Les coopératives de services à domicile, qui constituent la majorité des coopératives de ce dernier groupe, tirent vers le haut le taux de survie de l'ensemble des coopératives de solidarité.

Synthèse des taux de survie des coopératives au Québec, par catégorie et par secteur

Catégorie de coopératives	Secteur	3 ans ⁶ (%)	5 ans ⁶ (%)	10 ans ⁶ (%)
Regroupements	Tous les secteurs	100,0	100,0	85,7
Consommateurs	Alimentation	70,8	45,8	10,5
	Funéraires	100,0 ⁷	100,0	100,0
	Scolaires	89,6	74,0	54,4
	Télécommunications	100,0	90,6	92,6 ⁸
	Autres secteurs	87,1	77,2	57,5
	Total excluant l'habitation	88,5	75,6	57,0
	Habitation	99,2	97,5	94,5
	Total incluant l'habitation	96,1	91,2	84,8
Producteurs	Agricoles	90,5	73,5	51,7
	CUMA	100,0	100,0	88,9
	Services conseils	74,4	57,6	60,0 ⁸
	Autres secteurs	75,0	70,2	65,5
	Total	85,3	76,2	65,1
Travail	Ambulancier	85,7	85,7	83,3
	Foresterie	71,7	62,7	53,8
	Manufacturier	48,4	35,1	19,4
	Services conseils	62,7	53,0	35,7
	Autres secteurs	58,5	40,2	19,5
	Total	60,0	45,8	29,3
Travailleurs actionnaires	Foresterie	68,2	52,4	31,3
	Manufacturier	63,0	31,0	9,5
	Services conseils	84,6	58,8	33,3
	Autres secteurs	66,7	57,8	33,3
	Total	68,9	48,0	24,6
Solidarité	Arts, spectacles et loisirs	61,9	44,4	s. o. ⁹
	Services sociaux et personnels	88,9	84,2	s. o. ⁹
	Autres secteurs	70,7	53,3	s. o. ⁹
	Total	75,8	67,5	s. o.⁹
Taux de survie des coopératives (excluant le secteur de l'habitation)		74,9	62,0	44,3
Taux de survie des entreprises québécoises	Ensemble des entreprises	48,2	35,0	19,5¹⁰
	• (Celles avec moins de cinq employés)	47,1	33,7	18,4 ¹⁰
	• (Celles avec cinq employés et plus)	60,2	50,6	33,8 ¹⁰

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

⁶ Voir les annexes 2 et 3 pour les détails sur les populations relatives à chaque taux de survie.

⁷ La faible population dans le secteur funéraire, soit neuf entreprises, crée un certain biais, même si les entreprises du secteur funéraire en général présentent une pérennité élevée.

⁸ La montée du taux de survie s'explique par un changement des populations visées entre les années.

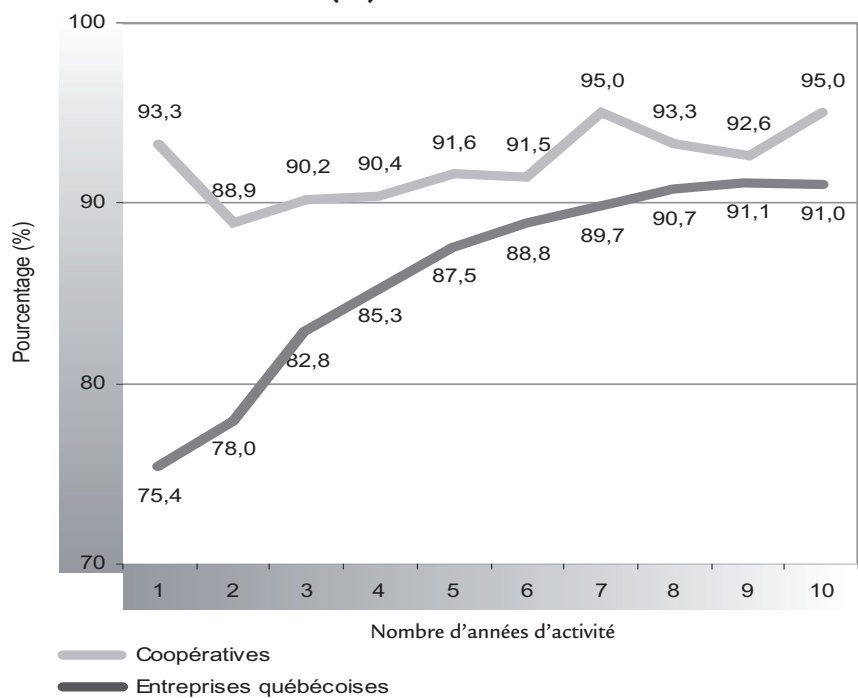
⁹ La catégorie des coopératives de solidarité ayant été instaurée en 1997, les données pour le taux de survie de 10 ans ne sont pas disponibles.

¹⁰ Les données pour les entreprises québécoises concernant la dixième année ont été estimées par la Direction de l'analyse économique (MDEIE).

- Les taux de survie des coopératives dépassent assez largement ceux des entreprises québécoises dans 11 secteurs économiques sur 14¹¹. Dans les secteurs du commerce, de la construction et des activités manufacturières, les coopératives présentent, par ailleurs, des résultats en deçà de ceux des entreprises québécoises de leur secteur.
- Outre le secteur de l'habitation, les taux de survie des coopératives atteignent ou dépassent 50 % après 10 ans dans six secteurs; agricole, forestier, hébergement et restauration, services sociaux et personnels, scolaire et télécommunications.
- Le taux de passage des coopératives est plus élevé que celui de l'ensemble des entreprises québécoises tout au cours de la période des 10 premières années d'activité. Cet écart est particulièrement important pendant les cinq premières années. À la fin de la première année d'exploitation par exemple, seulement 6,7 % des coopératives auront fermé leurs portes contre 24,6 % des entreprises québécoises.

Graphique 1

Taux de passage annuel des coopératives (excluant le secteur de l'habitation) et des entreprises québécoises, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation,
Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec, 2008.

¹¹ Voir le chapitre 6 pour les données et les comparaisons relatives aux coopératives et aux entreprises québécoises, secteur par secteur.

- Alors que les entreprises québécoises présentent un taux de passage en progression constante d'année en année, les coopératives montrent un taux de passage très élevé, mais pratiquement uniforme.
- Les taux de survie les plus élevés, après 10 ans, sont observés dans les régions centrales (Mauricie, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches). À l'opposé, certaines régions plus urbanisées (Montréal, Montérégie et Laval) et certaines régions ressources (Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) présentent les plus bas taux de survie après 10 ans.
- La taille (nombre d'emplois au démarrage) semble jouer un rôle peu significatif pour les coopératives pendant les premières années d'activité, contrairement aux entreprises québécoises. Dans les faits, les coopératives démarrant avec moins de cinq employés et celles avec cinq employés et plus présentent des profils assez semblables jusqu'à la sixième année¹². Étrangement, après la sixième année, le taux de survie des coopératives comprenant moins de cinq employés devient plus élevé que celui des coopératives comptant cinq employés et plus. Pour les entreprises québécoises, tel que démontré au tableau 1, le taux de survie progresse de façon significative avec la taille de l'entreprise.

Tableau 1

Taux de survie des coopératives et des entreprises québécoises après trois, cinq et 10 ans, selon la taille (%)

	Taux de survie		
	3 ans	5 ans	10 ans
Moins de 5 employés			
• Coopératives	73,9	62,4	52,4
• Entreprises québécoises	47,1	33,7	18,4
5 employés et plus			
• Coopératives	74,3	63,0	38,2
• Entreprises québécoises	60,2	50,6	33,8

Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation,
Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec, 2008.

- L'âge moyen des coopératives déclarantes en 2004 (excluant le secteur de l'habitation) se situe à 19,4 ans. Pour les coopératives constituées depuis 1984 (excluant l'habitation), l'âge moyen se situe à 8,4 ans et pour celles constituées avant 1984, l'âge moyen se situe à 41,6 ans. Les coopératives d'alimentation et les coopératives agricoles présentent la plus haute moyenne d'âge avec respectivement 42,9 et 34,0 ans.

¹² On retrouve à l'annexe 7 les données complètes pour le taux de survie après 10 ans, année après année, et cela, pour les coopératives comptant moins de cinq employés et celles qui en ont cinq ou plus.

Chapitre 1

Les coopératives de consommateurs

1.1 Profil général

Les coopératives de consommateurs se caractérisent par le regroupement de personnes désireuses de se doter de biens et de services d'utilité personnelle. On les retrouve principalement dans les secteurs suivants : alimentation, habitation, domaine funéraire, milieu scolaire et télécommunications.

Les coopératives d'habitation représentent 75,3 % des coopératives de consommateurs et 51,0 % de l'ensemble des coopératives.

Les coopératives d'habitation constituent le plus important groupe de coopératives de consommateurs. Elles représentent 75,3 % de ces coopératives (tableau 2) et 51,0 % de l'ensemble des coopératives déclarantes¹³, toutes catégories confondues pour l'année 2004. Ces coopératives sont fortement présentes dans le milieu urbain mais sont également répandues dans les régions semi-urbaines et rurales.

On comptait, en 2004, 60 coopératives actives dans le secteur de l'alimentation,¹⁴ dont une majorité sont situées en milieu rural. Ce domaine, après avoir subi une forte consolidation, particulièrement dans les années 1980, a retrouvé une certaine accalmie depuis quelques années.

Les 83 coopératives en milieu scolaire constituent un important groupe d'entreprises coopératives, elles représentent 5,5 % des coopératives de consommateurs. Ces coopératives exercent leurs activités dans les établissements d'enseignement.

Tableau 2

Portrait de l'ensemble des coopératives de consommateurs déclarantes¹³ en 2004, selon le secteur d'activité

	Nombre de coopératives	Nombre de coopératives (%)	Nombre de membres	Nombre d'emplois	Chiffre d'affaires (M\$)	Actif (M\$)
Alimentation¹⁴	60 ¹⁴	4,0	106 193	2 619	443,2	105,4
Habitation	1 141	75,3	25 003	59	164,3	935,9
Scolaire	83	5,5	505 171	1 229	119,6	31,0
Funéraire	32	2,1	134 628	469	28,1	107,0
Télécommunications	31	2,0	16 713	31	7,0	8,3
Autres secteurs	169	11,1	91 894	2 486	186,3	174,2
Total	1 516	100,0	879 602	6 893	948,5	1 361,8

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

¹³ Toutes les données économiques présentées dans ce chapitre et dans tout le document portent sur les coopératives déclarantes, soit celles qui ont fourni leur rapport annuel au MDEIE.

¹⁴ Comprenant les magasins coop, les clubs d'alimentation et les établissements d'aliments spécialisés.

Les coopératives funéraires et de télécommunications, avec 32 et 31 entreprises respectivement, constituent d'autres concentrations importantes de coopératives appartenant à la catégorie des coopératives de consommateurs.

Dans les autres secteurs, on retrouve 169 coopératives, dont quelques groupes qui comptent un certain nombre d'entreprises, comme c'est le cas des coopératives du Nouveau-Québec. Cependant, la très grande majorité des entreprises des autres secteurs se trouvent dans des domaines où il n'existe pas de masse critique de coopératives.

1.2 Taux de survie des coopératives de consommateurs

Pour l'ensemble des coopératives de consommateurs, le taux de survie atteint 88,5 % après trois ans, 75,6 % après cinq ans et 57 % après 10 ans en excluant le secteur de l'habitation. Si l'on intègre le taux de survie des coopératives d'habitation, lequel est très élevé, le taux de l'ensemble des coopératives de consommateurs passe alors à 96,1 % après trois ans, à 91,2 % après cinq ans et à 84,8 % après 10 ans. Ces taux sont largement supérieurs à ceux des entreprises au Québec, qui, rappelons-le, atteignent après trois, cinq et 10 ans respectivement 48,2 %, 35,0% et 19,5% (graphique 2).

Tableau 3 Taux de survie des coopératives de consommateurs par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)

Secteurs	Nombre d'années d'activité									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Alimentation	100,0	79,2	70,8	58,3	45,8	45,8	23,8	23,8	15,8	10,5
Habitation	100,0	99,7	99,2	98,3	97,5	97,1	96,8	95,8	95,0	94,5
Funéraire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Scolaire	97,2	92,5	89,6	81,9	74,0	69,3	68,8	60,7	59,3	54,4
Télécommunications	100,0	100,0	100,0	90,6	90,6	90,6	90,6	92,9	89,3	92,6
Autres secteurs	98,4	94,4	87,1	81,7	77,2	72,9	67,0	65,6	61,1	57,5
Sans le secteur de l'habitation	98,3	93,2	88,5	81,4	75,6	72,1	68,0	63,7	60,4	57,0
Avec le secteur de l'habitation	99,5	97,8	96,1	93,4	91,2	89,9	88,8	87,1	85,8	84,8

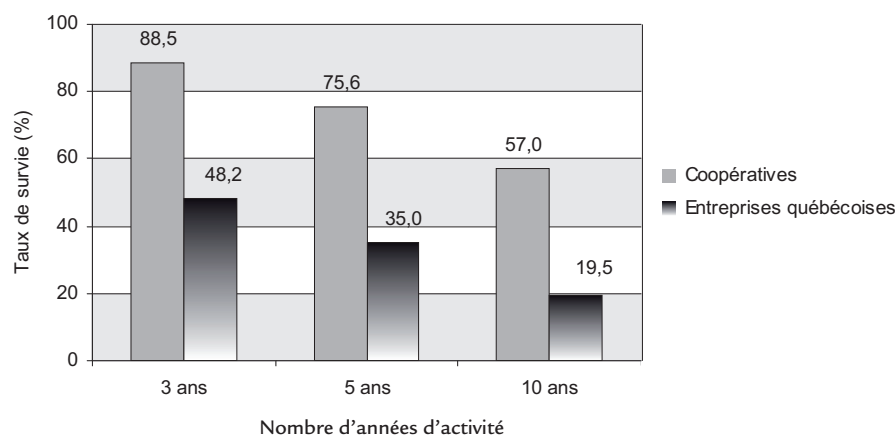
Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Dans l'ensemble, les coopératives de consommateurs présentent des taux de survie deux fois plus élevé que celui des entreprises québécoises.

La présence d'un enracinement profond dans leur communauté par l'offre de produits ou services de premier plan quant à leur utilité, et la présence de certains regroupements coopératifs structurés appuyant les coopératives locales pourraient expliquer en bonne partie la longévité des coopératives de consommateurs.

Graphique 2

Comparaison entre le taux de survie des coopératives de consommateurs (excluant le secteur de l'habitation) et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)



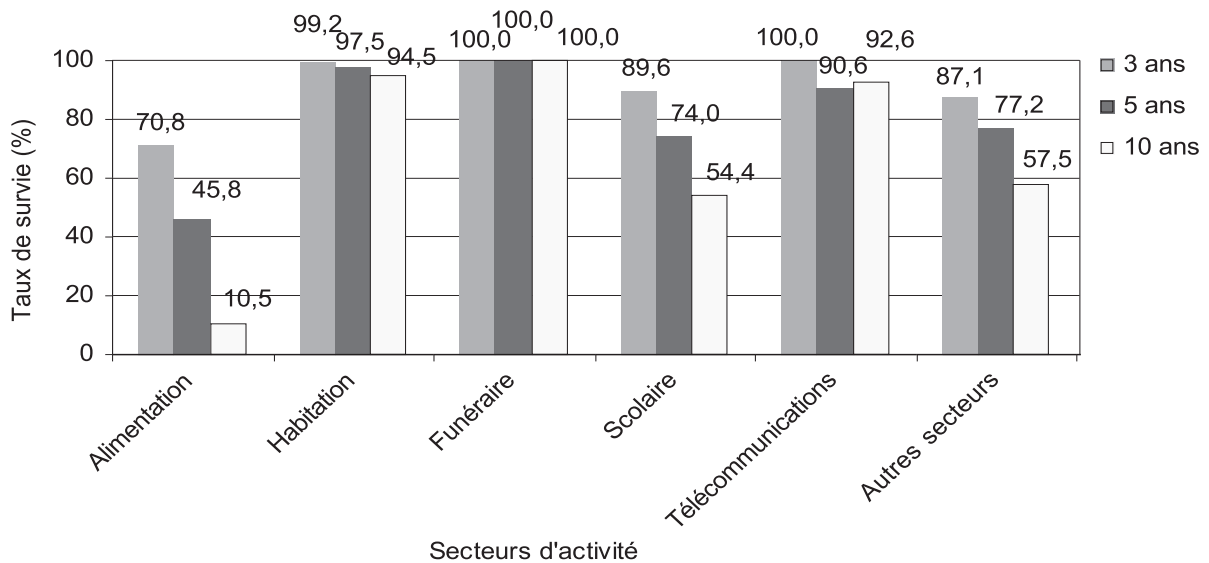
Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Si les coopératives de consommateurs présentent un fort taux de survie dans leur ensemble, on observe néanmoins de fortes disparités entre les secteurs. On constate aussi que certains taux de survie peuvent augmenter dans le temps en raison de la variation de la population d'année en année. Cette situation s'explique par une population restreinte de coopératives dans le secteur, comme c'est le cas dans les télécommunications.

Les coopératives funéraires sont les plus durables parmi les coopératives de consommateurs. Ainsi, après trois, cinq et 10 ans, leur taux de survie s'établit à 100 %. Cependant, ce taux est biaisé quelque peu par un nombre restreint d'entreprises dans ce groupe. Les coopératives d'habitation présentent également des taux de survie très élevés, lesquels sont influencés par les aides gouvernementales consenties à ces entreprises. Le suivi administratif des agences gouvernementales et l'accompagnement des fédérations auront également joué un rôle significatif dans la pérennité de ces coopératives.

Graphique 3

Taux de survie des coopératives de consommateurs, par secteur d'activité, après trois, cinq et 10 ans (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le secteur des télécommunications présente également des taux de survie très élevés. Les coopératives de ce secteur se retrouvent majoritairement dans le domaine de la télédistribution. Ces coopératives gèrent généralement de petits réseaux non desservis par d'autres entreprises. Malgré l'arrivée de nouvelles solutions technologiques, ces coopératives ont pu conserver une forte fidélité de leurs membres et une stabilité de leurs revenus.

Les coopératives en milieu scolaire, de leur côté, par leurs opérations de vente au détail et même si elles sont présentes dans les établissements scolaires, sont par ailleurs plus fortement exposées à la concurrence, notamment celle du commerce électronique. Le taux de survie de ces entreprises demeure tout de même élevé pour des organisations devant vivre avec une rotation significative des administrateurs et d'un grand nombre de travailleurs étudiants. Le secteur de l'alimentation ferme la marche au chapitre des taux de survie. Ce secteur est celui qui a subi les chocs les plus durs, particulièrement dans les années 1980 et au début des années 1990.

Il est à rappeler que l'annexe 2 présente les résultats détaillés des taux de survie des coopératives de consommateurs et des autres catégories de coopératives. Afin de mieux comprendre les résultats relatifs aux taux de survie, nous analyserons plus à fond, dans les prochaines pages, chacun des grands secteurs composant la catégorie des coopératives de consommateurs. Certaines données économiques de 1994, 1999 et 2004 seront également présentées pour mieux illustrer l'évolution de ces secteurs, et cela, par tranche de cinq ans.

1.3 Le secteur de l'alimentation

Les taux de survie pour les périodes de trois, cinq et 10 ans sont respectivement de 70,8 %, 45,8 % et 10,5 %. On constate que peu de nouvelles coopératives d'alimentation franchissent le cap des 10 ans.

Les coopératives du secteur de l'alimentation regroupent à la fois les magasins coops, les clubs alimentaires et les coopératives d'aliments naturels ou spécialisés. Ces magasins d'alimentation ont pour objet de fournir des biens de consommation alimentaire et non alimentaire aux meilleurs prix possibles.

En 2004, on dénombre 60 entreprises déclarantes. Ces coopératives procurent du travail à 2 619 personnes. Leurs revenus s'élèvent à un peu plus de 443 millions de dollars et les actifs se chiffrent à 105 millions de dollars. Entre 1994 et 2004, le nombre de coopératives déclarantes dans ce secteur a chuté de 31 %, passant de 87 à 60. Des 60 entreprises déclarantes en 2004, seulement sept ont commencé leurs opérations en 1985 ou après.

Tableau 4

Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur de l'alimentation, 1994-2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	87	72	60	-31,0
Nombre de membres	86 100	88 141	106 193	23,3
Nombre d'employés	2 019	2 060	2 619	29,7
Chiffre d'affaires (M\$)	342,8	343,7	443,2	29,3
Actifs (M\$)	84,4	88,3	105,4	24,9

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

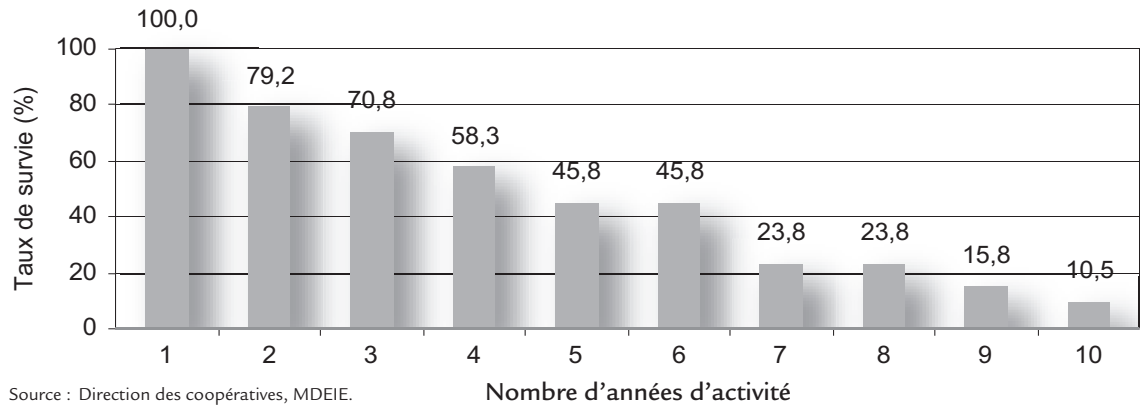
Le portrait économique des coopératives en alimentation au cours de la période de 1994 à 2004 est fortement teinté par la diminution de près du tiers des coopératives en activité. Ainsi, les chiffres présentés sont composés de deux réalités complètement différentes. En effet, d'une part la disparition de plusieurs coopératives majoritairement de petite taille ou de taille moyenne, emportées principalement par le resserrement des marchés, et, d'autre part, le repositionnement et l'expansion des coopératives survivantes du secteur, qui, pour plusieurs, ont fait progresser leur chiffre d'affaires et hausser leur nombre d'emplois de façon marquée.

Les coopératives en alimentation, depuis le début des années 1980, ont été confrontées à divers facteurs défavorables.

Alors que les années 1970 ont été très propices à la constitution de nouvelles coopératives en alimentation, les années 1980 ont vu un changement complet de conjoncture dont l'impact négatif s'est répercuté sur de nombreuses entreprises coopératives. L'exode des populations rurales, la concentration des chaînes d'alimentation et le resserrement des marges bénéficiaires des entreprises, pour ne nommer que ces facteurs, auront principalement engendré la faillite de la Fédération des magasins Coop en 1982.

Graphique 4

Taux de survie des coopératives de consommateurs du secteur de l'alimentation, selon le nombre d'années d'activité (%)



La fermeture de cette fédération, qui exerçait des activités de grossiste pour la grande majorité des coopératives du secteur, se traduira par un arrêt presque total du développement dans le secteur pendant plusieurs années. De plus, les coopératives en place, pour maintenir leurs opérations, s'éparpillent entre différents grossistes, ce qui amplifiera pour plusieurs années l'effritement du réseau coopératif en alimentation. L'isolement des coopératives du secteur et le contexte extrêmement concurrentiel entraîneront la fermeture dans les années 1980 et 1990 de plusieurs coopératives, tant du côté de celles nouvellement constituées que parmi les plus anciennes.

Depuis une quinzaine d'années environ, on observe la constitution de nouvelles coopératives d'alimentation, particulièrement en milieu rural et dans de petites communautés. Ces coopératives, qui constituent une forte proportion des entreprises composant la population pour le taux de survie, sont venues au monde dans un contexte de fragilité en raison généralement des faibles populations à desservir. Il n'est donc pas surprenant que les coopératives d'alimentation présentent un si faible taux de survie. Il faut signaler, par ailleurs, qu'un certain nombre de coopératives bien établies, dont la quasi-totalité datant d'avant 1980, maintiennent une vigueur surprenante, particulièrement dans la région de Québec et des environs, et dans l'est du Québec.

1.4 Le secteur de l'habitation

Le taux de survie des coopératives d'habitation est très élevé. En effet, il atteint 99,2 % après trois ans, 97,5 % après cinq ans et 94,5 % après 10 ans.

Les coopératives d'habitation ont pour objet principal de faciliter à leurs membres l'accès à la propriété ou l'usage d'une maison ou d'un logement. Ces coopératives ont connu une période de croissance rapide au cours des

des années 1970 et 1980 en raison de divers programmes administrés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Société d'habitation du Québec (SHQ).

On comptait 1 141 coopératives d'habitation déclarantes en 2004, soit 8,6 % de plus qu'en 1994. Ces coopératives, qui rejoignent plus de 25 000 membres, présentent un chiffre d'affaires annuel de 164,3 millions, en progression de 22,5 % par rapport à 10 ans auparavant.

Les coopératives d'habitation gèrent un important parc immobilier avec près d'un **milliard de dollars d'actifs**.

Tableau 5

Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur de l'habitation, 1994-2004

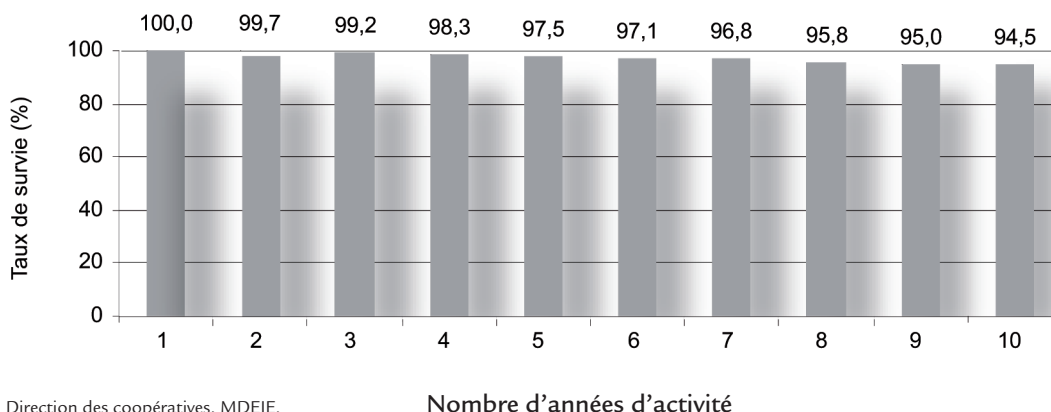
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	1 051	1 078	1 141	8,6
Nombre de membres	23 289	22 442	25 003	7,4
Nombre d'employés	39	26	59	51,3
Chiffre d'affaires (M\$)	134,1	129,6	164,3	22,5
Actifs (M\$)	863,0	881,2	935,9	8,4

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Comme en témoigne le graphique 5, le taux de survie des coopératives d'habitation se maintient dans le temps. Seulement 5,5 % des coopératives d'habitation n'atteignent pas leur dixième année d'activité. Les coopératives d'habitation, même si elles peuvent être complexes à mettre en place, en raison des exigences propres au secteur, démontrent une grande pérennité.

Graphique 5

Taux de survie des coopératives de consommateurs du secteur de l'habitation, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le secteur de l'habitation coopérative est organisé en réseau avec des fédérations régionales et une confédération. Ce réseautage régional et provincial a permis de mieux accompagner les entreprises du secteur et de mettre en place divers services et regroupements d'achats (assurances, peinture, quincaillerie, etc.), qui ont eu des retombées considérables tant sur les membres que sur les coopératives elles-mêmes. Les groupes de ressources techniques (GRT), par leurs services d'accompagnement au démarrage depuis plusieurs années, ont également favorisé l'éclosion de projets structurés, tant du côté associatif que du côté économique. La présence combinée de ces structures de soutien et de la disponibilité de programmes gouvernementaux d'aide financière ont fortement contribué aux excellentes performances au chapitre du taux de survie dans le secteur. Ces coopératives jouent un rôle social important en contribuant à la revitalisation urbaine et à l'occupation des quartiers centraux des principales agglomérations québécoises. Il est à prévoir que ce secteur s'engagera progressivement dans les prochaines années dans de nouvelles formes d'habitation locative ou autres, notamment dans des projets avec services aux aînés.

1.5 Le secteur funéraire

Les coopératives funéraires enregistrent un taux de survie exceptionnel, soit 100 %, après trois, cinq et 10 ans. Cependant, la population réduite de l'échantillon, soit neuf entreprises, commande une certaine prudence dans l'interprétation des résultats.

Les coopératives funéraires fournissent à leurs membres l'ensemble des services reliés au décès, soit l'embaumement, l'exposition et les funérailles. Ces entreprises contribuent par leur action à freiner les hausses de prix en jouant généralement un rôle de régulateur dans les marchés où elles sont présentes.

Les coopératives funéraires, comme en témoigne le tableau 6, se sont développées de façon accélérée depuis 1994, par croissance interne et acquisitions. Ainsi, de 1994 à 2004, le nombre de coopératives du secteur a progressé de 3,2 %, tandis que le chiffre d'affaires, durant la même période, est passé de 9,1 millions à 28,1 millions de dollars, pour une hausse de 208,8 %. Les actifs ont suivi une courbe semblable. En effet, en 10 ans, ceux-ci ont progressé de 241,9 %.

Tableau 6

Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur funéraire, 1994-2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	31	35	32	3,2
Nombre de membres	106 944	114 916	134 628	25,9
Nombre d'employés	135	433	469	247,4
Chiffre d'affaires (M\$)	9,1	21,7	28,1	208,8
Actifs (M\$)	31,3	79,0	107,0	241,9

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives funéraires se situent dans un contexte assez particulier alors que l'entrée de nouvelles entreprises est rendue difficile, particulièrement en raison de la fidélité de la clientèle dans ce genre d'activité. Plus précisément, les familles, de façon générale, sont fidèles à une maison funéraire reconnue, ce qui laisse peu de place aux nouvelles entreprises qui voudraient s'implanter. En outre, les coûts fixes d'installation peuvent s'avérer onéreux et très lourds dans un contexte où la pénétration du marché est généralement très lente pour les raisons décrites précédemment.

Les coopératives funéraires, à partir de 1996, se sont donné une stratégie de développement vigoureuse pour répondre à l'arrivée des entreprises étrangères, particulièrement américaines, dans le marché funéraire au Québec.

Cette stratégie s'est traduite par des acquisitions ciblées dans plusieurs régions mais également par l'ouverture de nouveaux points de service. La Fédération des coopératives funéraires du Québec aura joué un rôle de premier plan dans la plupart des projets de développement du secteur, en plus d'offrir divers services de soutien à ses coopératives membres.

Le réseau des coopératives funéraires, depuis une dizaine d'années environ, s'est également pourvue d'une approche marketing structurée et adaptée, tout en développant certains services regroupés (ex. : regroupement d'achats pour les cercueils) favorisant une efficacité accrue de ces entreprises. En quelques années seulement, le secteur coopératif funéraire aura su « reconfigurer » ses activités, et surtout, aura su se donner une approche de développement dynamique dans un contexte de mobilisation et de repositionnement des composantes de son réseau.

1.6 Le secteur scolaire

Les coopératives en milieu scolaire démontrent un taux de survie de 89,6 % après trois ans, de 74 % après cinq ans et de 54,4 % après 10 ans.

Les coopératives en milieu scolaire fournissent à leurs membres des fournitures scolaires, des produits tels que les vêtements de sport, du matériel informatique, des notes de cours, des livres et gèrent des services périphériques comme des stationnements et des cafétérias.

Même si elles ont diminué en nombre au cours de la dernière décennie, les coopératives en milieu scolaire ont connu une croissance importante de leurs activités (tableau 7). Ainsi, de 1994 à 2004, le chiffre d'affaires a progressé de 48,4 %, les actifs de 73,2 % et le nombre d'employés de 120,6 %. On constate que le secteur a connu une consolidation, qui s'est traduite par la disparition de certaines petites coopératives, particulièrement dans les établissements d'enseignement secondaire. Par ailleurs, les coopératives des milieux collégial et universitaire ont solidifié leur position par un élargissement, dans plusieurs cas, de leur gamme de produits offerts et le réaménagement de leurs espaces de vente pour répondre aux nouveaux besoins. Quelques-unes de ces coopératives ont également procédé à des fusions pour accélérer leur développement.

Tableau 7

Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur scolaire, 1994-2004

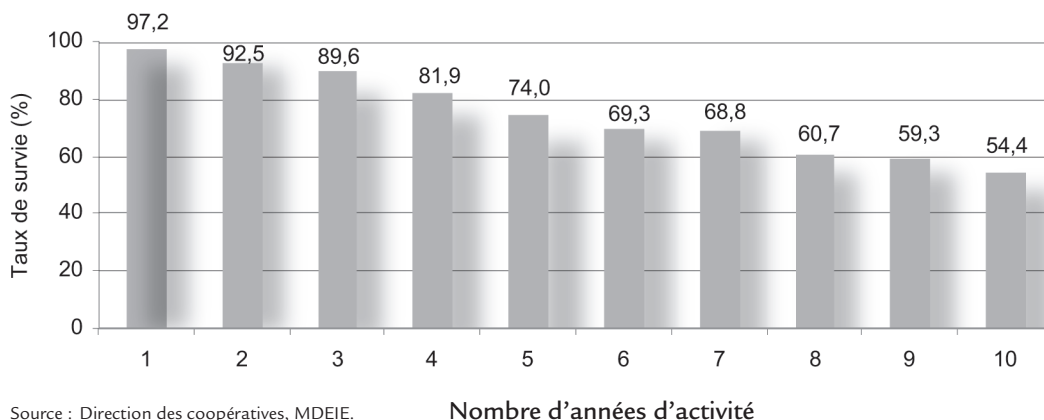
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	100	93	83	-17,0
Nombre de membres	771 915	942 530	505 171 ¹⁵	-34,6
Nombre d'employés	557	984	1 229	120,6
Chiffre d'affaires (M\$)	80,6	111,5	119,6	48,4
Actifs (M\$)	17,9	25,6	31,0	73,2

Source : Direction des coopératives MDEIE.

Bon nombre de coopératives en milieu scolaire sont nées avant 1985 et sont donc exclues de la population utilisée pour le taux de survie. Plusieurs coopératives constituées pendant la période étudiée ont été implantées en milieu secondaire, où le marché à desservir est nettement plus restreint que chez les coopératives des milieux collégial et universitaire. En outre, en raison de l'âge des étudiants du niveau secondaire, la structuration et l'encadrement des projets sont généralement plus exigeants. Cette situation expliquerait la majorité des disparitions de coopératives du secteur. Néanmoins, le taux de survie des coopératives en milieu scolaire dépasse assez largement le taux de survie des entreprises au Québec, que ce soit après trois, cinq ou 10 ans.

Graphique 6

Taux de survie des coopératives de consommateurs du secteur scolaire, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives en milieu scolaire ont émergé principalement à partir du début des années 1960 dans l'effervescence de la Révolution tranquille. Malheureusement, en 1973, la Fédération des coopératives étudiantes, qui chapeautait le secteur, a dû déclarer faillite. Cet événement amènera un moratoire empêchant la constitution de nouvelles coopératives étudiantes jusqu'en 1979, année où le moratoire est levé.

¹⁵ Les coopératives en milieu scolaire ont épuré ces dernières années leurs listes de membres inactifs pour se plier aux nouvelles exigences de la Curatelle publique.

La nouvelle mobilisation des coopératives du secteur, au milieu des années 1980, débouchera sur la mise sur pied de la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire. Le rassemblement des entreprises dans un réseau organisé et structuré aura pour effet de relancer l'ensemble du secteur.

Depuis une vingtaine d'années, les coopératives en milieu scolaire auront su bâtir une structure de fonctionnement efficace, qui a favorisé la croissance des entreprises et leur diversification progressive dans de nouvelles sphères d'activités.

Les coopératives en milieu scolaire, outre les nombreux produits et services qu'elles offrent aux étudiants et au personnel des établissements d'enseignement, jouent un rôle majeur d'apprentissage de l'entrepreneuriat chez les jeunes. Ceux-ci, en effet, peuvent s'initier concrètement au monde des affaires par leur engagement dans la gestion et l'administration d'une véritable entreprise coopérative. De nombreuses personnes du mouvement coopératif et du monde des affaires en général se sont ainsi familiarisées avec la coopération et l'entrepreneuriat au sens large grâce aux coopératives en milieu scolaire.

1.7 Le secteur des télécommunications

Le taux de survie des coopératives oeuvrant dans les télécommunications s'établit à 100 % après trois ans, à 90,6 % après cinq ans et à 92,6 % après 10 ans.

Les coopératives du secteur des télécommunications sont actives dans des domaines comme la câblodistribution, la télévision, la radiodiffusion, la téléphonie et les services Internet. Ces entreprises se situent généralement dans des territoires peu desservis ou négligés par les grands réseaux de télécommunications.

Comme on peut l'observer au tableau 8, les coopératives de télécommunications ont vu leur nombre progresser de 1994 à 1999, puis reculer quelque peu par la suite. Les coopératives sont apparues dans les années 1980 dans ce domaine et se sont implantées assez rapidement jusqu'en 1997 environ. Depuis lors, on constate une consolidation du secteur particulièrement du côté de la câblodistribution due principalement à l'arrivée de nouvelles technologies, dont la télévision transmise par satellite.

Tableau 8

Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur des télécommunications, 1994-2004

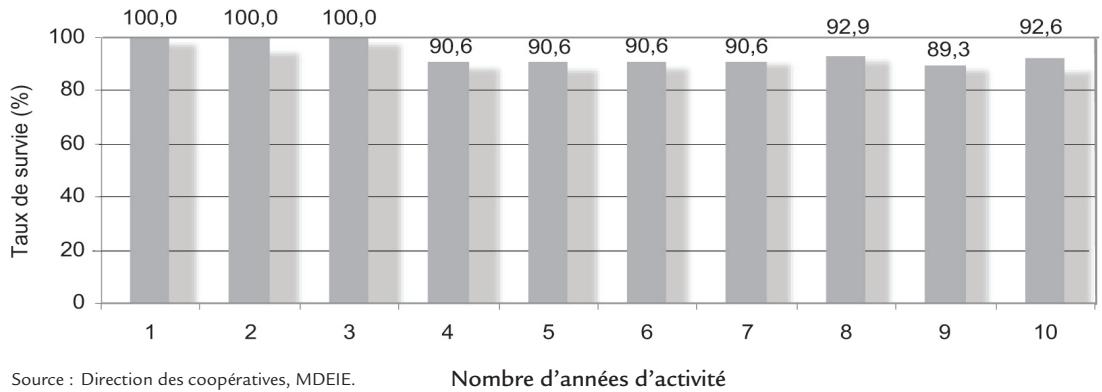
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	30	35	31	-3,3
Nombre de membres	14 448	17 518	16 713	15,7
Nombre d'employés	26	45	31	19,2
Chiffre d'affaires (M\$)	4,1	6,0	7,0	70,7
Actifs (M\$)	5,0	9,0	8,3	66,0

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le taux de survie des coopératives oeuvrant dans les télécommunications s'établit à 100 % après trois ans, 90,6 % après cinq ans et 92,6 % après 10 ans. En raison du faible nombre de coopératives mais aussi à cause d'un taux de survie plus faible des plus récentes coopératives démarrées dans le secteur, on observe que le taux de survie pour 10 ans est plus élevé que celui pour cinq ans.

Graphique 7

Taux de survie des coopératives de consommateurs du secteur des télécommunications, selon le nombre d'années d'activité (%)



Certes, le chiffre d'affaires et les actifs des coopératives de télécommunications ont connu une progression évidente entre 1994 et 2004. Cependant, il est à prévoir que ce secteur devrait vivre une période de maturité, à tout le moins, pour un avenir prévisible, en raison de la disponibilité d'autres solutions technologiques et des capacités de développement plus restreintes de ces organisations.

1.8 Les autres secteurs

Les coopératives des autres secteurs démontrent des taux de survie de 87,1 % après trois ans, de 77,2 % après cinq ans et de 57,5 % après 10 ans.

La diversification des coopératives de consommateurs s'est accentuée au cours des 15 dernières années, ce qui a entraîné la constitution de coopératives de consommateurs dans de nouvelles activités. Ainsi, ces coopératives se sont implantées davantage dans des secteurs d'activité où elles étaient faiblement représentées auparavant ou ne l'étaient pas du tout.

Les coopératives des autres secteurs se retrouvent dans de nombreuses activités, soit les coopératives autochtones, l'imprimerie, le transport en général, les services publics, l'enseignement, les garderies, les services sociaux, l'hébergement et la restauration, les services conseils, les loisirs, les services personnels, les regroupements d'achats, le développement économique, l'économie familiale et les activités communautaires.

Les coopératives des autres secteurs ont, somme toute, bien fait depuis une dizaine d'années, ayant vu leur chiffre d'affaires et leurs actifs bondir respectivement de 122,1 % et 141,3 %. Le nombre d'employés a également connu un accroissement significatif. Fait à noter, le nombre de coopératives des autres secteurs s'est stabilisé depuis quelques années, ce qui peut laisser penser qu'une partie importante de la clientèle potentielle s'est déplacée progressivement depuis 1997 vers la coopérative de solidarité. Cette tendance pourrait se maintenir et même s'accroître avec les amendements récents apportés à la Loi sur les coopératives, concernant les coopératives de solidarité. Ces amendements, rappelons-le, apportent plus de souplesse au chapitre des catégories de membres, ce qui semble plaire aux promoteurs coopératifs.

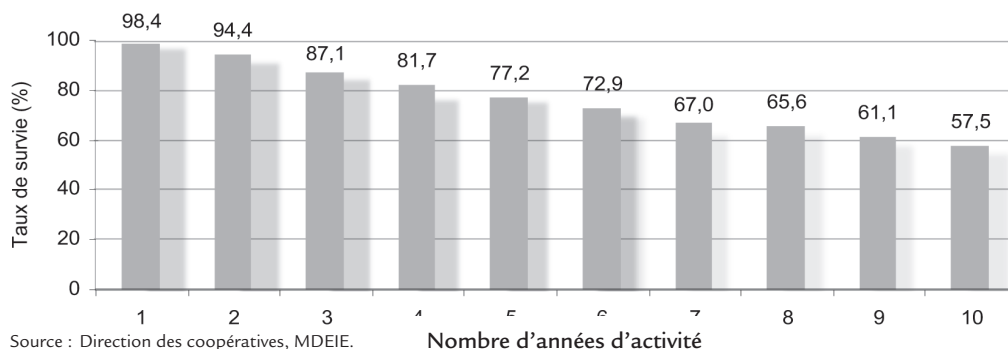
Tableau 9 Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes des autres secteurs, 1994-2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	175	161	169	-3,4
Nombre de membres	71 978	74 137	91 894	27,7
Nombre d'employés	1 006	1 739	2 486	147,1
Chiffre d'affaires (M\$)	83,9	115,2	186,3	122,1
Actifs (M\$)	72,2	104,8	174,2	141,3

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives de consommateurs des autres secteurs démontrent des taux de survie élevés s'apparentant à ceux des coopératives en milieu scolaire. Le taux de survie des autres secteurs peut être considéré comme surprenant étant donné que plusieurs coopératives de ce groupe appartiennent à des domaines nouveaux pour la formule coopérative. De plus, ces entreprises, pour une très grande majorité, appartiennent à des secteurs où il n'existe pas de fédération sectorielle.

Graphique 8 Taux de survie des coopératives de consommateurs des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

L'analyse des autres secteurs semble démontrer que la formule coopérative de consommateurs donne de bons résultats, même dans des domaines où la tradition et l'expertise coopératives sont moins présentes. Les coopératives de consommateurs regroupent généralement un nombre important de membres. Elles offrent souvent des produits et des services s'adressant à un public assez large. Ces deux particularités ont une influence non négligeable sur le taux de survie de cette catégorie de coopératives, notamment sur celui des coopératives appartenant au groupe autres secteurs.

Chapitre 2

Les coopératives de producteurs

2.1 Profil général

Les coopératives de producteur fournissent à leurs membres des biens et services d'utilité professionnelle. Elles effectuent aussi, dans plusieurs cas, la transformation ou la mise en marché des biens et services produits pour leurs membres, principalement dans le secteur agricole. Les coopératives de ce secteur économique représentent d'ailleurs 44,5 % de l'ensemble des coopératives de producteurs déclarantes en 2004, quant au nombre d'entreprises. Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et de services conseils, quant à elles, constituent respectivement 17,8 % et 11 % des entreprises de la catégorie producteurs (tableau 10).

Le nombre de coopératives de producteurs fonctionnant dans les secteurs divers appelés ici « autres secteurs », a connu une augmentation significative au cours des cinq dernières années. Ce groupe d'entreprises représente 26,7 % de l'ensemble des coopératives de producteurs déclarantes. Les domaines du taxi, de l'artisanat et des métiers d'art et de la foresterie constituent les principaux domaines représentés dans ce groupe. Une majorité de ces coopératives se situent dans des domaines disparates, d'où la nécessité de les regrouper sous une même rubrique.

De l'ensemble des coopératives de producteurs déclarantes en 2004, 67,1 % ont été constituées depuis 1985, ce qui peut apparaître surprenant étant donné que, parmi ces coopératives, on compte des entreprises ayant plusieurs dizaines d'années d'existence dans le secteur agricole.

Le secteur agricole domine très largement les statistiques, avec plus de 97 % de l'ensemble du chiffre d'affaires et 95 % de l'ensemble des actifs des coopératives de producteurs

La situation des coopératives agricoles se veut un peu particulière, car certaines de ces entreprises sont de grande taille et sont des chefs de file dans leur secteur d'activité. Les coopératives agricoles, avec plus de 7 200¹⁶ emplois, sont des acteurs de premier plan dans la transformation alimentaire. On retrouve notamment des coopératives importantes de ce groupe dans la transformation du lait et de ses dérivés, ainsi que le secteur des abattoirs et du traitement des viandes.

¹⁶ Ne comprend pas les données de la Coopérative fédérée et de ses filiales.

Tableau 10

Portrait de l'ensemble des coopératives de producteurs déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité

	Nombre de coopératives	Nombre de coopératives (%)	Nombre de membres	Nombre d'emplois	Chiffre d'affaires (M\$)	Actif (M\$)
Agricole	130	44,5	33 113	7 247	3 855,8	1 491,3
CUMA	52	17,8	1 311	22	2,5	8,4
Services conseils	32	11,0	1 073	18	4,7	22,8
Autres secteurs	78	26,7	7 199	573	94,3	44,9
Total	292	100,0	42 696	7 860	3 957,3	1 567,4

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

2.2 Taux de survie des coopératives de producteurs

Pour les coopératives de producteurs démarrées au cours de la période 1985-2002, le taux de survie après trois ans se situe à 85,3 %, après cinq ans à 76,2 % et après 10 ans à 65,1 % (tableau 11). Pour les taux de survie de trois et cinq ans, les CUMA offrent la meilleure performance. Elles sont suivies du secteur agricole et des autres secteurs. Les services conseils ferment la marche. En ce qui a trait au taux de survie de 10 ans, le scénario est quelque peu différent. Les CUMA arrivent toujours bonnes premières, suivies des autres secteurs et des services conseils. Le secteur agricole fait moins bonne figure sur un horizon de 10 ans, puisqu'un peu plus de 51 % des entreprises y survivent.

Tableau 11

Taux de survie des coopératives de producteurs par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)

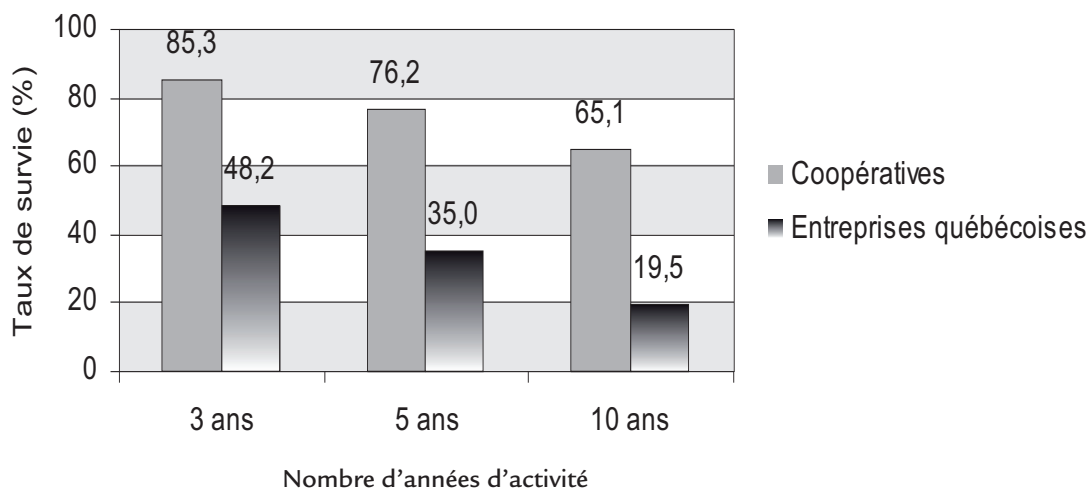
Secteurs	Nombre d'années d'activité									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Agricole	100,0	95,9	90,5	84,3	73,5	71,0	67,9	60,0	51,4	51,7
CUMA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	97,6	94,7	93,5	90,9	88,9
Services conseils	93,0	83,7	74,4	66,7	57,6	55,6	55,0	58,8	50,0	60,0
Autres secteurs	94,1	83,8	75,0	69,4	70,2	66,7	66,7	69,2	66,7	65,5
	97,1	91,2	85,3	80,7	76,2	73,6	72,4	70,9	64,7	65,1

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives de producteurs démontrent de solides taux de survie si on les compare aux entreprises québécoises. On remarque qu'après cinq ans, 76,2 % des coopératives de producteurs fonctionnent toujours contre 35,0 % pour l'ensemble des entreprises québécoises. Quelques éléments peuvent expliquer cette performance, dont un enracinement de la formule coopérative dans

plusieurs domaines reliés à l'agriculture, le lien d'usage très étroit des membres avec leur coopérative et la présence de nombreuses coopératives dans des milieux ruraux et semi-urbains, où le tissu social est serré et peut-être plus favorable à une mobilisation du milieu.

Graphique 9 Comparaison entre le taux de survie des coopératives de producteurs et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)

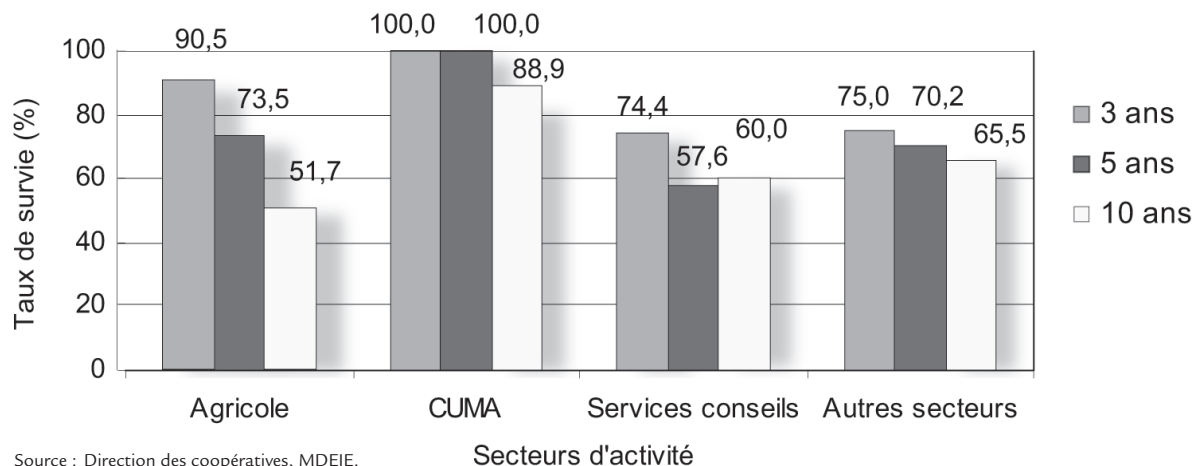


Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Les taux de survie des coopératives de producteurs dépassent assez largement le taux de survie moyen des entreprises, que ce soit après trois, cinq ou 10 ans.

La performance des coopératives d'utilisation de matériel agricole apparaît digne de mention puisque 88,9 % de ces entreprises franchissent le cap des 10 ans d'existence. Les coopératives agricoles enregistrent certes les plus bas taux. Cependant, il faut se rappeler que les entreprises visées ici et donc démarrées au cours de la période 1985-2002, fonctionnent, pour un bon nombre, dans des domaines assez spécialisés ou encore dans des créneaux de niche, où les difficultés de développement de produits et de pénétration de marché peuvent être considérables.

Graphique 10 Taux de survie des coopératives de producteurs, par secteur d'activité, après trois, cinq et 10 ans (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Au chapitre des services conseils, les clientèles visées sont surtout des professionnels, des artisans ou des travailleurs de métier qui ont choisi la formule coopérative pour se donner des services en commun d'approvisionnement, de commercialisation ou de gestion. Plus d'une coopérative sur deux fonctionne toujours après 10 ans dans cette catégorie. Les coopératives regroupant ces clientèles sont de création assez récente.

2.3 Le secteur agricole

Les taux de survie pour les périodes de trois, cinq et 10 ans sont respectivement de 90,5 %, 73,5 % et 51,7 %.

Les coopératives de producteurs du secteur agricole constituent des joueurs socioéconomiques majeurs, et cela, depuis déjà quelques décennies. Ces coopératives génèrent, à elles seules, plus de 46 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des coopératives, toutes catégories confondues. Les 10 plus grandes coopératives agricoles sont à l'origine plus de 79 % du chiffre d'affaires et détiennent 75 % des actifs du domaine agricole.

Le nombre de coopératives déclarantes est relativement stable, à l'exception de la fin des années 1990 où plus d'une dizaine de coopératives regroupant des producteurs de bovins ont vu le jour. On constate une hausse importante des activités économiques de 1994 à 2004, ayant amené notamment une progression de 27,2 %¹⁷ du nombre d'employés.

¹⁷ Ne comprend pas les données de la Coopérative fédérée.

Tableau 12

**Évolution des coopératives de producteurs déclarantes
du secteur agricole, 1994-2004**

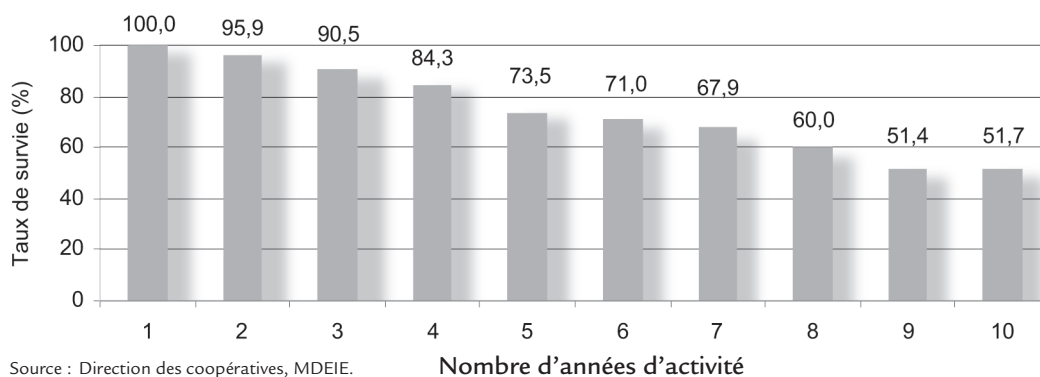
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	115	130	130	13,0
Nombre de membres	32 237	30 726	33 113	2,7
Nombre d'employés	5 697	6 397	7 247	27,2
Chiffre d'affaires (M\$)	2 295,7	3 015,9	3 855,8	68,0
Actifs (M\$)	774,4	1 194,8	1 491,3	92,6

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives du secteur agricole sont constituées de groupes d'entreprises ayant chacun un historique et des particularités. Les coopératives d'approvisionnement à la ferme et celles situées dans la transformation de produits agricoles sont, pour une majorité, des entreprises ayant quelques dizaines d'années d'existence et oeuvrant dans des domaines constituant le cœur de l'agroalimentaire québécois. Il est à souligner que ce groupe comprend des entreprises majeures, comme Agropur, Nutrinor, Exceldor et Citadelle, pour ne nommer que celles-là. Parallèlement aux grandes coopératives agricoles qui se situent dans des secteurs traditionnels à grand volume, on retrouve des coopératives agricoles ou agroalimentaires dans des secteurs plus nouveaux, comme des coopératives de producteurs de bovins. Ces coopératives permettent à leurs membres d'améliorer leur production par des services conseils, de l'aide financière et, dans certains cas, de la commercialisation. Toujours dans le domaine agricole, un nombre grandissant de coopératives se forment pour offrir des produits de niche, dont les produits biologiques.

Graphique 11

**Taux de survie des coopératives de producteurs
du secteur agricole, selon le nombre d'années d'activité (%)**



Les taux de survie des entreprises coopératives du secteur agricole, pour les périodes de trois et cinq ans, se comparent avantageusement à ceux des autres secteurs de sa catégorie et sont respectivement de 90,5 % et 73,5 %. Cependant, le taux pour la période de 10 ans se révèle plus bas, à 51,7 %. Cette pérennité plus faible à plus long terme peut s'expliquer par une forte représentation des entreprises situées dans des domaines agricoles plus nouveaux, donc dans des marchés souvent plus spécialisés, restreints et fragmentés. Rappelons que les coopératives agricoles traditionnelles, qui ont été formées pour la quasi-totalité bien avant 1985, ne font pas partie de la population pour les taux de survie.

Les coopératives agricoles que l'on retrouve dans la population pour le taux de survie montrent une pondération marquée dans des secteurs agricoles plus spécialisés. Malgré cette forte présence de la nouvelle agriculture, le taux de survie demeure élevé et se situe à plus du double de celui des entreprises québécoises.

2.4 Le secteur de l'utilisation de matériel agricole

Le taux de survie des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) est très élevé. En effet, ce taux atteint 100 % après trois et cinq ans, et 88,9 % après 10 ans.

Les CUMA offrent aux agriculteurs une formule d'affaires par laquelle ils peuvent louer du matériel agricole à moindre coût et partager de la main-d'oeuvre. Ce secteur a amorcé son élan au début des années 1990 et on retrouve, en 2004, 52 entreprises déclarantes.

Le partage du temps d'utilisation de la machinerie agricole permet aux agriculteurs membres de réaliser des économies très appréciables. Dans un contexte où la compétitivité des fermes doit continuellement s'améliorer, plusieurs agriculteurs préfèrent investir davantage dans le développement de leur production que dans la machinerie. Il est observé à cet effet que plusieurs machineries ne sont utilisées que quelques jours ou quelques semaines par an, d'où l'intérêt d'étendre l'utilisation à plusieurs agriculteurs selon une grille de partage rigoureuse et prédéterminée. Les CUMA, rappelons-le, fonctionnent par branches d'activité. Ainsi pour chaque machine acquise par une CUMA, on crée une branche comptant un certain nombre d'agriculteurs utilisateurs. Par exemple, la branche « semoir » pourrait compter sept agriculteurs tandis que la branche « presse à foin » peut en compter neuf. Plusieurs CUMA partagent aussi de la main-d'œuvre agricole selon un principe semblable.

Les CUMA constituent un phénomène assez nouveau, inspiré par une formule française qui a été adaptée au Québec. La formule ayant rempli ses promesses au chapitre des économies réalisées par les agriculteurs, on observe une grande fidélité de ceux-ci à leur CUMA. De 1994 à 2004, le nombre de CUMA a bondi de 12 à 52 (tableau 13) et le nombre de fermes membres est passé de 245 à 1 311, pour une hausse de 435,1 %.

Tableau 13

Évolution des coopératives de producteurs déclarantes
du secteur de l'utilisation de matériel agricole, 1994-2004

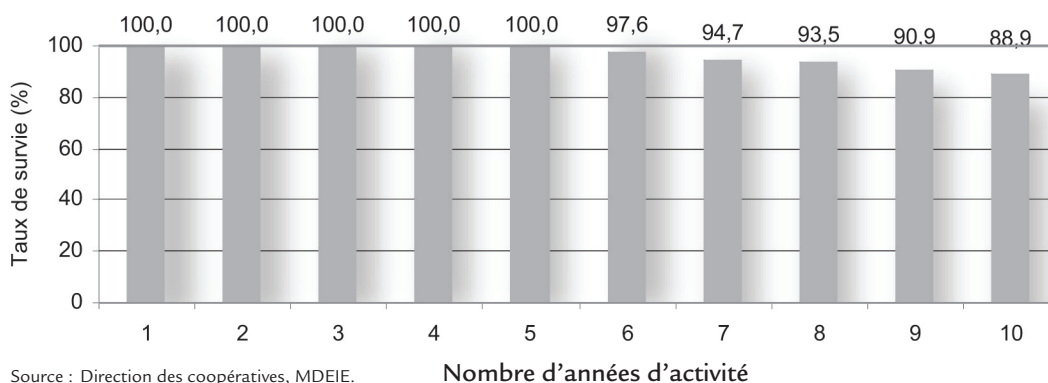
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	12	40	52	333,3
Nombre de membres	245	1 012	1 311	435,1
Nombre d'employés	0	9	22	-
Chiffre d'affaires (M\$)	0,2	1,4	2,5	1 150,7
Actifs (M\$)	0,6	4,6	8,4	1 300,0

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le taux de survie des CUMA est très élevé variant de 100 % à 88,9 %, sur une période de 10 ans. La formule des CUMA demande une grande discipline quant à l'utilisation et à l'entretien des machines mais ce fonctionnement génère des économies considérables, ce qui favorise la pérennité de ce type d'organisation, d'où les taux de survie observés.

Graphique 12

Taux de survie des coopératives de producteurs du secteur de l'utilisation
de matériel agricole, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

La CUMA constitue un exemple assez remarquable d'implantation réussie d'un modèle étranger au Québec.

La CUMA est une réponse moderne et collective aux nouvelles réalités agricoles, où les marges de profit sont de plus en plus réduites. La machinerie étant souvent un coût presque fixe, plusieurs agriculteurs optent pour une formule d'optimisation de la machinerie par un partage des coûts entre différents utilisateurs.

2.5 Le secteur des services conseils

Les coopératives du secteur services conseils démontrent un taux de survie de 74,4 % pour trois ans, de 57,6 % pour cinq ans et de 60 % pour 10 ans.

L'apparition de coopératives dans ce secteur est relativement récente. Des coopératives de plus grande envergure ont également vu le jour au cours des dernières années, expliquant des augmentations notables des indicateurs économiques.

Tableau 14

Évolution des coopératives de producteurs déclarantes du secteur des services conseils, 1994-2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	6	20	32	433,3
Nombre de membres	141	492	1 073	661,0
Nombre d'employés	7	17	18	157,1
Chiffre d'affaires (M\$)	1,8	2,8	4,7	161,1
Actifs (M\$)	6,5	11,0	22,8	250,8

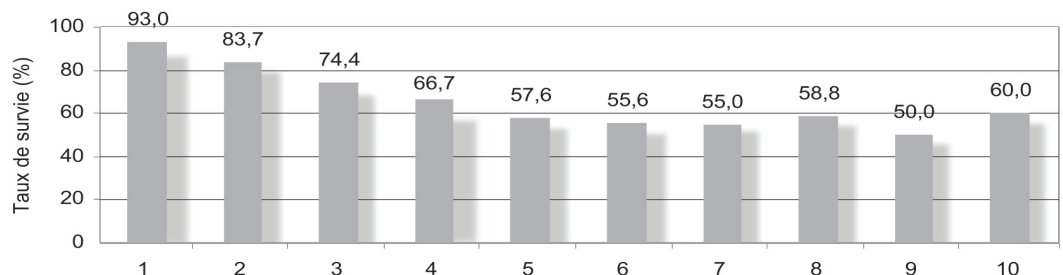
Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives du secteur des services conseils sont disparates, allant des services aux travailleurs autonomes et aux entreprises jusqu'à certains services plus pointus comme des écoles de conduite regroupées ou des services aux audioprothésistes.

Il faut être prudent lorsque l'on interprète le taux de survie après la cinquième année, puisque l'on ne dénombre pas suffisamment d'organisations pour en dégager une tendance déterminante. Néanmoins, on peut dire qu'un peu plus d'une coopérative sur deux dans les services conseils franchit sa dixième année d'activité, ce qui est positif.

Graphique 13

Taux de survie des coopératives de producteurs du secteur des services conseils, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Nombre d'années d'activité

Il est intéressant de constater que la formule coopérative intéresse de nouvelles clientèles, qui ont des besoins spécialisés dans leur secteur. Ces besoins prennent la forme de services conseils mais également débordent souvent vers des domaines connexes, comme la mise en commun de services de commercialisation de produits.

2.6 Les autres secteurs

Les coopératives de producteurs des autres secteurs démontrent des taux de survie de 75 % après trois ans, 70,2 % après cinq ans et 65,5 % après 10 ans.

Les autres secteurs regroupent, entre autres, les domaines du taxi, de l'artisanat et des métiers d'art, des arts et spectacles, de la foresterie et du commerce. Ces cinq sphères d'activité représentent plus de 58 % des coopératives déclarantes en 2004, de la catégorie autres secteurs. Les coopératives de producteurs des autres secteurs ont connu un accroissement considérable de leurs activités particulièrement au cours des cinq dernières années.

Tableau 15

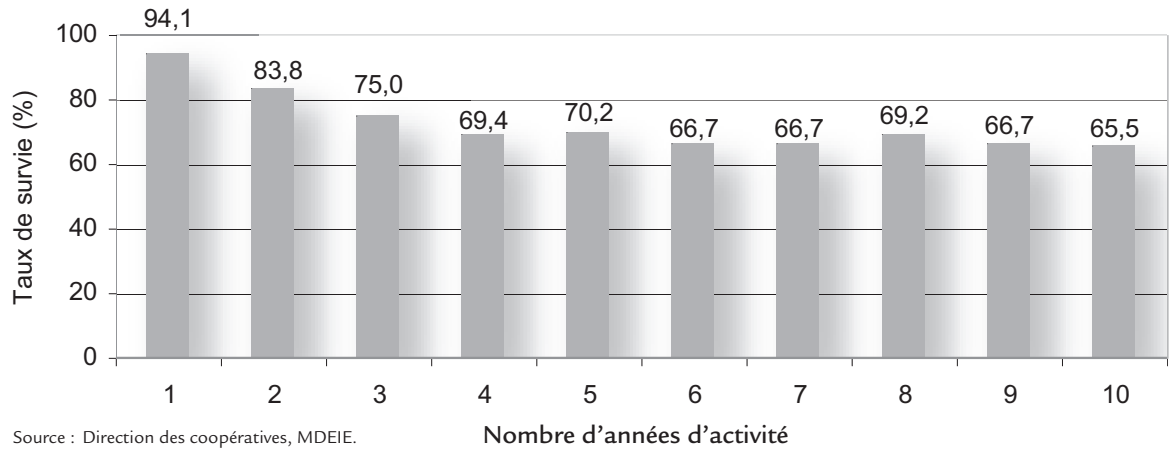
Évolution des coopératives de producteurs déclarantes des autres secteurs, 1994- 2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	50	59	78	56,0
Nombre de membres	4 662	6 067	7 199	54,4
Nombre d'employés	289	432	573	98,3
Chiffre d'affaires (M\$)	22,7	46,6	94,3	315,4
Actifs (M\$)	10,3	22,0	44,9	335,9

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les taux de survie élevés de ce groupe de coopératives peuvent être considérés comme remarquables considérant l'éventail des secteurs d'activité recensés sous cette rubrique et surtout l'isolement des entreprises de ces secteurs, qui, pour la plupart, se situent dans des domaines où il n'existe pas de regroupement coopératif sectoriel. Parmi les activités qui se retrouvent dans les autres secteurs, on trouve notamment des groupes d'achats et des initiatives originales dans le domaine des métiers d'art et de l'artisanat en général. On repère également des concepts novateurs dans des secteurs traditionnels, comme les métairies coopératives mises sur pied afin de mieux aménager et exploiter certaines forêts publiques.

Graphique 14 Taux de survie des coopératives de producteurs des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)



Les coopératives de producteurs des autres secteurs, comme en témoigne le graphique 14, sont durables, avec 65,5 % de taux de survie après 10 ans. Ces coopératives, après avoir franchi les trois premières années d'activité, enregistrent très peu de fermetures par la suite. Les coopératives des autres secteurs visent, dans un certain nombre de cas, des activités pointues ou de niches, difficiles à organiser et à mettre en place, mais qui, lorsqu'elles ont trouvé leur marché cible, peuvent se maintenir dans le temps.

Chapitre 3

Les coopératives de travail

3.1 Profil général

La coopérative de travail est celle qui regroupe exclusivement des personnes physiques qui, en tant que travailleurs, s'associent pour l'exploitation d'une entreprise qui leur procurera un emploi. Les organisations de ce type se retrouvent particulièrement dans le domaine ambulancier, les secteurs forestier et manufacturier ainsi que dans les services conseils.

Le secteur forestier occupe une place prépondérante au sein des coopératives de travail. À lui seul, il génère 69 % du chiffre d'affaires et détient 63 % des actifs.

Tableau 16

Portrait de l'ensemble des coopératives de travail déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité

	Nombre de coopératives	Nombre de coopératives (%)	Nombre de membres	Nombre d'emplois	Chiffre d'affaires (M\$)	Actifs (M\$)
Ambulancier	6	2,9	810	847	57,9	37,3
Forestier	51	24,5	3 062	4 087	290,6	156,6
Manufacturier	26	12,5	273	293	11,8	7,5
Services conseils	38	18,3	321	322	10,3	6,2
Autres secteurs	87	41,8	1 511	1 471	51,7	41,3
Total	208	100,0	5 977	7 020	422,3	248,9

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

3.2 Taux de survie des coopératives de travail

Pour l'ensemble des coopératives de travail, le taux de survie atteint 60 % après trois ans, 45,8 % après cinq ans et 29,3 % après 10 ans. Ces taux de survie sont nettement plus faibles que ceux des coopératives de consommateurs et de producteurs. On observe, par ailleurs, de très fortes disparités entre les principaux groupes de coopératives de travail comme en témoigne le tableau 17.

Tableau 17 Taux de survie des coopératives de travail par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)

Secteurs	Nombre d'années d'activité									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ambulancier	100,0	85,7	85,7	85,7	85,7	83,3	83,3	83,3	83,3	83,3
Forestier	90,6	77,4	71,7	63,5	62,7	61,7	62,2	59,5	53,7	53,8
Manufacturier	77,4	64,5	48,4	40,7	35,1	32,1	22,7	22	23,1	19,4
Services conseils	86,7	73,3	62,7	58,6	53,0	38,6	38,2	42,2	39,5	35,7
Autres secteurs	88,3	70,2	58,5	46,4	40,2	31,5	30,8	27,5	24,2	19,5
Total	86,8	71,1	60,0	50,8	45,8	38,1	36,6	35,1	32,6	29,3

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le secteur ambulancier affiche un taux de survie élevé. Il faut toutefois prendre en considération que seulement sept coopératives sont recensées pour les fins de l'étude. En outre, contrairement aux autres coopératives de travail, ce sont des entreprises existantes rachetées par leurs travailleurs, qui, pour ce faire, ont formé une coopérative. Signalons que les coopératives ambulancières possèdent des ententes avec le gouvernement du Québec leur assurant l'exclusivité d'un territoire, ce qui protège leur marché contre la concurrence potentielle.

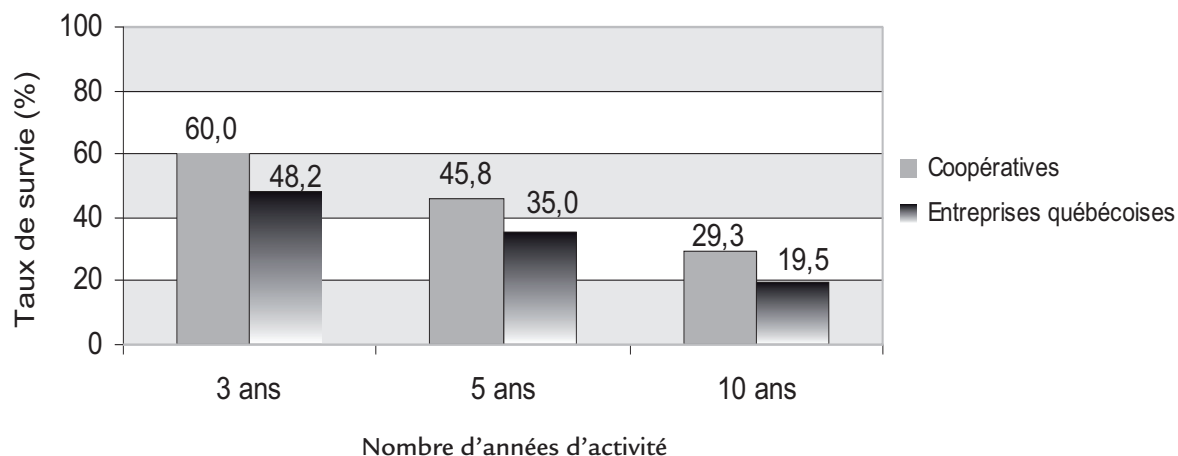
Le secteur forestier montre un taux de survie respectable après trois, cinq et 10 ans. Les entreprises de ce secteur appartenant à l'échantillon de l'étude ont commencé leurs opérations entre 1985 et 2004. Les coopératives constituées pendant cette période, dans la majorité des cas, ont orienté leurs activités principalement vers l'aménagement forestier et les services connexes, contrairement aux coopératives forestières formées avant 1985, qui étaient davantage engagées dans la récolte de bois.

Les coopératives de travail oeuvrant dans le domaine manufacturier et celles des autres secteurs montrent des taux de survie nettement inférieurs aux autres coopératives de travail mais semblables aux entreprises du Québec. Nous devons souligner que plusieurs coopératives manufacturières appartiennent au secteur de la fabrication de vêtements. Les coopératives de ce domaine ont été durement touchées, surtout par la concurrence des pays émergents, où les salaires et les coûts de production sont très faibles en général.

Le secteur des services conseils fait bonne figure, affichant un taux de survie de 53 % après cinq ans et de 35,7 % après 10 ans. On retrouve dans ce groupe des coopératives oeuvrant principalement en gestion et en administration ainsi que dans les services informatiques. Ces coopératives, généralement de petite taille (moins de 10 employés), occupent des niches particulières de marché généralement moins affectées par la concurrence des grandes entreprises.

En ce qui a trait au nombre d'entreprises, les autres secteurs regroupent plus de 50 % de la population totale utilisée pour le calcul du taux de survie des coopératives de travail. Ce groupe d'entreprises disparates dans leurs activités enregistre un taux de survie après 10 ans semblable à celui des coopératives de travail du secteur manufacturier.

Graphique 15 Comparaison entre le taux de survie des coopératives de travail et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)

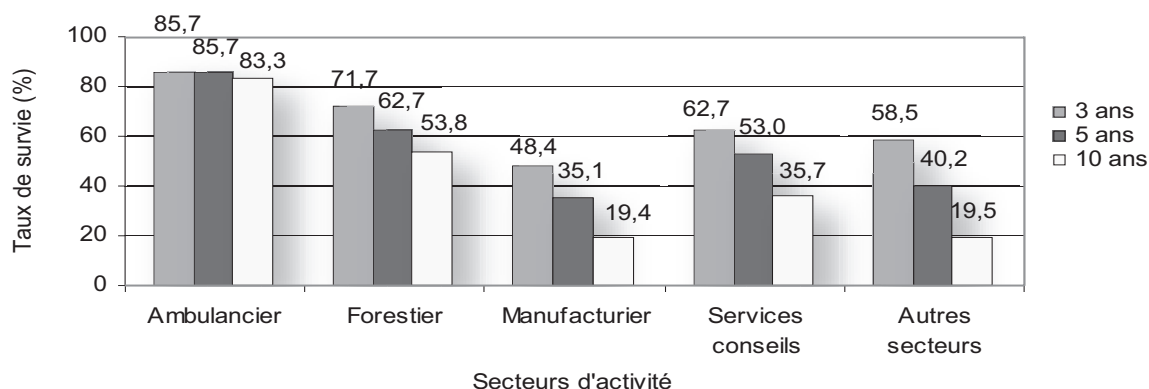


Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Les coopératives de travail présentent un taux de survie après trois, cinq et 10 ans légèrement supérieur à celui des entreprises du Québec.

La performance des secteurs forestier, ambulancier et des services conseils tirent vers le haut les résultats de l'ensemble des coopératives de travail. Sans ces secteurs, la performance au chapitre du taux de survie des coopératives de travail serait assez semblable à celle des entreprises du Québec.

Graphique 16 Taux de survie des coopératives de travail, par secteur d'activité, après trois, cinq et 10 ans (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le graphique 16 illustre bien les différences de taux de survie entre les groupes de coopératives de travail. Deux secteurs se distinguent pour leur pérennité, soit les secteurs ambulancier et forestier. Les services conseils présentent aussi des performances assez solides au chapitre de la longévité. Dans le secteur manufacturier et les autres secteurs, la diversité des activités poursuivies favorise peu le travail en réseau. Cet isolement et les difficultés économiques vécues par certains secteurs économiques fortement représentés (ex. : vêtements) dans ce groupe, se sont traduits par une plus faible pérennité des entreprises.

3.3 Le secteur ambulancier

Le taux de survie des coopératives de travail du secteur ambulancier est très stable. Il est de 85,7 % pour les périodes de trois et cinq ans et de 83,3 % pour la période 10 ans.

Les coopératives du secteur ambulancier fournissent du travail à leurs membres en exploitant une entreprise dans le domaine du transport ambulancier. Au cours des dernières années, ces organisations ont quelque peu étendu leur territoire et procédé à l'acquisition d'entreprises. Ces éléments contribuent à expliquer la progression marquée du chiffre d'affaires et des actifs de ces organisations.

Le nombre de coopératives du secteur ambulancier est demeuré stable (tableau 18) au cours de la dernière décennie. Les coopératives de ce secteur ont donc privilégié, pour leur croissance, l'acquisition d'entreprises plutôt que la multiplication du nombre de nouvelles coopératives. Le chiffre d'affaires a plus que doublé en 10 ans passant de 28,9 millions de dollars en 1994 à 57,9 millions en 2004. Le nombre de membres et d'employés a également bondi, soutenu par cette expansion.

Tableau 18

Évolution des coopératives de travail déclarantes
du secteur ambulancier, 1994-2004

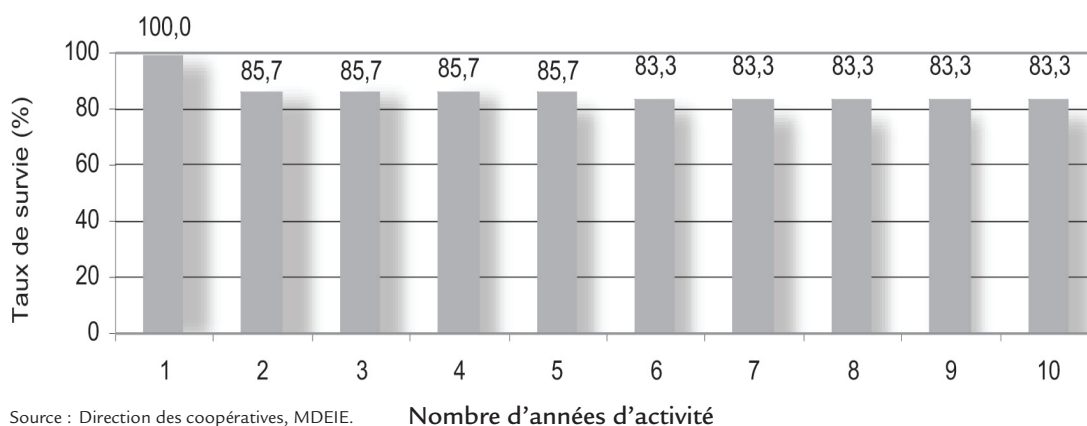
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	5	5	6	20,0
Nombre de membres	519	533	810	56,1
Nombre d'employés	519	626	847	63,2
Chiffre d'affaires (M\$)	28,9	34,7	57,9	100,3
Actifs (M\$)	14,8	20,3	37,3	152,0

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le taux de survie des coopératives de travail du secteur ambulancier est très élevé. Toutefois il faut tenir compte du faible nombre de coopératives. En effet, sept entreprises ont été recensées pour la période couverte par l'étude, ce qui peut créer un certain biais.

Graphique 17

Taux de survie des coopératives de travail du secteur ambulancier,
selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les membres des coopératives de travail du secteur ambulancier sont syndiqués. Il est à rappeler que, dans la majorité des cas, le syndicat, avec l'aide du Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois du Québec (devenu par la suite MCE Conseils) a favorisé l'implantation de la formule coopérative dans ce secteur. Ces coopératives se sont regroupées récemment en fédération, ce qui pourrait favoriser leur expansion au cours des prochaines années.

Les coopératives oeuvrant dans le secteur ambulancier couvrent de vastes territoires et desservent, en totalité ou en partie, les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de l'Outaouais, de la Montérégie, de l'Estrie, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent.

3.4 Le secteur forestier

Les coopératives forestières franchissent le cap des 10 années d'existence plus d'une fois sur deux. À plus court terme, c'est plus de sept coopératives sur 10 qui poursuivent leurs activités après trois ans et plus de six sur 10 après cinq ans.

Les coopératives de travail du secteur forestier ou coopératives forestières regroupent plus de 3 000 membres et procurent du travail à quelque 4 087 personnes en 2004. Elles jouent un rôle de premier plan au sein de l'ensemble des coopératives de travail au Québec. Les entreprises de ce secteur d'activité ont connu, au cours des dernières années, une conjoncture de marché extrêmement difficile. En effet, la concurrence sur les marchés extérieurs, le taux de change élevé et les taxes américaines sur le bois d'œuvre ont grandement influé sur le chiffre d'affaires et la rentabilité.

Portées par une conjoncture dans l'ensemble favorable, entre 1994 à 1999, les coopératives forestières ont enregistré d'excellentes performances sur tous les plans. Au cours des dernières années, on a observé une détérioration majeure par rapport à 1999, qui s'est traduite par des baisses significatives de l'emploi, du chiffre d'affaires et des actifs.

Tableau 19

Évolution des coopératives de travail déclarantes du secteur forestier, 1994-2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	47	51	51	8,5
Nombre de membres	3 372	3 527	3 062	-9,2
Nombre d'employés	3 756	5 354	4 087	8,8
Chiffre d'affaires (M\$)	201,1	419,6	290,6	44,5
Actifs (M\$)	104,5	278,7	156,6	49,9

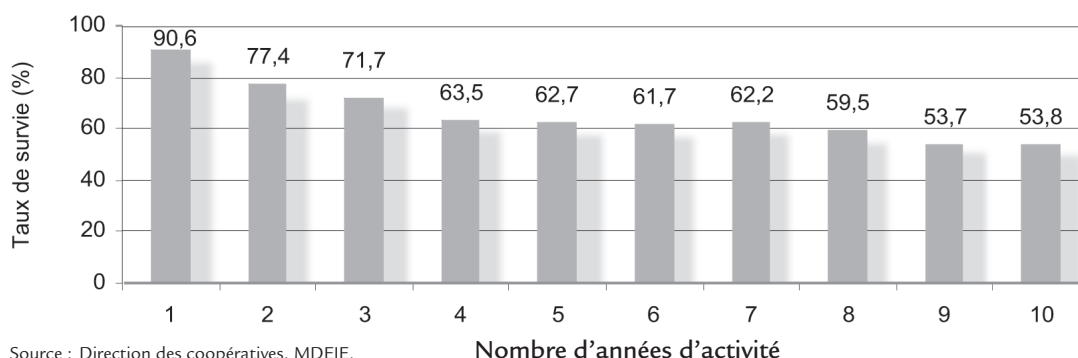
Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les quatre premières années d'existence sont déterminantes quant à la poursuite des activités des coopératives dans le secteur forestier.

De 1985 à 2002, 53 coopératives ont démarré dans le secteur forestier. Très peu d'entre elles ont fermé leurs portes après les quatre premières années d'activité. Il faut rappeler que ces coopératives doivent composer avec un marché où la concurrence est féroce, particulièrement en aménagement forestier, où les marges bénéficiaires sont renommées pour être très serrées. Divers facteurs font que certaines coopératives forestières ont de la difficulté à percer solidement le marché : manque de contrats, pénurie de main-d'œuvre, gestion inappropriée, manque de financement, prix insuffisants dans certains contrats pour couvrir les coûts, etc.

Graphique 18

**Taux de survie des coopératives de travail
du secteur forestier, selon le nombre d'années d'activité (%)**



L'évolution importante du contexte de gestion de la forêt depuis une vingtaine d'années a créé, d'une part, de nouvelles contraintes et, d'autre part, de nouvelles occasions pour des expertises plus spécialisées dans les différentes sphères de l'exploitation et de la mise en valeur de la forêt. Plusieurs coopératives forestières ont donc déployé une offre de service davantage intégrée en tenant compte des différentes exigences d'intervention forestière. Cette expertise sectorielle leur a permis, dans plusieurs cas, de se distinguer par rapport à la concurrence. Rappelons que les coopératives forestières ont des activités importantes dans la plantation de semis, le dégagement, l'éclaircie précommerciale ou commerciale, le scarifiage et, bien entendu, la récolte de bois et les activités périphériques (ex. : construction de chemins forestiers). Certaines coopératives ont également des activités de sciage dans des filiales ou grâce à des participations dans des compagnies.

3.5 Le secteur manufacturier

Les coopératives de travail du secteur manufacturier sont celles qui affichent les taux de survie les plus faibles parmi les coopératives de travail. Ils s'élèvent à 48,4 %, 35,1 % et 19,4 % sur des périodes respectives de trois, cinq et 10 ans.

Le secteur manufacturier ou de la fabrication regroupe les sous-secteurs de l'imprimerie et de l'édition, du vêtement et du manufacturier en général. Les coopératives oeuvrant dans le domaine manufacturier ont connu une augmentation du nombre d'entreprises déclarantes depuis 1999 (tableau 20). L'écart entre 1994 et 1999 des principaux indicateurs est principalement imputable à une entreprise d'envergure, du domaine de l'imprimerie, qui a fermé ses portes en 1995. Si on analyse plus en détail les différents sous-secteurs, on se rend compte, comme il a été souligné précédemment, que le sous-secteur du vêtement explique grandement la contre-performance du secteur manufacturier dans sa globalité.

Tableau 20

**Évolution des coopératives de travail déclarantes
du secteur manufacturier, 1994-2004**

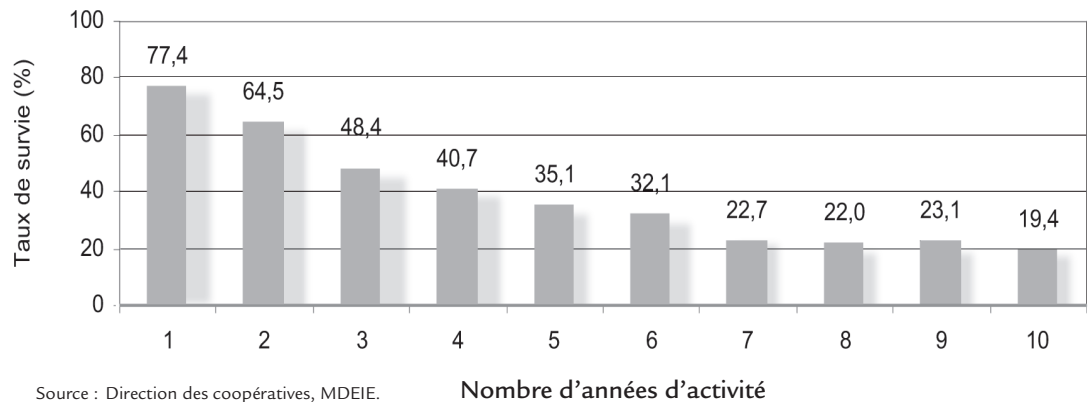
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	14	16	26	85,7
Nombre de membres	332	183	273	-17,8
Nombre d'employés	251	197	293	16,7
Chiffre d'affaires (M\$)	15,9	5,8	11,8	-25,8
Actifs (M\$)	10,1	2,9	7,5	-25,7

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives de travail du secteur manufacturier affichent les taux de survie les plus faibles dans la catégorie des coopératives de travail pour les périodes de trois, cinq et 10 ans. Toujours sur des périodes de trois, cinq et 10 ans, le sous-secteur du vêtement affiche des taux de survie de 28,6 %, 24% et de 6,7 %. Comme on y dénombre presque autant d'entreprises que dans les sous-secteurs de l'imprimerie et de l'édition et du manufacturier en général réunis, cela se répercute inévitablement sur le taux de survie global du secteur.

Graphique 19

**Taux de survie des coopératives de travail du secteur
manufacturier, selon le nombre d'années d'activité (%)**



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Plusieurs coopératives de travail du secteur manufacturier ont été constituées pour sauver ou relancer des entreprises en difficulté. Ces tentatives, en majorité, n'ont pas été couronnées de succès pour différentes raisons.

On pourrait avancer que la concurrence dans les marchés visés, la santé financière initiale de l'entreprise et le manque d'expertise dans la gestion et l'organisation de la production ont contribué à la cessation des activités de plusieurs coopératives du secteur manufacturier. Les coopératives de travail œuvrant dans la fabrication, peut-être de façon plus prononcée que les autres coopératives de travail, montrent bien le défi et la difficulté pour des employés de bien concilier les rôles de propriétaires et de travailleurs.

3.6 Le secteur des services conseils

Les coopératives de travail du secteur des services conseils présentent un taux de survie de 62,7 % après trois ans, de 53 % après cinq ans et de 35,7 % après 10 ans.

Ce secteur se compose de trois sous-secteurs : les services informatiques, les services aux entreprises et les autres services conseils. L'augmentation du nombre d'entreprises dans ce secteur pourrait s'expliquer par une mise de fonds minime au démarrage et une absence de barrière à l'entrée, l'entreprise reposant d'abord sur un capital intangible, l'expertise.

On retrouve dans ce secteur trois entreprises qui représentent 44 % du chiffre d'affaires et 57 % des actifs pour l'année 2004. On constate donc une proportion importante de petites coopératives dans ce groupe. On note également une augmentation du nombre de coopératives démarrées dans les services conseils de 1994 à 2004.

Tableau 21

Évolution des coopératives de travail déclarantes du secteur des services conseils, 1994-2004

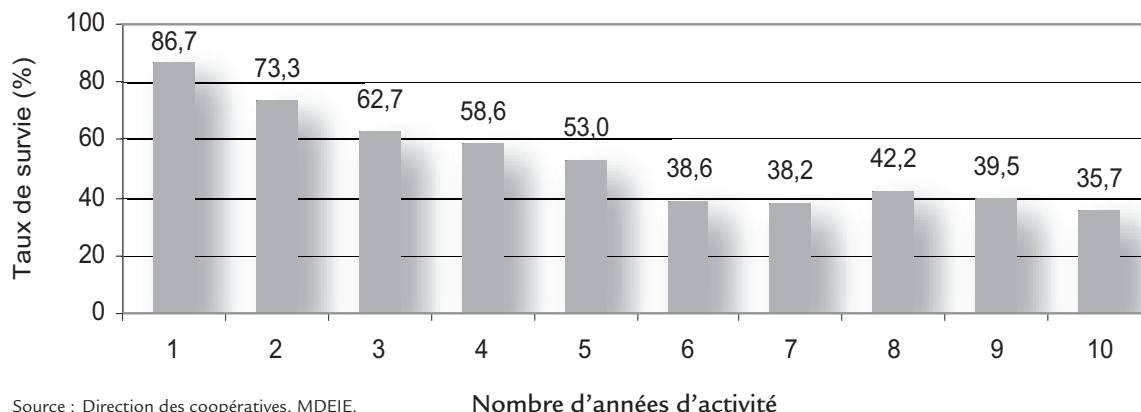
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	18	28	38	111,1
Nombre de membres	138	199	321	132,6
Nombre d'employés	130	156	322	147,7
Chiffre d'affaires (M\$)	6,8	7,4	10,3	51,5
Actifs (M\$)	5,1	5,2	6,2	21,6

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

On peut observer un besoin grandissant des entreprises, au Québec comme ailleurs, de faire appel à des professionnels pour améliorer leur performance et devenir plus compétitives.

Une part importante des services transigés visent d'ailleurs les nouvelles technologies, surtout celles liées à l'informatique. Il faut noter que les cinq premières années d'activité (graphique 20) apparaissent de loin comme les plus importantes pour la survie des coopératives de ce groupe. À partir de la sixième année, on constate peu de disparitions de coopératives dans ce secteur.

Graphique 20 Taux de survie des coopératives de travail du secteur des services conseils, selon le nombre d'années d'activité (%)



L'émergence des coopératives de services conseils s'inscrit dans une nouvelle dynamique économique, qui engendre une demande pour des services spécialisés et souvent personnalisés. Il a été noté, par ailleurs, que plusieurs coopératives de travail des services conseils semblent ne connaître qu'une faible croissance, ce qui peut s'avérer inquiétant dans un contexte économique fortement concurrentiel et en mouvance.

3.7 Les autres secteurs

Les coopératives de travail oeuvrant dans les autres secteurs démontrent des taux de survie de 58,5 % après trois ans, de 40,2 % après cinq ans et de 19,5 % après 10 ans.

Sont classés dans cette section, les différents secteurs d'activité comptant trop peu de coopératives de travail pour qu'on puisse en faire une analyse sectorielle. Nous avons donc regroupé, sous cette rubrique, différents sous-secteurs, dont le domaine agricole, les bleuetières, les arts et spectacles, l'alimentation, les services sociaux, l'hébergement et la restauration et les loisirs.

En 2004, près de 14 % des coopératives déclarantes contribuaient à expliquer 60 % du chiffre d'affaires et 45 % des actifs de ce groupe. Comme dans le secteur des services conseils, on retrouve une nette prépondérance de petites coopératives. Il est surprenant, par ailleurs, de constater la croissance du nombre d'entreprise de 1994 à 2004, laquelle atteint 35,9 %.

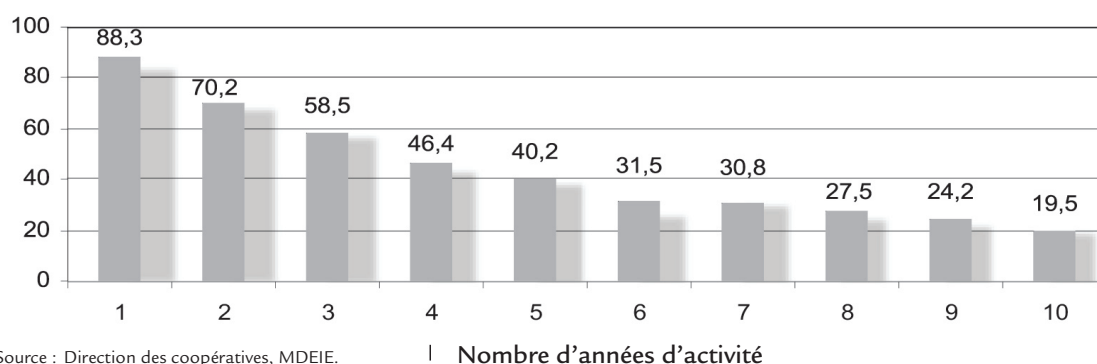
Tableau 22 Évolution des coopératives de travail déclarantes des autres secteurs, 1994-2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	64	78	87	35,9
Nombre de membres	1 728	1 493	1 511	-12,6
Nombre d'employés	930	1 574	1 471	58,2
Chiffre d'affaires (M\$)	52,3	73,6	51,7	-1,1
Actifs (M\$)	22,9	39,7	41,4	80,8

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Sur une période de 10 ans, cet amalgame des autres secteur affiche l'avant-dernier taux de survie (19,5 %) au sein des coopératives de travail. Les sous-secteurs des arts et spectacles ainsi que du commerce expliquent, dans une certaine mesure, les résultats qui sont semblables à ceux des entreprises en général pour cette période.

Graphique 21 Taux de survie des coopératives de travail des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives de travail des autres secteurs posent un défi important pour les développeurs coopératifs, car l'expertise sectorielle dont ces entreprises ont besoin pour assurer leur croissance est difficile à trouver, surtout dans un contexte où l'on retrouve un grand nombre de secteurs économiques représentés et un petit nombre de coopératives au sein de chacun d'eux. De plus, on constate que plusieurs de ces projets émergent hors des circuits des organismes de développement et d'aide aux entreprises. Ces organismes, qui pourraient aider les entrepreneurs à bien structurer leur projet de départ et à détecter les situations pouvant nécessiter des interventions de suivi plus ciblées, sont malheureusement peu mis à contribution dans un certain nombre de projets de coopératives de travail, notamment dans les autres secteurs.

Chapitre 1

Les coopératives de travailleurs actionnaires

4.1 Profil général

La coopérative de travailleurs actionnaire (CTA) est celle qui regroupe exclusivement des personnes physiques dans le but d'acquérir et de détenir des actions de la compagnie qui les emploie¹⁸. La coopérative permet ainsi à ses membres d'être collectivement actionnaires de la compagnie qui leur fournit du travail. Les coopératives de travailleurs actionnaires se retrouvent principalement dans les secteurs forestier, manufacturier et des services conseils.

Les coopératives de travailleurs actionnaires ont connu un essor principalement à partir du début des années 1990. Les CTA sont davantage présentes que les coopératives de travail dans le secteur manufacturier et dans d'autres domaines nécessitant une capitalisation importante, en raison de leur capacité plus grande à s'engager dans des partenariats financiers avec d'autres investisseurs.

En ce qui a trait à l'interprétation de l'évolution du portrait des coopératives de travailleurs actionnaires, il est de mise de faire preuve d'une grande prudence. En effet, on constate qu'elles utilisent des méthodes différentes dans la façon de présenter leurs états financiers (comptabilisation au coût d'acquisition ou à la valeur de consolidation). Ces variantes rendent plus difficile l'interprétation des résultats relatifs au chiffre d'affaires¹⁹ et aux actifs, présentés au tableau 23. Les actifs des coopératives, rappelons-le, se composent habituellement de placements, en l'occurrence d'actions ordinaires et privilégiées mais également d'autres titres (débentures, prêts, etc.). Quant au nombre d'emplois, celui-ci fait référence au nombre de personnes qui travaillent dans la compagnie dont la CTA est détentrice d'une partie du capital-actions.

Tableau 23

Portrait de l'ensemble des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité

	Nombre de coopératives	Nombre de coopératives (%)	Nombre de membres	Nombres d'emplois	Chiffre d'affaires ¹⁹ (M\$)	Actifs (M\$)
Forestier	7	9,7	376	376	0,6	11,6
Manufacturier	16	22,2	962	874	0,5	8,9
Services conseils	24	33,4	842	569	1,7	12,3
Autres secteurs	25	34,7	1 908	1 609	1,0	19,3
Total	72	100,0	4 088	3 428	3,8	52,1

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

¹⁸ Extrait de l'article 225 de la Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. C-67.2).

¹⁹ Ne comprend pas le chiffre d'affaires des compagnies dans lesquelles investissent les CTA.

4.2 Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires

De 1985 à 2002, 148 CTA ont amorcé leurs activités et sont comprises dans la population pour les fins de l'étude. On remarque, dès le départ, que pour un même domaine d'activité, il y a des écarts considérables au chapitre du taux de survie entre la formule de la coopérative de travail et celle de la coopérative de travailleurs actionnaire, par exemple dans les secteurs forestier et manufacturier.

Si on compare les taux de survie de la présente étude avec ceux obtenus dans la première version, le nouveau taux pour la période de cinq ans est inférieur d'environ 3 %. Pour la période de 10 ans, on constate une diminution de plus de 15 %²⁰ du taux de survie dans la nouvelle version. Cette variation importante s'explique par l'élargissement considérable²¹ de la population dans la présente étude.

Tableau 24 Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)

Secteurs	Nombre d'années d'activité									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Forestier	86,4	81,8	68,2	66,7	52,4	50,0	35,0	36,8	29,4	31,3
Manufacturier	95,7	76,1	63,0	53,5	31,0	21,1	18,2	9,4	7,7	9,5
Services conseils	96,2	92,3	84,6	80,0	58,8	58,3	50,0	50,0	25,0	33,3
Autres secteurs	94,4	79,6	66,7	57,1	57,8	42,1	41,2	30,0	34,8	33,3
Total	93,9	81,1	68,9	60,9	48,0	38,0	33,0	25,8	23,0	24,6

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Sur un horizon de trois ans, c'est le secteur des services conseils qui domine au chapitre du taux de survie. Cependant, l'écart s'estompe (sauf pour le secteur manufacturier) pour la période de cinq ans. Par ailleurs, c'est le secteur manufacturier qui affiche, de loin, le plus faible taux de survie après 10 ans.

Malgré certaines conjonctures difficiles, le secteur forestier s'en tire relativement bien, avec un taux de survie de 31,3 % pour une période de 10 années d'existence. Fait étonnant, les coopératives des autres secteurs, groupe relativement disparate, présentent le taux de survie le plus élevé (ex aequo avec les services conseils) sur une période de 10 ans, avec 33,3 %.

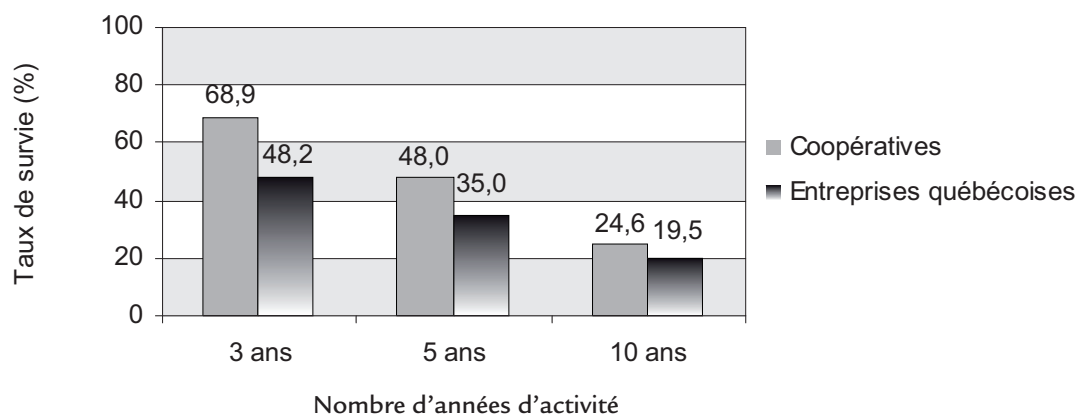
Le taux de survie des CTA est plus élevé que celui des entreprises québécoises mais nettement moins élevé que celui des coopératives de consommateurs et de producteurs. Les CTA, par ailleurs, ont, sur des périodes de trois et cinq ans,

²⁰ Dans l'étude précédente, le taux de survie des CTA s'établissait à 51 % après cinq ans et à 40 % après 10 ans.

²¹ L'étude précédente comptait seulement 41 coopératives pour le calcul du taux de survie de cinq ans et cinq pour le taux de survie de 10 ans. Dans la présente version, on compte 125 CTA pour le calcul du taux de survie de cinq ans et 61 pour celui de 10 ans.

une pérennité plus grande que celle des coopératives de travail. Cependant, sur un horizon de 10 ans, le taux de survie des CTA est plus bas que celui des coopératives de travail (24,6 % contre 29,3 %).

Graphique 22 Comparaison entre le taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

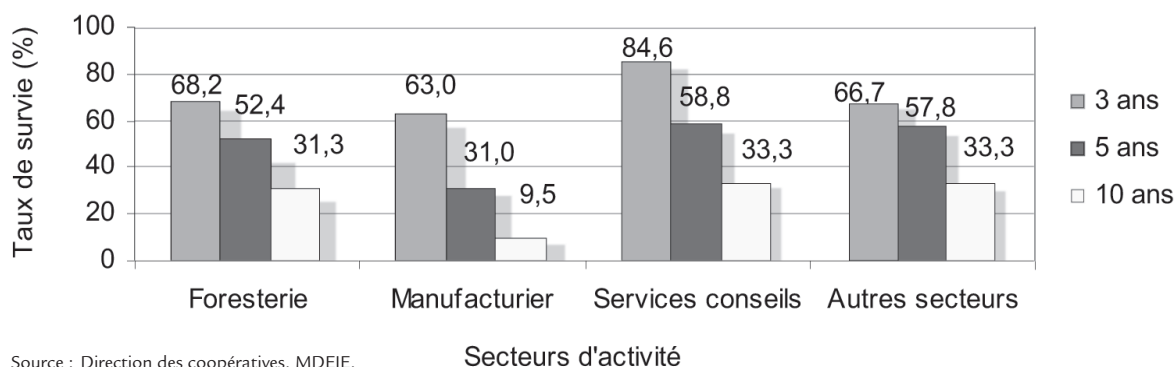
La pérennité des CTA est grandement liée à la survie de la compagnie dans laquelle elle investit. Or, la grande majorité des CTA sont constituées pour investir dans des compagnies qui existent déjà et, pour plusieurs, depuis quelques années. On serait porté à croire que cette caractéristique contribue à améliorer le taux de survie des CTA, car le risque de fermeture d'une entreprise diminue fortement après notamment les trois premières années d'activité. Cependant, d'autres facteurs semblent annuler entièrement cet effet au chapitre du taux de survie des CTA. D'abord, rappelons que plusieurs CTA ont été formées dans un contexte à haut risque, où la compagnie visée était souvent en redressement ou en relance. Ensuite, un bon nombre de CTA sont liquidées après quelques années, non pour des raisons d'insuccès de la compagnie mais pour d'autres considérations : désintérêt des travailleurs à capitaliser sur une période prolongée, désir de réaliser un gain de capital sur la vente des actions, désir de se retirer de l'actionnariat à la suite de l'arrivée de nouveaux investisseurs, vente de l'entreprise, etc. Ces éléments pouvant entraîner la liquidation de CTA ne se retrouvent pas dans les autres catégories de coopératives, puisque la CTA est la seule forme de coopératives qui comporte un partage de l'actionnariat avec des partenaires externes.

Le retrait volontaire de l'actionnariat par certaines CTA et donc la cessation de leurs activités ne constitue pas un échec même si cela se traduit par une baisse du taux de survie de ces coopératives.

Les CTA qui sont liquidées pour des raisons volontaires, ont souvent contribué, pendant quelques années, à la relance ou à la croissance des entreprises. Présentement, nous ne possédons

aucune compilation précise sur le nombre de CTA qui se sont liquidées pour des raisons volontaires, alors que la compagnie continue de fonctionner normalement après ce retrait de la CTA de l'actionariat. Nous comptons nous pencher sur cette question dans l'avenir afin de mieux cerner l'évolution des CTA dans le temps.

Graphique 23 Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires, par secteur, après trois, cinq et 10 ans (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Comme en témoignent le graphique 23 et le tableau 24, le taux de survie des CTA continue à diminuer de façon assez significative même après trois et cinq ans. Contrairement aux autres coopératives, on constate plus de fermetures de CTA entre la quatrième et la dixième année, de façon proportionnelle, qu'entre le démarrage et la fin de la troisième année. Ce constat semble démontrer une fois de plus que le retrait volontaire des CTA du capital-actions est une variable significative affectant le taux de survie de ces coopératives.

4.3 Le secteur forestier

Plus de 68 % des coopératives de travailleurs actionnaires du secteur forestier poursuivent leurs activités après trois ans. Ce taux fléchit à 52,4 % après cinq ans et se situe à 31,3 % après 10 ans.

Le nombre de coopératives de travailleurs actionnaires dans le secteur forestier a baissé de 22,2 % depuis 1994. On observe également un recul du nombre d'emplois et du nombre de membres (tableau 25). Rappelons qu'il faut être prudent lors de l'interprétation du chiffre d'affaires et des actifs, étant donné les différentes formes que peut revêtir la présentation des états financiers, tel qu'il a été expliqué précédemment.

Tableau 25

Évolution des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes
du secteur forestier, 1994-2004

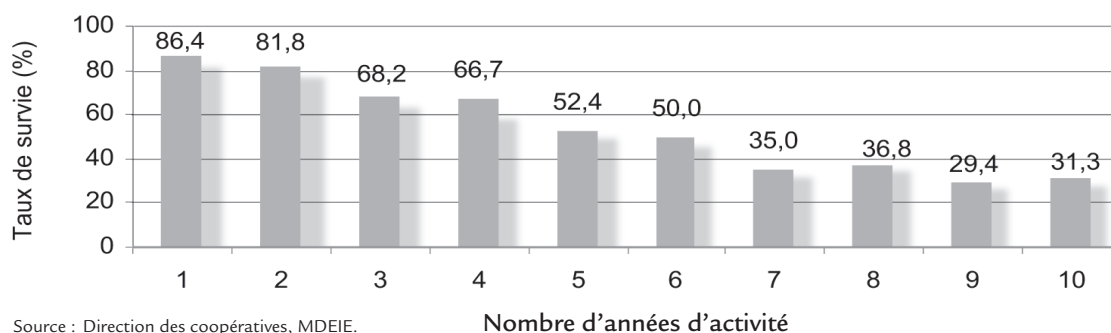
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	9	8	7	-22,2
Nombre de membres	400	490	376	-6,0
Nombre d'employés	445	388	376	-15,5
Chiffre d'affaires (M\$)	5,2	8,5	0,6	-88,5
Actifs (M\$)	3,3	3,9	11,6	251,5

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les CTA de ce groupe se situent, pour environ la moitié, dans le sciage, tandis que les coopératives de travail du secteur forestier sont, pour la grande majorité, dans la récolte de bois et l'aménagement, ce qui rend la comparaison plus difficile. Le sciage, précisons-le, est un secteur très cyclique, qui vit des perturbations très prononcées. De plus, les entreprises de ce secteur nécessitent des capitaux nettement plus importants que celles oeuvrant dans la récolte de bois et l'aménagement forestier. Il faut aussi noter que le nombre de CTA du secteur forestier est relativement faible si on le compare à celui des coopératives de travail, ce qui crée aussi un biais dans la comparaison. Les performances relatives au taux de survie pour ces CTA sont plutôt bonnes, compte tenu des difficultés vécues par ce secteur, notamment au cours des dernières années. Par ailleurs, on remarque que ces résultats sont en deçà de ceux observés dans les coopératives de travail du secteur forestier, particulièrement après 10 années d'activité.

Graphique 24

Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires
du secteur forestier, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

La pénétration de la formule CTA dans le domaine forestier est quelque peu ralentie par la concentration grandissante des entreprises du secteur depuis environ une dizaine d'années, ce qui laisse moins de possibilités de partenariat.

Les partenariats coopératifs qui se concluent dans le secteur forestier viennent davantage des coopératives de travail, qui investissent avec d'autres actionnaires dans des entreprises de transformation afin de trouver, par exemple, des débouchés pour le bois récolté.

4.4 Le secteur manufacturier

Les taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires du secteur manufacturier sont les plus bas de cette catégorie de coopératives. Un peu plus de 9 % d'entre elles survivent à leur dixième année d'activité.

Le secteur manufacturier regroupe les sous-secteurs de l'imprimerie et de l'édition, de la fabrication en général et du vêtement. Au cours des 10 dernières années, ce secteur a surpris par l'augmentation du nombre de membres et d'employés. Il est important de spécifier par ailleurs que deux coopératives contribuent à expliquer un peu plus du tiers du nombre de membres et d'emplois en 2004. Les autres coopératives du groupe sont donc de plus petite taille.

Tableau 26

Évolution des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes du secteur manufacturier, 1994-2004

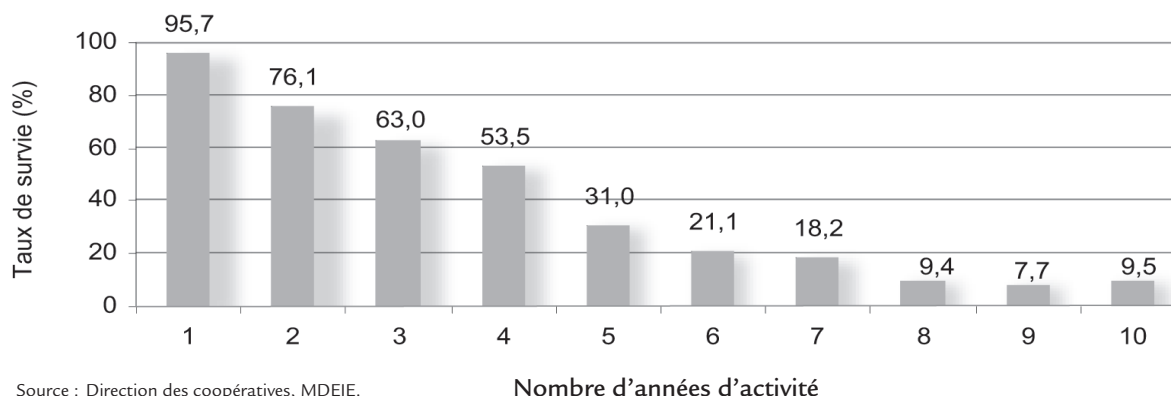
	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	6	12	16	166,7
Nombre de membres	663	971	962	45,1
Nombre d'employés	663	849	874	31,8
Chiffre d'affaires (M\$)	0,005	0,5	0,5	9 900,0
Actifs (M\$)	2,1	7,7	8,9	323,8

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le nombre de CTA dans ce secteur d'activité n'est pas très élevé, ce qui peut affecter quelque peu la tendance observée. Néanmoins, certains constats peuvent être dégagés. Ainsi, contrairement à la situation des coopératives de travail, ce n'est pas le sous-secteur du vêtement qui tire vers le bas le taux de survie mais bien les autres coopératives du sous-secteur manufacturier.

Bon nombre des CTA du secteur manufacturier ont été implantées dans des compagnies en difficulté ou en consolidation. Dans ces circonstances, la formule coopérative s'avérait presque une solution de dernier recours, ce qui s'est traduit par des résultats plus faibles en ce qui concerne les taux de survie.

Graphique 25 Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires du secteur manufacturier, selon le nombre d'années d'activité (%)



Dans un certain nombre de cas, on note que la disparition de la CTA n'est pas due à la fermeture de la compagnie mais à la vente des actions détenues par les travailleurs. Comme il a été mentionné précédemment, chez ces CTA on observe assez souvent un phénomène où les travailleurs, après quelques années, veulent cesser de capitaliser et désirent réaliser leur investissement. À titre d'exemple, lors de l'arrivée de nouveaux actionnaires, on observe souvent une redéfinition des partenariats internes, qui se traduit, dans un certain nombre de cas, par une vente des actions de la CTA, les travailleurs jugeant qu'il est moins pertinent ou stratégique, dans le nouveau contexte d'affaires, de continuer à participer à l'actionnariat de l'entreprise.

4.5 Le secteur des services conseils

Les coopératives de travailleurs actionnaires du secteur des services conseils affichent les meilleurs taux parmi les coopératives de travailleurs actionnaires : pour les périodes de trois et cinq ans, ils sont respectivement de 84,6 % et 58,8 %, et pour la période de 10 ans, il se situe à 33,3 %.

Ce secteur se compose, tout comme celui des coopératives de travail, de trois sous-secteurs : les services informatiques, les services aux entreprises et les autres services conseils. Les services informatiques représentent la moitié des entreprises déclarantes en 2004.

Au début des années 1990, peu de coopératives de travailleurs actionnaires étaient présentes dans les services conseils. Au cours de la dernière décennie, ce secteur a connu une popularité découlant probablement d'un besoin accru des entreprises de se faire accompagner au chapitre de la gestion et des services informatiques. On a assisté également à la création de CTA visant à retenir les ressources humaines en offrant la participation à l'actionnariat. Cette motivation des actionnaires de retenir les ressources humaines dans l'entreprise et donc de conserver l'expertise grâce à un intéressement des travailleurs se trouve également à l'origine d'autres projets CTA n'appartenant pas à ce groupe.

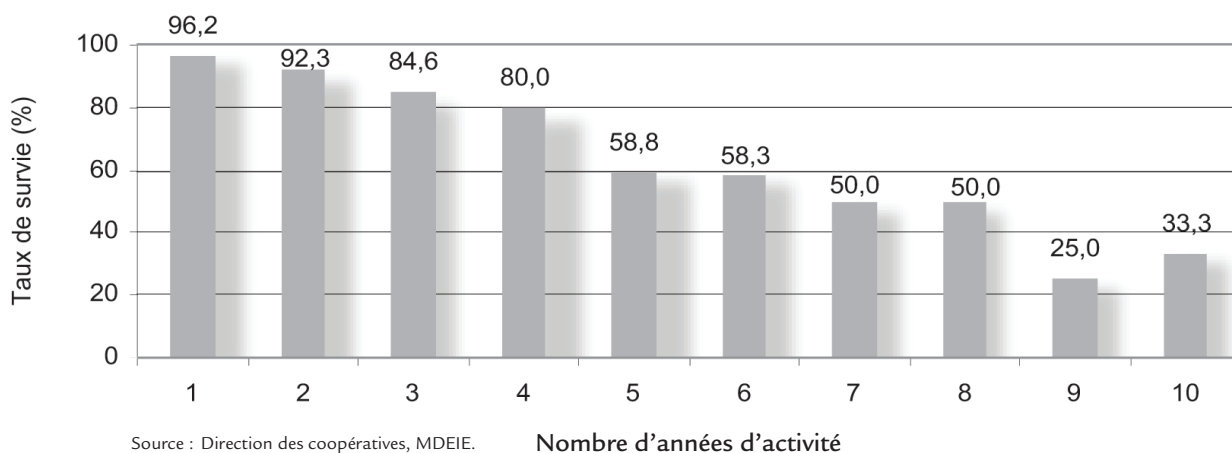
Tableau 27 Évolution des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes du secteur des services conseils, 1994-2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	4	8	24	500,0
Nombre de membres	32	296	842	2 531,3
Nombre d'employés	32	296	569	1 678,1
Chiffre d'affaires (M\$)	0,01	0,3	1,7	16 900,0
Actifs (M\$)	0,2	3,8	12,3	6 050,0

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Un peu comme pour les coopératives de travail en services conseils, on observe que les compagnies intégrant une CTA dans ce secteur occupent généralement des marchés de niche avec une clientèle assez différente de celle des grandes firmes. Donc, ces entreprises semblent assez bien positionnées sur le marché en offrant, par exemple, des services personnalisés et des expertises spécifiques.

Graphique 26 Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires du secteur des services conseils, selon le nombre d'années d'activité (%)



Les coopératives de travailleurs actionnaires des services conseils oeuvrent dans des domaines nécessitant généralement moins de capitaux de développement que ceux des entreprises manufacturières, par exemple, ce qui peut être un atout.

De plus, les entreprises visées étant d'assez petite taille, elles profitent d'une grande flexibilité de fonctionnement. Cette flexibilité provient principalement du fait que, souvent, une part importante du personnel est rémunérée par projet, selon les contrats exécutés.

4.6 Les autres secteurs

Plus de 66,7 % des coopératives franchissent le cap de trois ans et 57,8 % poursuivent leurs activités après cinq ans. Étonnamment, sur un horizon de 10 ans, les coopératives des autres secteurs obtiennent les meilleurs résultats, ex aequo avec les services conseils de cette catégorie, avec 33,3 %.

Cette section est caractérisée par un ensemble de coopératives qui oeuvrent dans des domaines totalement disparates. En 2004, trois entreprises contribuent par ailleurs à expliquer plus de 60 % du nombre de membres, du nombre d'emplois et des actifs. On observe une croissance importante de presque tous les indicateurs (tableau 28) des CTA de ce groupe.

Tableau 28

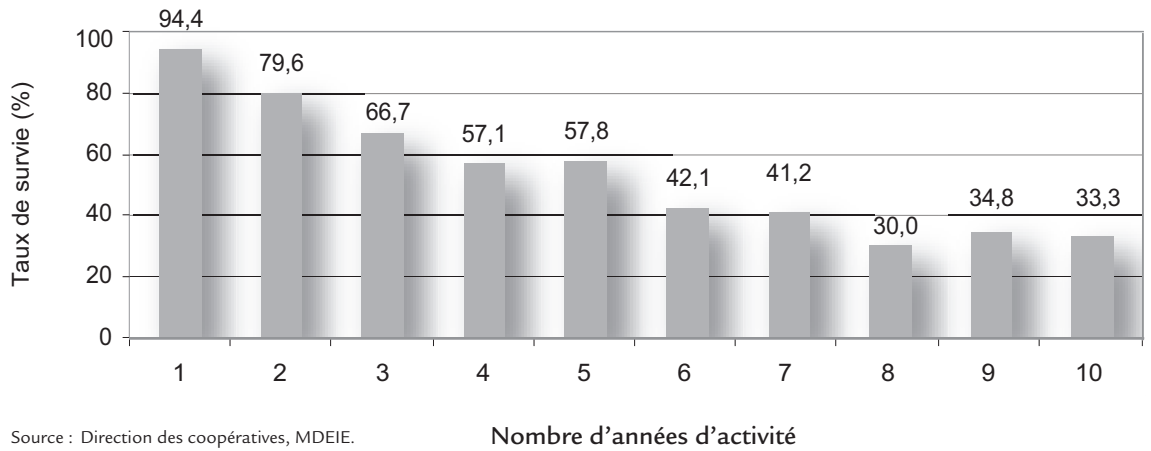
Évolution des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes des autres secteurs, 1994-2004

	1994	1999	2004	Variation 1994-2004 (%)
Nombre de coopératives	8	23	25	212,5
Nombre de membres	1 126	1 521	1 908	69,4
Nombre d'employés	933	1 505	1 609	72,5
Chiffre d'affaires (M\$)	1,0	1,0	1,1	10,0
Actifs (en millions de dollars)	4,6	13,4	19,3	319,6

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les sous-secteurs du commerce, de la construction, du transport et du domaine agricole représentent plus de 57 % des coopératives de ce groupe. Étonnamment, sur un horizon de 10 ans, les autres secteurs obtiennent les meilleurs résultats parmi les coopératives de travailleurs actionnaires, avec 33,3 %. Il est intéressant de noter que le sous-secteur du commerce compte quelques coopératives de travailleurs actionnaires reliées à des concessions automobiles.

Graphique 27 Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Dans les CTA, l'effet réseau existe peu ou n'existe pas du tout pour différentes raisons, dont la diversité des activités poursuivies. Les coopératives de travailleurs actionnaires de ce groupe ne sont donc pas désavantagées par rapport aux autres CTA. Nous ne disposons pas, par ailleurs, de données plus précises expliquant les performances de ce groupe au chapitre du taux de survie.

Chapitre 5

Les coopératives de solidarité

5.1 Profil général

La coopérative de solidarité se caractérise par la diversité de ses membres et son ouverture au partenariat. Elle regroupe au moins deux catégories de membres parmi les membres utilisateurs, travailleurs et de soutien. La coopérative de solidarité offre donc la possibilité aux personnes ayant un intérêt commun et des besoins diversifiés de se regrouper dans une même entreprise.

La coopérative de solidarité vise particulièrement toutes les activités soutenues par le milieu et qui ont une portée souvent plus large que le seul intérêt des membres. Depuis l'introduction de cette catégorie de coopératives, en 1997, on constate que plusieurs secteurs d'activité ont adopté cette formule flexible.

Les coopératives de solidarité, rappelons-le, se situent, pour une grande majorité, dans le secteur tertiaire et, plus particulièrement, dans les services sociaux et personnels, ainsi que les arts, spectacles et loisirs.

De 1999 à 2004, plus de 20 % de l'ensemble des constitutions de coopératives ont été réalisées suivant le modèle des coopératives de solidarité. Cette formule a donc connu un engouement dès les premières années de son existence. Le secteur des services sociaux et personnels constitue, sans contredit, le noyau de cette catégorie de coopératives et on y retrouve majoritairement des coopératives de services à domicile. Ce secteur totalise plus de 28 000 membres, procure du travail à 1 633 personnes et génère 27,6 millions de chiffre d'affaires en 2004.

Le secteur des arts, spectacles et loisirs, dans lequel le sous-groupe loisirs occupe une place prépondérante, connaît une popularité évidente depuis l'introduction de la coopérative de solidarité. En ce qui a trait aux autres secteurs, ils sont notamment composés des entreprises oeuvrant dans l'alimentation, l'agriculture, les services conseils, ainsi que l'hébergement et la restauration.

Tableau 29

Portrait de l'ensemble des coopératives de solidarité déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité

	Nombre de coopératives	Nombre de coopératives (%)	Nombre de membres	Nombre d'emplois	Chiffre d'affaires (M\$)	Actifs (M\$)
Arts, spectacles et loisirs	21	16,4	1 794	143	2,7	5,8
Services sociaux et personnels	43	33,6	28 485	1 633	27,6	12,4
Autres secteurs	64	50,0	13 420	447	19,8	17,0
Total	128	100,0	43 699	2 223	50,1	35,2

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

5.2 Taux de survie des coopératives de solidarité

Bien que les coopératives de solidarité soient relativement récentes, leurs taux de survie sont fort encourageants. Le taux de survie pour la période de trois ans est de 75,8 % et celui de cinq ans s'élève à 67,5 %, ce qui est nettement plus élevé que les entreprises québécoises (graphique 28). Il est à noter que l'introduction récente (1997) de la coopérative de solidarité rend, par ailleurs, impossible la production du taux de survie de 10 ans.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer la bonne performance des coopératives de solidarité en matière de durabilité. On peut supposer que la présence de différentes catégories de membres crée une synergie des expertises et des talents qui a une influence sur la pérennité des organisations. La composition des conseils d'administration crée également un certain équilibre entre les besoins des différents groupes de membres et favorise une mobilisation plus élargie pour le soutien des projets.

Tableau 30

Taux de survie des coopératives de solidarité par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)

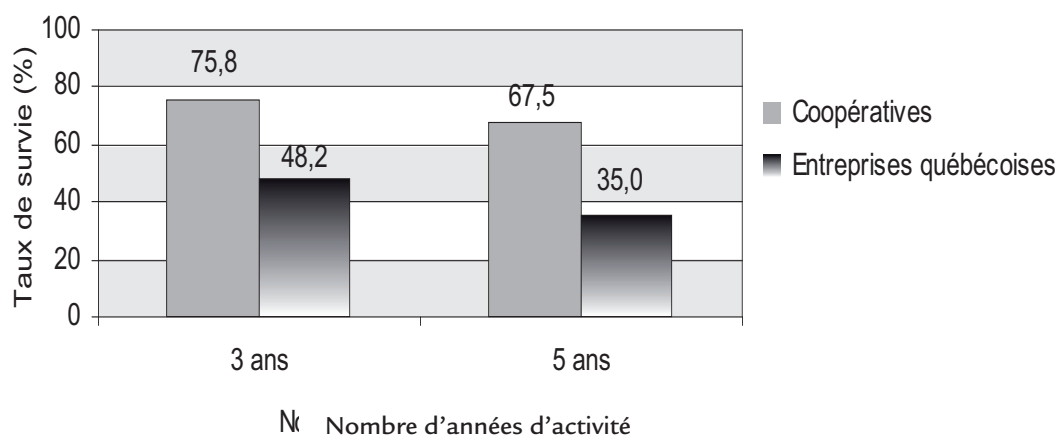
Secteurs	Nombre d'années d'activité				
	1	2	3	4	5
Arts, spectacles et loisirs	100	76,2	61,9	57,1	44,4
Services sociaux et personnels	97,8	88,9	88,9	85,7	84,2
Autres secteurs	89,7	79,3	70,7	57,4	53,3
Total	94,4	82,3	75,8	68,9	67,5

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Il est à souligner que les coopératives de services sociaux et personnels tirent vers le haut le taux de survie de l'ensemble des coopératives de solidarité, grâce à leur bonne performance et leur nombre. Cette situation s'explique notamment par le fait que ce secteur est majoritairement représenté par des entreprises de services à domicile ou d'aide domestique, qui sont, pour la plupart, appuyées par un programme du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), appelé PEFSAD (Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique). Ce programme rembourse une partie des coûts de la prestation de services. Cette aide du MSSS a favorisé une croissance rapide des coopératives et des organismes sans but lucratif du secteur et a rendu moins aléatoires leurs revenus d'opérations.

Graphique 28

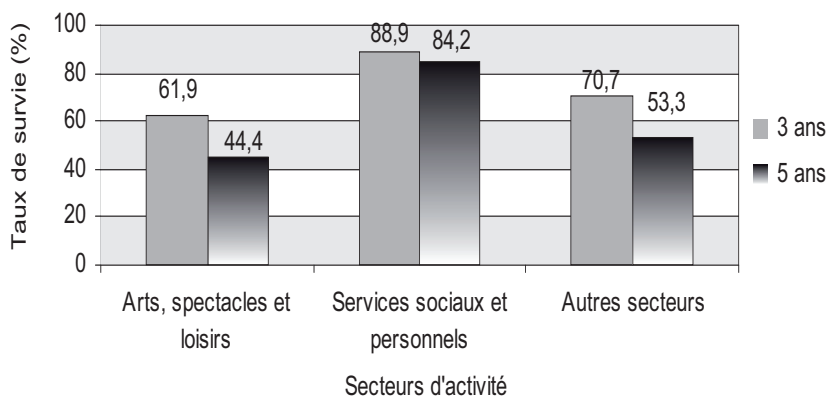
Comparaison entre le taux de survie des coopératives de solidarité et celui des entreprises québécoises, après trois et cinq ans (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Malgré des écarts importants entre les trois grands secteurs composant les coopératives de solidarité (graphique 29), on observe des résultats positifs dans l'ensemble, considérant que cette catégorie de coopératives est très récente. Il faut en outre ajouter que les coopératives situées dans les arts, spectacles et loisirs et celles oeuvrant dans les autres secteurs n'ont pas de fédération, ce qui a pour conséquence qu'elles ont un accès moindre à certains services réseaux de soutien, ce qui peut influencer leur taux de survie.

Graphique 29 Taux de survie des coopératives de solidarité par secteur d'activité, après trois et cinq ans (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives qui offrent des services sociaux et personnels montrent un taux de survie très élevé. Néanmoins, les arts, spectacles et loisirs, de même que les autres secteurs enregistrent des résultats positifs, ce qui permet de croire que cette nouvelle catégorie de coopératives possède une capacité de mobilisation des gens et de prise en main qui répond aux espoirs mis dans cette formule, lors de son lancement, il y a 11 ans.

5.3 Le secteur des arts, spectacles et loisirs

Les coopératives de solidarité du secteur des arts, spectacles et loisirs franchissent à 61,9 % le cap des trois ans d'existence et 44,4 % dépassent les cinq années d'activité.

On recense 21 coopératives déclarantes en 2004 pour ce secteur. Les revenus générés par ces activités demeurent relativement faibles, avec 2,7 millions de dollars. Le nombre de membres de ces coopératives s'élève à 1 794. Plusieurs entreprises de ce groupe œuvrent dans les loisirs et particulièrement dans le domaine récréotouristique.

Tableau 31 Évolution des coopératives de solidarité déclarantes du secteur des arts, spectacles et loisirs, 1999- 2004

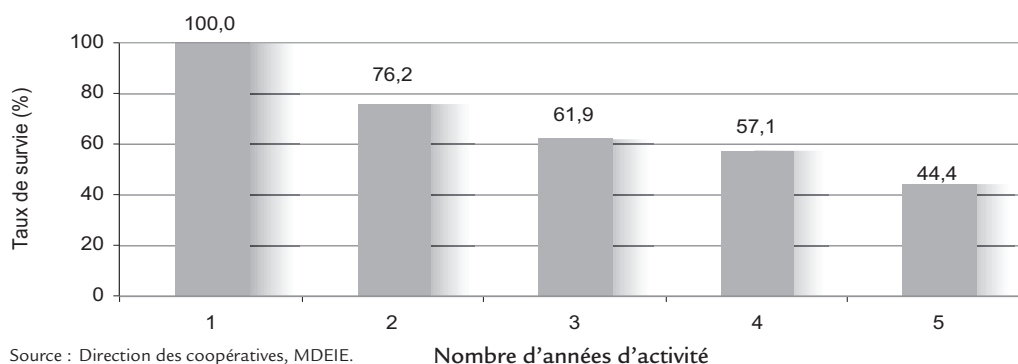
	1999	2004	Variation 1998-2003 (%)
Nombre de coopératives	5	21	320,0
Nombre de membres	961	1 794	86,7
Nombre d'employés	46	143	210,9
Chiffre d'affaires (M\$)	0,2	2,7	1 250,0
Actifs (M\$)	0,7	5,8	728,6

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le taux de survie, qui se situe à 61,9 % pour une période de trois ans, est le plus bas pour cette catégorie de coopératives. Cependant, la population de coopératives visée étant faible, il est difficile de dégager une tendance déterminante. Les coopératives de ce groupe, se situant majoritairement dans le domaine touristique, sont influencées par les fluctuations de cette industrie et de la vive concurrence qui y prévaut. Aussi, certaines de ces entreprises ont uniquement des activités saisonnières.

Plusieurs coopératives de solidarité du secteur des arts, spectacles et loisir fonctionnent dans des créneaux assez spécialisés ou dans de petits marchés, où il est certes plus difficile d'établir sa clientèle de départ mais qui généralement comptent moins de concurrents.

Graphique 30 Taux de survie des coopératives de solidarité du secteur des arts, spectacles et loisirs, selon le nombre d'années d'activité (%)



Dans le secteur des arts, spectacles et loisirs, la formule de la coopérative de solidarité permet de réunir tous les acteurs engagés dans un projet, lesquels sont souvent assez nombreux. Le fait de compter au moins deux catégories de membres peut s'avérer un atout très significatif dans la mobilisation nécessaire pour lancer des projets qui sont généralement à portée fortement collective. Cette communauté d'intérêt, à travers le regroupement de différentes catégories de membres, favorise également un maintien de l'engagement dans le temps et une participation active au soutien de l'entreprise, notamment par l'intégration d'acteurs pertinents de la communauté comme membres de soutien.

5.4 Le secteur des services sociaux et personnels

Ce secteur affiche les taux de survie les plus élevés pour les coopératives de solidarité avec 88,9 % et 84,2 % pour des périodes respectives de trois et cinq ans.

Se retrouvent dans ce secteur, les garderies, les services sociaux et sanitaires et les services à domicile. Ces dernières coopératives, pour une majorité d'entre elles, ont été constituées entre 1997 et 1999. La mise en place du programme PEFSAD

a grandement favorisé l'émergence et la pérennité de ces coopératives. Les services sociaux et sanitaires, quant à eux, connaissent actuellement un développement marqué, principalement attribuable aux besoins grandissants dans le domaine de la santé. Ainsi, la formule coopérative est mise à contribution pour attirer des médecins et d'autres professionnels de la santé en région en offrant des installations et des services de soutien.

Tableau 32

**Évolution des coopératives de solidarité déclarantes
du secteur des services sociaux et personnels, 1999-2004**

	1999	2004	Variation 1999-2004 (%)
Nombre de coopératives	27	43	59,3
Nombre de membres	6 725	28 485	323,6
Nombre d'employés	557	1 633	193,2
Chiffre d'affaires (M\$)	7,0	27,6	294,3
Actifs (M\$)	3,4	12,4	264,7

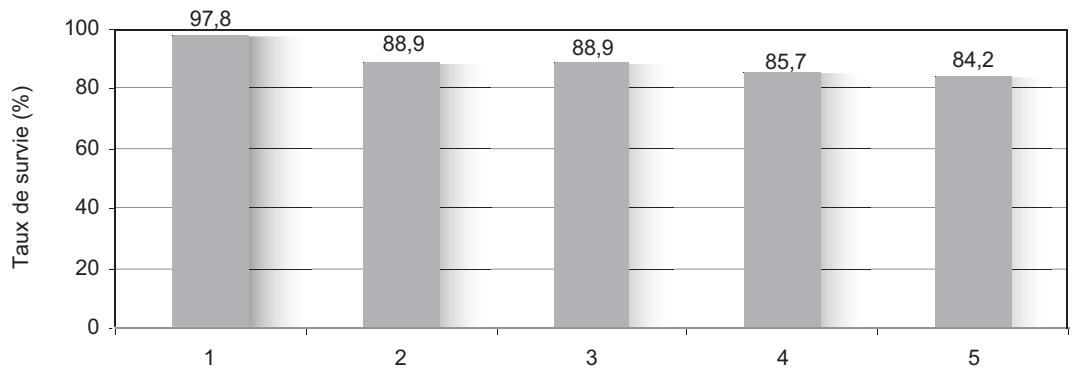
Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Les coopératives de services à domicile, tel qu'il a été démontré plus haut, constituent une masse critique significative. Ces entreprises, peu nombreuses il y a 10 ans, ont émergé dans plusieurs régions et surtout ont connu une croissance remarquable de leur nombre d'employés et leur nombre de membres.

Les entreprises offrant des services personnels composent près des trois quarts de l'ensemble des coopératives de solidarité faisant l'objet de l'étude du taux de survie. Il n'est donc pas étonnant de constater que ces dernières coopératives influencent à la hausse le taux de survie de l'ensemble des coopératives de solidarité. Il est à rappeler que les entreprises de services à domicile se sont dotées d'une fédération, qui a favorisé leur croissance et leur solidification. Par ailleurs, ces coopératives entendent resserrer davantage leur lien réseau, ce qui devrait favoriser leur pérennité pour les années futures.

Graphique 31

Taux de survie des coopératives de solidarité du secteur des services sociaux et personnels, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Nombre d'années d'activité

Au cours des prochaines années, il sera intéressant de suivre l'évolution des coopératives de solidarité de ce secteur d'activité.

Les coopératives de services à domicile appartiennent à un domaine où les besoins sont en croissance rapide à cause du vieillissement de la population du Québec.

La coopérative de solidarité devrait aussi être de plus en plus utilisée pour répondre à des besoins dans le domaine de la santé et de certains services sociaux. Les gens, particulièrement en région, ont recours à ce véhicule coopératif pour se donner accès à certains services sociaux et de santé qu'ils jugent menacés de disparaître, insuffisants ou même inexistantes dans leur communauté.

5.5 Les autres secteurs

Plus de 70 % des coopératives franchissent le cap des trois ans et plus de 53 % poursuivent leurs activités après cinq ans.

Les autres secteurs sont composés de divers sous-groupes, dont les plus importants sont les services conseils, l'alimentation, l'agriculture, le secteur de la fabrication ainsi que l'hébergement et la restauration. Bien que l'on y retrouve moins de membres et d'emplois que dans les services sociaux et personnels, ces coopératives font cependant bonne figure en regard du chiffre d'affaires (19,8 millions de dollars) et la valeur des actifs (17 millions de dollars).

Tableau 33

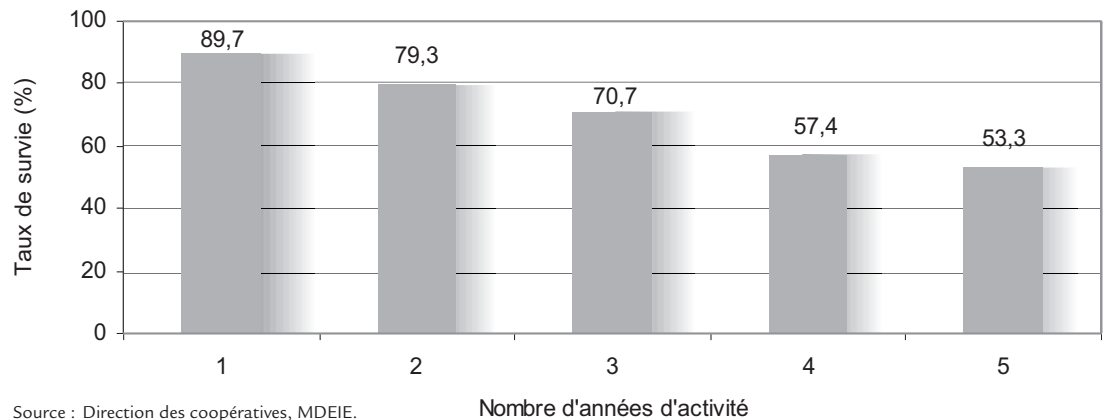
Évolution des coopératives de solidarité déclarantes des autres secteurs, 1999-2004

	1999	2004	Variation 1999-2004 (%)
Nombre de coopératives	15	64	326,7
Nombre de membres	3 663	13 420	266,4
Nombre d'employés	219	447	104,1
Chiffre d'affaires (M\$)	4,7	19,8	321,3
Actifs (M\$)	4,6	17,0	269,6

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Étant donné la composition élatée des autres secteurs, les taux de survie dégagés sont respectables et surpassent ceux des entreprises québécoises. Certaines coopératives de ce groupe se situent dans des domaines pointus, qui sont plus novateurs. Ces entreprises montrent un bon taux de réussite, même en gérant des activités non traditionnelles (exemple : culture et commercialisation de produits biologiques) nécessitant beaucoup d'efforts de développement.

Graphique 32 Taux de survie des coopératives de solidarité des autres secteurs,
selon le nombre d'années d'activité (%)



Les coopératives de solidarité des autres secteurs présentent certaines particularités intéressantes. Disons d'abord qu'elles servent de vitrines pour la formule coopérative en débordant dans des activités relativement nouvelles pour la coopération. En outre, elles engendrent une toute nouvelle dynamique de gestion interne, qui s'appuie sur un fonctionnement plus flexible pour, notamment, tenir compte des besoins des diverses catégories de membres et aussi pour tenir compte des impératifs d'affaires particuliers de leur secteur d'activité.

Chapitre 6

Taux de survie selon le secteur d'activité

6.1 Introduction

Le présent chapitre aborde le taux de survie selon une approche sectorielle. Ainsi, les coopératives ont été réparties entre 14 secteurs d'activité économique, sans tenir compte de la catégorie de coopératives. Ces secteurs sont le domaine agricole, la foresterie, le manufacturier, la construction, le transport, les télécommunications, le secteur scolaire, le commerce, les services conseils, l'hébergement et la restauration, les loisirs, les services sociaux et personnels, les autres secteurs et l'habitation. Pour ce reclassement, nous avons tenu compte de la CTI (classification type des industries) afin de pouvoir comparer, de la façon la plus appropriée possible, les taux de survie des coopératives avec ceux des entreprises du Québec. Les taux de survie des entreprises québécoises ont été tirés de l'étude à paraître de la Direction de l'analyse économique du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation intitulée *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*.

6.2 Taux de survie des coopératives selon le secteur d'activité

Les coopératives de 11 des 14 des grands secteurs économiques regroupés réalisent des performances supérieures à celles des entreprises québécoises comparables.

Les coopératives présentent des taux inférieurs aux entreprises québécoises comparables dans le secteur manufacturier, de la construction et du commerce. Nous devons rappeler, par ailleurs, que les comparaisons doivent être interprétées avec prudence, comme c'est le cas dans le secteur de l'habitation, car les activités regroupées ne sont parfois pas parfaitement identiques dans les entreprises québécoises et les coopératives.

Tableau 34 Taux de survie des coopératives par secteur économique, selon le nombre d'années d'activité (%)

Secteurs	Années d'activité									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Agricole	98,3	91,0	85,4	79,9	75,3	72,7	69,3	62,7	55,7	51,9
Forestier	91,5	81,9	74,5	68,6	61,2	59,0	57,5	56,5	50,0	50,0
Manufacturier	85,8	71,7	57,5	48,2	36,4	28,7	22,8	18,7	18,2	17,2
Construction	95,8	79,2	62,5	57,1	52,6	26,3	25,0	13,3	18,2	11,1
Transport	90,0	80,0	67,5	55,3	60,6	57,1	50,0	50,0	44,0	43,5
Télécommunications	100,0	97,9	97,9	85,1	86,4	86,0	86,0	86,8	84,8	87,5
Scolaire	97,2	91,7	88,9	81,3	73,6	68,9	69,1	61,1	59,8	55,0
Commerce	91,2	78,1	67,5	53,6	45,5	37,4	29,3	26,9	22,5	17,6
Services conseils	89,9	80,4	70,9	65,7	57,1	47,5	44,8	48,6	41,5	41,7
Hébergement et restauration	91,9	78,4	73,0	63,9	58,8	53,3	57,1	61,5	60,0	56,5
Loisirs	93,2	74,6	64,4	59,3	53,2	43,9	39,5	39,4	25,8	25,0
Services sociaux et personnels	98,5	91,7	85,7	81,3	77,0	76,2	75,9	68,9	68,5	66,0
Autres secteurs	90,4	74,0	64,4	58,0	57,0	50,0	46,8	46,6	46,0	41,3
Total excluant l'habitation	93,3	83,0	74,9	67,7	62,0	56,7	53,9	50,3	46,6	44,3
Habitation	100,0	99,6	99,0	98,2	97,4	97,1	96,7	95,7	94,9	94,2
Total incluant l'habitation	95,8	89,2	83,9	79,5	76,1	73,7	72,9	71,5	70,0	69,4

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

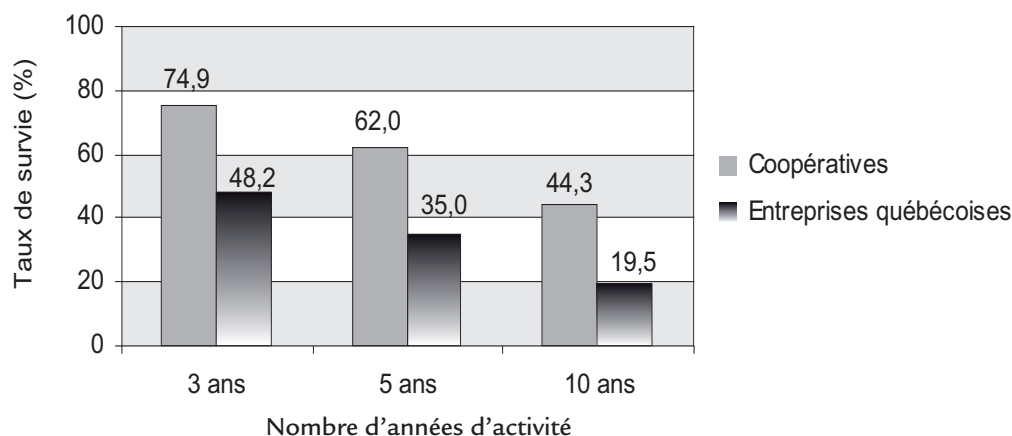
Les secteurs coopératifs profitant de partenariats d'affaires, comme les services à domicile ou les services ambulanciers²², ou bénéficiant de programmes d'aide, comme le secteur de l'habitation, présentent des taux de survie parmi les plus élevés²³ après 10 ans. Le secteur de l'habitation possède d'ailleurs le plus haut taux de survie après 10 ans avec 94,2 %. D'autres secteurs font également bien, dont le secteur des télécommunications, avec un taux de survie de 87,5 % après 10 ans.

Les coopératives (excluant l'habitation), comme le démontre le tableau 34, performent bien dans le temps, leur taux de survie s'établissant à 62 % la cinquième année et 44,3 % la dixième année. Ces résultats confirment les données de la première étude sur le taux de survie, publiée en 1999. Ce document, qui portait sur un nombre nettement moins grand de coopératives, révélait un taux de survie de 64 % après cinq ans et de 46 % après 10 ans.

²² Ces deux domaines d'activité appartiennent au secteur des services sociaux et personnels.

²³ Dans les secteurs des services à domicile et de l'habitation, les organismes à but non lucratif profitent également de programmes de l'État. Dans les services ambulanciers, les entreprises autres que coopératives ont aussi des contrats signés avec l'État québécois, ce qui a favorisé également leur pérennité.

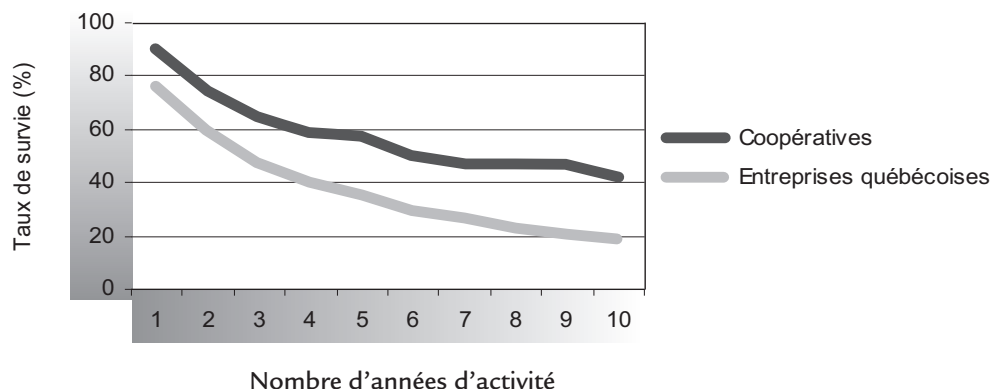
Graphique 33 Comparaison entre le taux de survie des coopératives (excluant le secteur de l'habitation) et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Les graphiques 33 et 34 montrent que l'écart entre les taux de survie des coopératives et ceux des entreprises québécoises varie peu dans le temps. Ainsi, pour 100 coopératives et 100 entreprises constituées, il en restera respectivement 75 et 48 après trois ans (écart de 27), 62 et 35 après cinq ans (écart de 27), 44 et 19 après 10 ans (écart de 25). Ainsi, le taux de survie des coopératives surpasse celui des entreprises québécoises de 55 % après trois ans, de 77 % après cinq ans et de 127 % après 10 ans

Graphique 34 Comparaison entre le taux de survie des coopératives (excluant le secteur de l'habitation) et celui des entreprises québécoises, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Dans les prochaines pages, nous présenterons brièvement, à l'aide de graphiques, les taux de survie des coopératives des principaux secteurs économiques en comparaison de ceux des entreprises québécoises du même secteur ou d'un secteur comparable. On retrouve à l'annexe 4 les taux de survie selon le

le nombre d'années d'activité par division d'industries au Québec. Rappelons également que les données des coopératives utilisées ont été puisées dans le tableau 34 présenté précédemment.

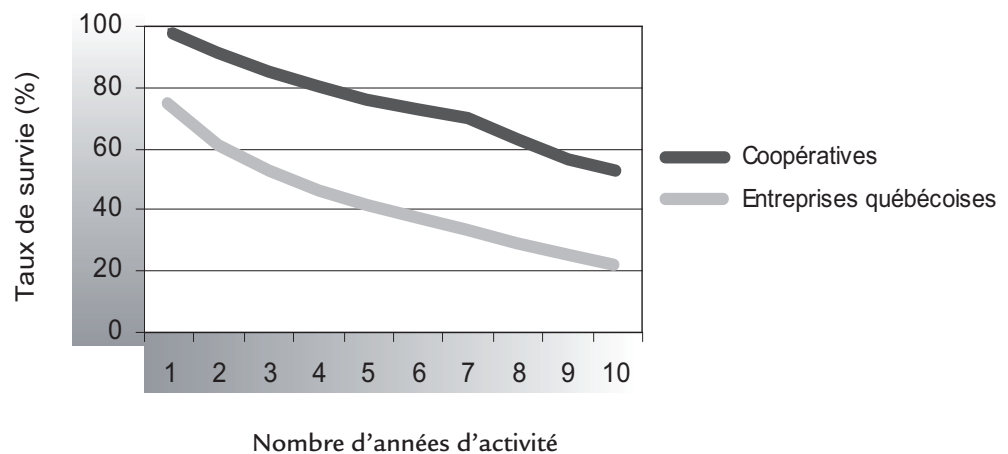
6.3 Le secteur agricole

Ce secteur est composé de coopératives oeuvrant dans les sous-secteurs de l'agriculture en général, de la culture du bleuet et de la pêche. On recense dans ce secteur d'activité plusieurs coopératives de petite taille dont certaines évoluent dans des marchés très spécialisés. La grande majorité de ces coopératives, soit plus de 75 %, sont des coopératives de producteurs. Le secteur agricole est parmi les plus performants en ce qui a trait à la longévité des entreprises.

Historiquement, les coopératives agricoles ont été au coeur du développement coopératif au Québec en plus de jouer un rôle prépondérant dans l'essor économique des régions. Il existe, dans le secteur agricole, une solide culture coopérative favorisant le regroupement et le sentiment d'appartenance des membres. À titre d'exemple, au cours des 10 dernières années, plusieurs coopératives d'utilisation de machinerie agricoles (CUMA) ont vu le jour. Les agriculteurs, pour diminuer leurs coûts et augmenter leur productivité, se sont donc regroupés pour partager des machines agricoles et souvent également de la main-d'oeuvre.

Graphique 35

Comparaison entre le taux de survie des coopératives agricoles et celui des entreprises québécoises du secteur agriculture, foresterie, pêche et chasse, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Le secteur des coopératives agricoles possède de solides assises comprenant plusieurs entreprises établies depuis des décennies. Les plus grandes coopératives agroalimentaires font partie des secteurs plus traditionnels et généralement à grand volume. Dans le calcul du taux de survie, par ailleurs, la grande majorité des coopératives visées appartiennent à de nouveaux secteurs ou à de nouveaux modèles coopératifs.

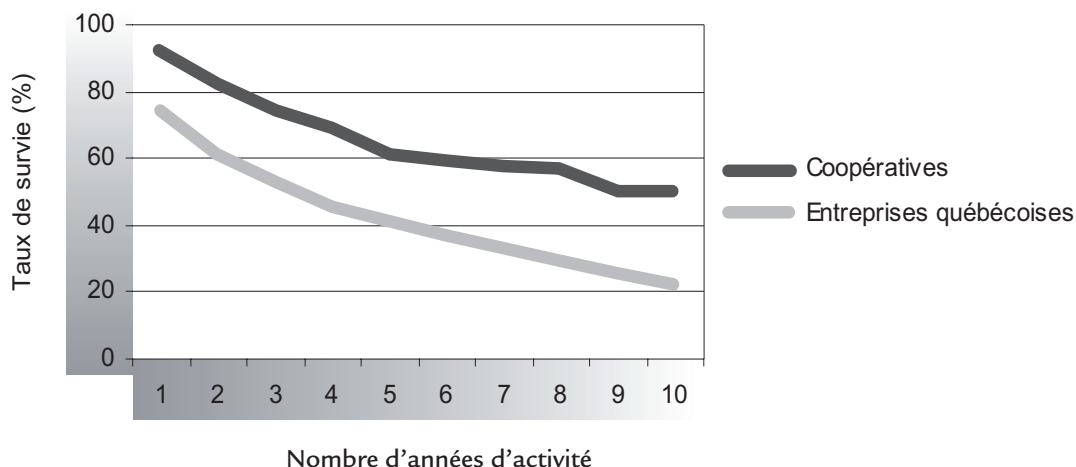
Le taux de survie de la nouvelle génération de coopératives oeuvrant en agriculture atteint 51,9 % après 10 ans contre 22,0 % pour les entreprises de l'industrie. L'enracinement de la formule coopérative dans ce secteur se confirme donc même dans les domaines agricoles d'émergence récente.

6.4 Le secteur forestier

Les coopératives du secteur forestier se situent dans différentes sphères, dont la culture de plants de reboisement, l'aménagement, la récolte de bois et la transformation. Ce sont des coopératives de travail dans une proportion de plus de 58 % (voir annexe 3). Les coopératives servant au calcul du taux de survie comprend peu de grandes coopératives forestières, puisque la plupart d'entre elles ont été constituées avant 1985. Les coopératives démarrées depuis deux décennies représentent principalement une deuxième vague d'entreprises qui se sont essentiellement appliquées à s'insérer dans des créneaux inoccupés ou négligés par les grandes coopératives forestières.

Graphique 36

Comparaison entre le taux de survie des coopératives du secteur forestier et celui des entreprises québécoises du secteur agriculture, foresterie, pêche et chasse, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Un peu comme en agriculture, on observe un enracinement particulier du modèle coopératif dans le secteur forestier. Le taux de survie après 10 ans des coopératives en foresterie s'établit à 50 % contre 22,0 %²⁴ pour les entreprises du secteur.

²⁴ Les nouveaux regroupements de Statistique Canada ne départagent pas les secteurs agricole et forestier. Dans une étude du ministère de l'Industrie et du Commerce lancée en 2001 et intitulée *Taux de survie des entreprises du Québec et taux de passage*, le secteur agricole enregistrait un taux de survie de 22,8 % après 10 ans contre 17,4 % pour le secteur forêt. On peut déduire que spécifiquement pour le secteur forêt, les entreprises québécoises enregistrent un taux de survie en deçà de 20 %.

La Conférence des coopératives forestières du Québec, devenue récemment la Fédération québécoise des coopératives forestières, aura joué un rôle significatif de réseautage dans le secteur en regroupant une large majorité des entreprises du secteur, dont les plus importantes.

6.5 Le secteur manufacturier

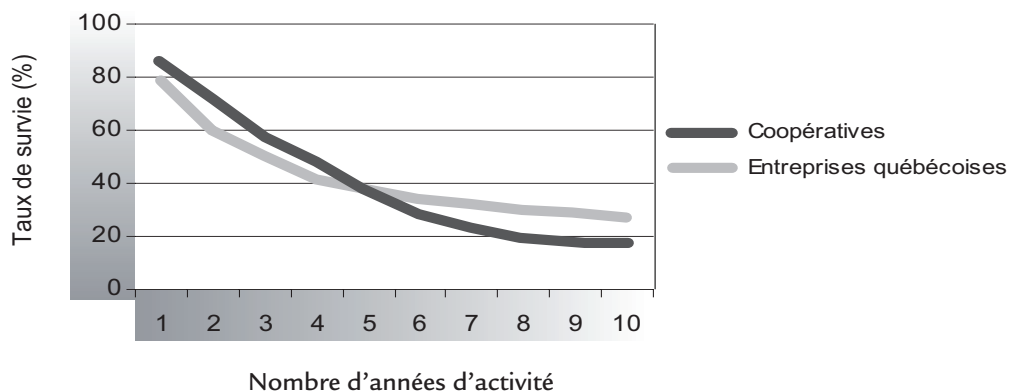
Les coopératives du secteur manufacturier ou de la fabrication oeuvrent principalement dans l'imprimerie et l'édition, le vêtement et la fabrication en général. Les coopératives de travail représentent une proportion de 51,6 % des coopératives de ce secteur et 38,3 % sont des coopératives de travailleurs actionnaires (voir annexe 3).

Sur un horizon de 10 ans, ces coopératives ont enregistré un taux de survie inférieur à celui des entreprises québécoises. Comme les autres entreprises, les coopératives ont dû subir la concurrence étrangère, surtout dans le secteur du vêtement. Le secteur manufacturier, dans son ensemble, doit affronter une vive concurrence régionale, nationale et souvent mondiale. Cette situation fait que l'espace de développement se rétrécit, depuis un certain nombre d'années, pour le domaine de la fabrication, surtout dans des secteurs plus traditionnels, où sont davantage concentrées les coopératives de ce groupe.

Nous devons malheureusement constater que plusieurs coopératives ont démarré dans le domaine manufacturier parce qu'elles représentaient l'une des dernières chances de survie de certaines entreprises déjà en sérieuses difficultés. Il n'est donc pas surprenant d'observer que ces coopératives du domaine manufacturier performant moins bien que d'autres coopératives démarrées dans des conditions plus favorables.

Graphique 37

Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur fabrication (manufacturier), selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Le secteur manufacturier constitue un défi pour la formule coopérative. En effet, après 10 ans, le taux de survie des coopératives se situe à seulement 17,2 % contre 26,4 % pour les entreprises de l'industrie.

Il est difficile d'évaluer les perspectives d'avenir des coopératives dans ce domaine compte tenu que l'ensemble du secteur manufacturier nord-américain est en recul depuis quelques années, subissant notamment une forte concurrence des économies émergentes.

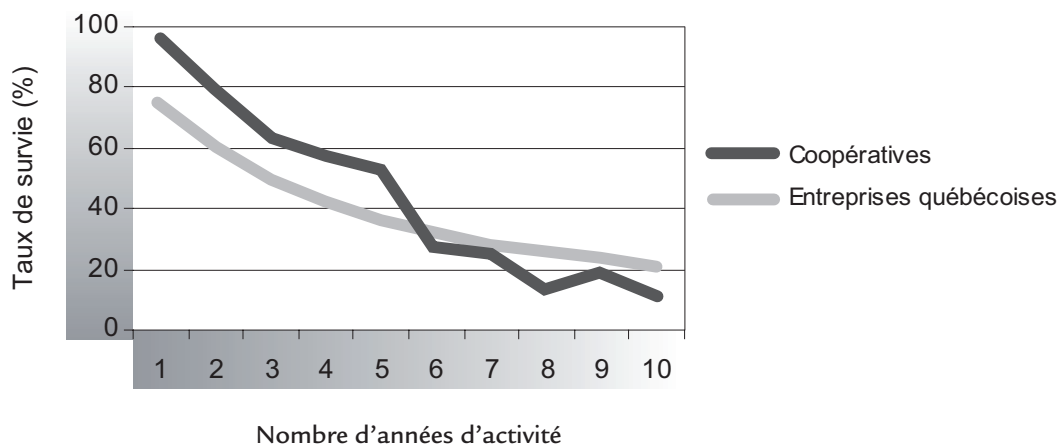
6.6 Le secteur de la construction

Les deux tiers des coopératives du secteur de la construction ont été démarrées sous la formule de coopératives de travail et le tiers sous la forme de coopératives de travailleurs actionnaires. Fait à noter, la population étudiée de ce groupe est composée de seulement 24 coopératives. De plus, celles-ci sont de petite taille et, dans cette perspective, les mouvements de personnel peuvent mettre facilement en péril ces organisations, ce qui pourrait contribuer à expliquer la performance moyenne de la formule coopérative dans ce secteur.

Il peut apparaître surprenant de constater le faible nombre de coopératives en construction. Ce secteur au Québec est fortement légiféré et la culture coopérative y semble peu enracinée, alors qu'au contraire en Europe, on retrouve beaucoup de coopératives dans le bâtiment et la construction. Le secteur de la construction, qui est occupé au Québec par de multiples entreprises, principalement de petite taille, semble, dans le contexte actuel, laisser peu d'espace pour le développement coopératif.

Graphique 38

Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur de la construction, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

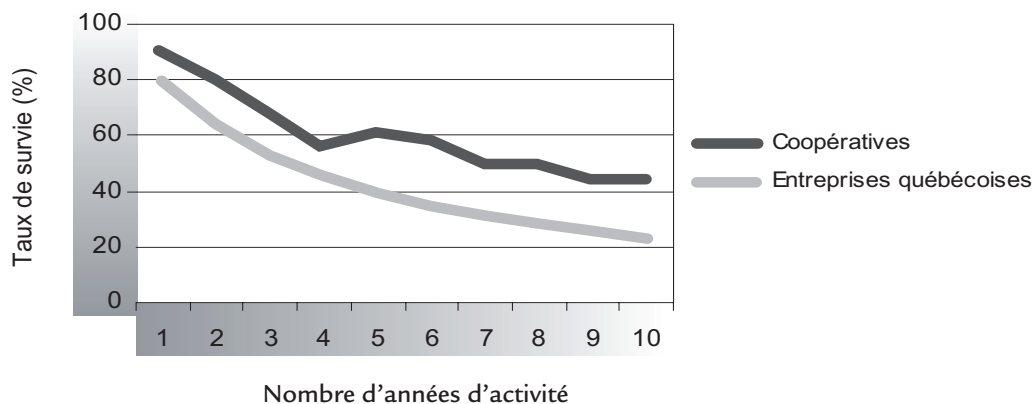
Les coopératives du secteur de la construction enregistrent un taux de survie de seulement 11,1 % après 10 ans contre 20,6 % pour les entreprises de l'industrie. La formule coopérative éprouve des difficultés majeures d'implantation et de survie dans ce secteur. Ces difficultés mériteraient d'être mieux identifiées afin que puisse être définie une nouvelle approche du domaine.

6.7 Le secteur du transport

Ce secteur est composé de coopératives de taxi, de transport de marchandises de même que de transport scolaire. Plus de 35 % sont des coopératives de travail et plus de 27 % sont des coopératives de producteurs. Les coopératives de taxi existent depuis très longtemps et la culture coopérative y est plus solidement ancrée que dans les autres sous-secteurs du transport.

Graphique 39

Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur du transport et de l'entreposage, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Le taux de survie des coopératives de transport se situe à 43,5 % après 10 ans contre 22,7 % pour les entreprises de l'industrie. Les coopératives sont fortement représentées dans le domaine du taxi mais demeurent peu présentes dans les autres sous-secteurs du transport.

6.8 Le secteur des télécommunications et des services publics

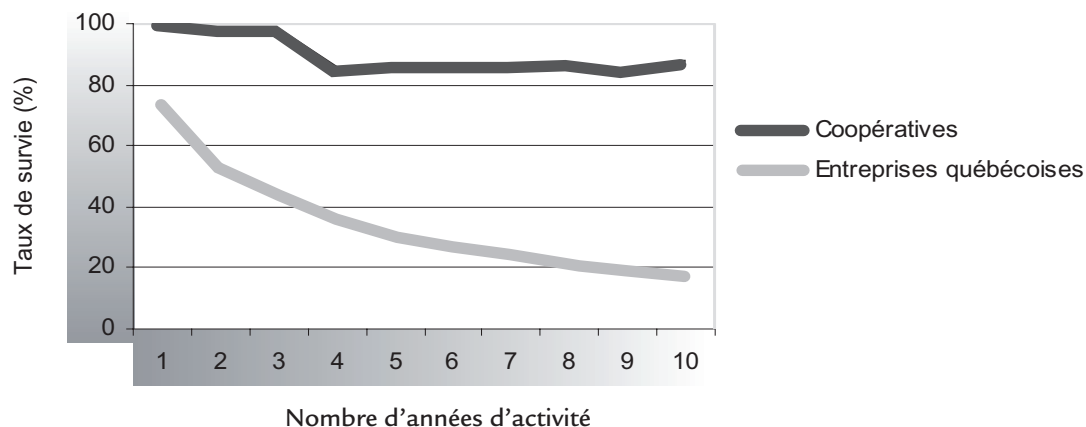
Les coopératives de télédistribution composent majoritairement la population de ce groupe d'entreprises. On y retrouve également des coopératives de radiodiffusion, de téléphonie et de services d'aqueduc. Près de 80 % d'entre elles sont des coopératives de consommateurs.

Les bonnes performances de ce secteur d'activité peuvent s'expliquer par le fait que la grande majorité des coopératives sont situées en milieu rural et semi-urbain et que les grandes entreprises sont peu présentes en raison des marchés restreints qu'elles desservent. Cette particularité représente à la fois un avantage et un inconvénient pour ces coopératives. En effet, celles-ci oeuvrent presque seules sur ces marchés mais les possibilités d'expansion des affaires demeurent, dans plusieurs cas, limitées.

Au cours des dernières années, la donne a changé particulièrement pour les coopératives de télédistribution. En effet, l'apparition de la diffusion par satellite est venue modifier profondément le marché. Les coopératives doivent donc progressivement subir la concurrence de grands réseaux.

Graphique 40

Comparaison entre le taux de survie des coopératives des télécommunications et des services publics et celui des entreprises québécoises du secteur de l'information et industrie culturelle, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Les coopératives réussissent très bien dans le secteur des télécommunications et des services publics, avec un taux de survie de 87,5 % après 10 ans contre 16,5 % pour les entreprises du secteur²⁵. L'écart en faveur des coopératives doit être interprété avec les nuances nécessaires, car plusieurs des coopératives visées, comme en câblodistribution, sont de petite taille et fonctionnaient jusqu'à assez récemment, dans une situation quasi monopolistique. L'introduction de nouvelles technologies et la capacité des coopératives à s'adapter à celles-ci représentent de grands défis pour ces entreprises.

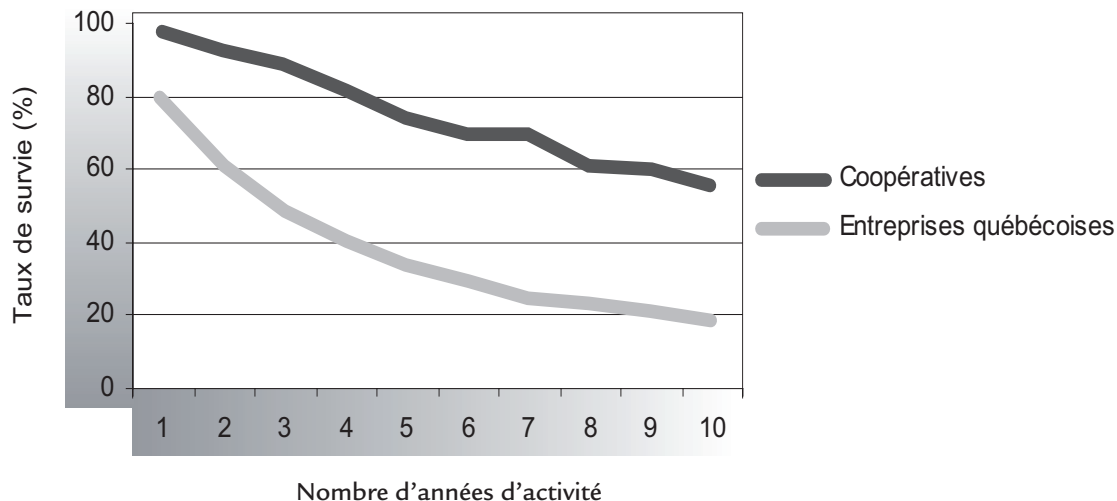
6.9 Le secteur scolaire

Les coopératives de ce secteur vendent du matériel scolaire au sein d'établissements d'enseignement. Les coopératives de ce secteur sont regroupées sous une fédération forte, qui prodigue des conseils et encadre les coopératives membres. Cette fédération a contribué à tracer des orientations de diversification. Et il n'est pas rare de voir ces coopératives dans des domaines d'où, il n'y a pas si longtemps, elles étaient absentes : gestion de stationnements, services de reprographie, services alimentaires, cafés étudiants, etc.

Le fait que ces coopératives sont proches de leur clientèle, en étant à l'intérieur des murs d'établissements d'enseignement, peut expliquer en partie leur performance exceptionnelle. Cette performance est d'autant plus remarquable que les autres coopératives du secteur commerce de détail présentent de faibles taux de survie. Malgré ces succès, les coopératives en milieu scolaire ressentent également les effets de la concurrence découlant des magasins à grandes surfaces ou du commerce électronique, d'où l'adoption progressive de nouvelles stratégies de diversification des activités.

²⁵ Les entreprises québécoises du secteur de l'information et industrie culturelle constituent le secteur le plus apparenté aux coopératives de télécommunications.

Graphique 41 Comparaison entre le taux de survie des coopératives scolaires et celui des entreprises québécoises du secteur du commerce de détail, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Les coopératives en milieu scolaire affichent un taux de survie de 55 % après 10 ans, contre 18,3 % pour les entreprises québécoises du commerce de détail.

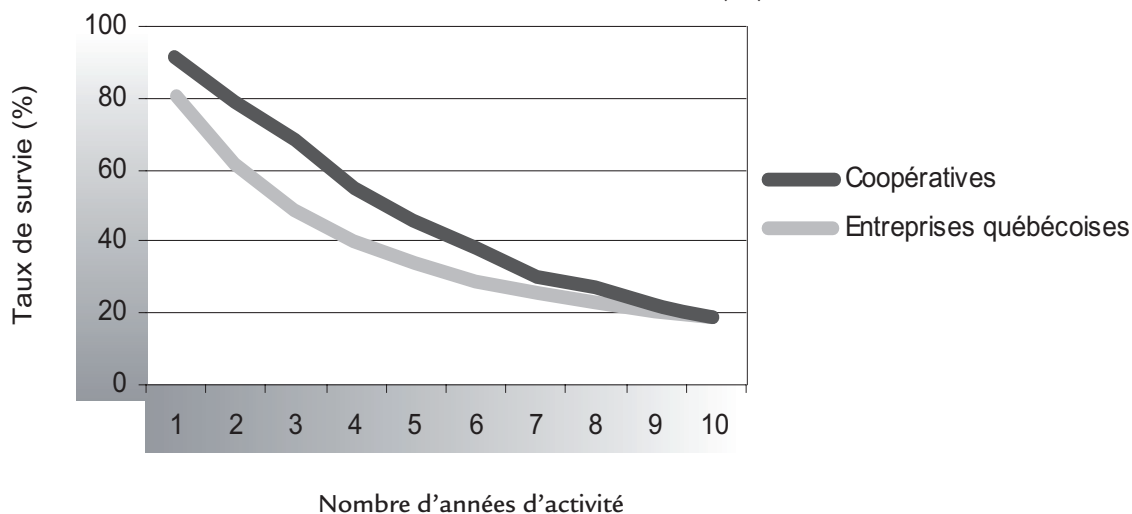
La Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire, depuis près d'une vingtaine d'années, a mis en place une structure rigoureuse de fonctionnement et d'accompagnement, qui a fortement contribué aux résultats positifs dans ce secteur.

6.10 Le secteur du commerce

Un peu plus de 48 % des coopératives de ce secteur d'activité évoluent dans le domaine de l'alimentation. Les coopératives de consommateurs sont présentes dans une proportion de 43,0% dans ce groupe, tandis que pour les coopératives de travail, cette proportion s'élève à 30,7%.

Après 10 ans, le taux de survie des coopératives oeuvrant dans le commerce est légèrement inférieur à celui des entreprises québécoises du même secteur, soit 17,6 % contre 18,3 %

Graphique 42 Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur du commerce de détail, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

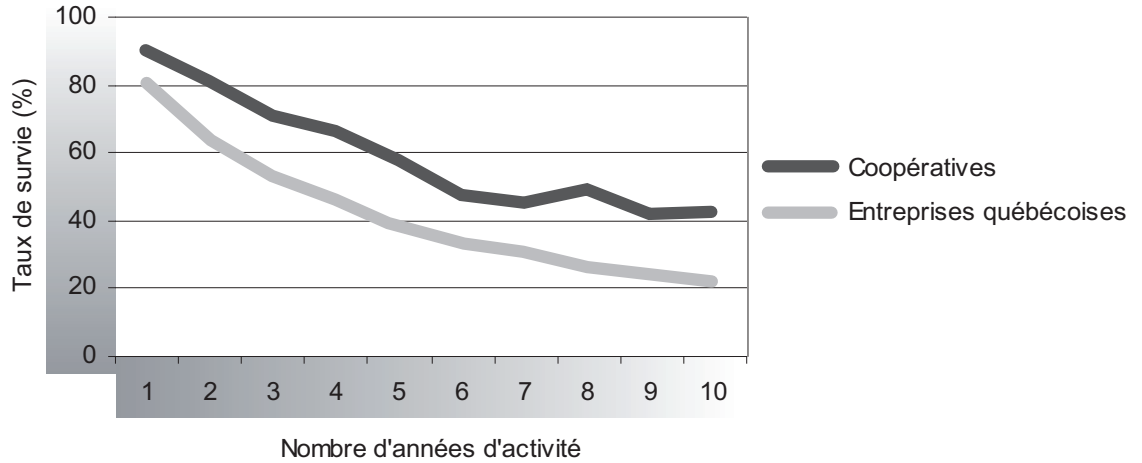
Dans le secteur du commerce de détail, surtout en alimentation, l'implantation de très grandes surfaces et l'arrivée de magasins spécialisés aura laissé peu de marge de manœuvre aux plus petits joueurs, dont les coopératives. Il est à remarquer, par ailleurs, que les coopératives qui auront persisté dans le secteur de l'alimentation se retrouvent, pour la plupart, hors des grands centres, dans des milieux où la concurrence est généralement moins vive et où la coopérative suscite une plus grande fidélité. Dans les sous-secteurs du commerce autres que l'alimentation et le domaine scolaire, la présence coopérative est encore assez timide et les taux de survie sont également peu élevés.

6.11 Le secteur des services conseils

Les coopératives du domaine de l'informatique, des services aux entreprises et des autres services conseils sont regroupées sous cette rubrique. Plus de 47 % d'entre elles sont des coopératives de travail, tandis que 28,0 % sont des coopératives de producteurs.

Graphique 43

Comparaison entre le taux de survie des coopératives de services conseils et celui des entreprises québécoises du secteur services professionnels, scientifiques et techniques, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation,
Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec, 2008.

Les coopératives de services conseils constituent un phénomène assez nouveau. Elles présentent un taux de survie de 41,7 % après 10 ans contre 21,4 % pour les entreprises québécoises comparables.

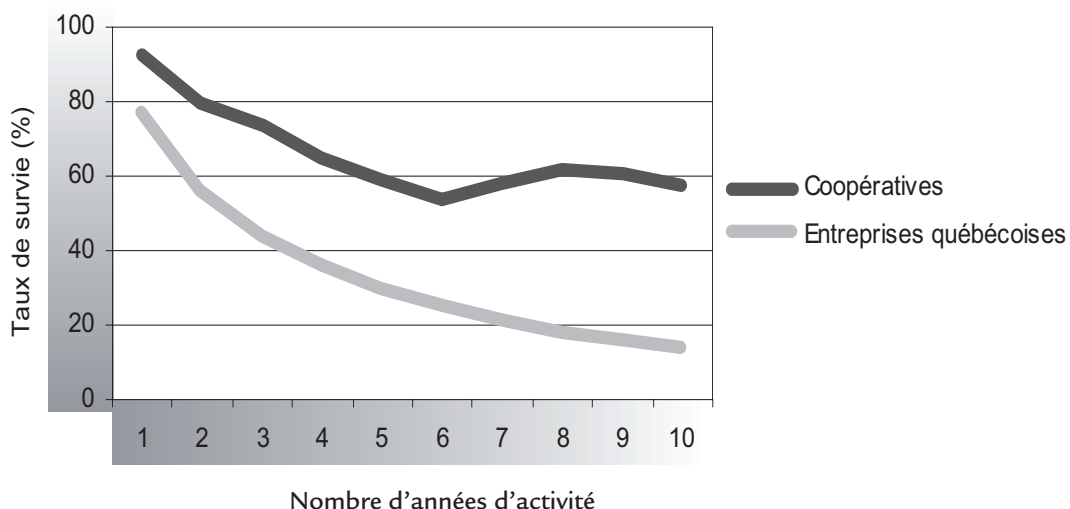
Les coopératives du secteur des services conseils répondent à de nouveaux besoins et, pour la plupart, desservent des clientèles spécifiques. En outre, ces coopératives possèdent généralement des structures de coûts légères permettant une certaine flexibilité d'exploitation et d'adaptation au marché.

6.12 Le secteur de l'hébergement et de la restauration

On compte, dans ce secteur, un certain nombre de coopératives qui gèrent des cafétérias ainsi que des campings. On retrouve également des restaurants dans ce groupe. Plus de 51 % sont des coopératives de travail et les coopératives de consommateurs sont présentes dans une proportion de 29,7 %.

Graphique 44

Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur de l'hébergement et des services de restauration, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Les coopératives du secteur de l'hébergement et de la restauration présentent un taux de survie de 56,5 % après 10 ans contre 13,5 % pour les entreprises de l'industrie.

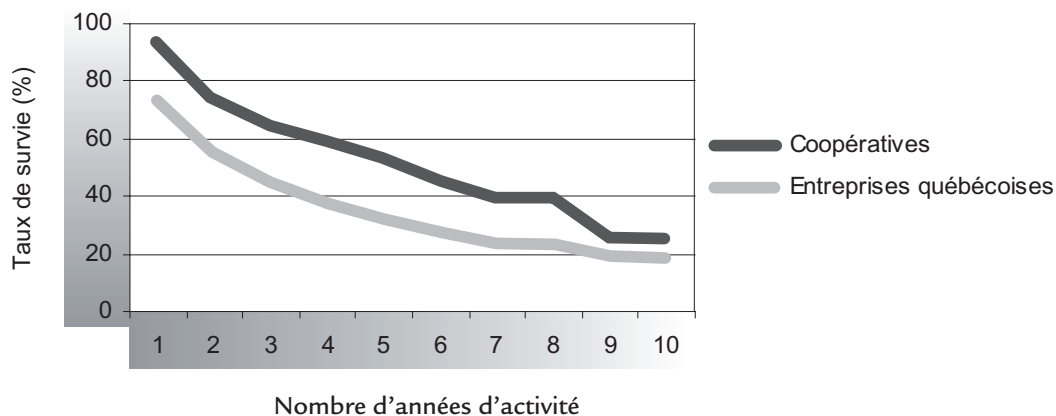
Les créneaux plus spécifiques occupés par les coopératives dans plusieurs cas (ex. : cafétérias) et la proximité de la clientèle semblent favoriser un maintien des opérations dans le temps.

6.13 Le secteur des loisirs

On retrouve sous cette rubrique des coopératives présentes dans différentes domaines tels que les clubs de golf et les centres de ski, ainsi que l'exploitation d'infrastructures récréotouristiques. Leur forme juridique varie et, de façon plus précise, 37,3 % sont des coopératives de consommateurs, 27,1 % des coopératives des travail et 28,8 % des coopératives de solidarité. Depuis 1994 environ, on remarque un essor relativement important du nombre de coopératives démarrées dans ces sous-secteurs d'activité. La formule de la coopérative de solidarité y est de plus en plus populaire.

Graphique 45

Comparaison entre le taux de survie des coopératives de loisirs et celui des entreprises québécoises du secteur arts, spectacles et loisirs, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Les projets du secteur des loisirs représentent des exemples probants de mobilisation de toute une communauté. En effet, on retrouve souvent un grand nombre de membres ou de partenaires dans ces projets orientés vers la communauté. Ceux-ci revêtent généralement un aspect central dans le tissu économique et social de leur milieu.

Le taux de survie des coopératives du groupe des loisirs après 10 ans se situe à 25 % contre 17,7 % pour les entreprises de l'industrie. Le taux de survie des coopératives de ce groupe, tout en étant faible, est plus de 40 % plus élevé que celui des entreprises québécoises comparables.

Le faible taux de survie des entreprises du secteur tient à plusieurs facteurs : activités souvent saisonnières, investissements importants dans les installations (coûts fixes importants), forte dépendance des conditions météorologiques (ski, golf), etc. Ces divers éléments font que les résultats financiers de ces entreprises sont souvent très inégaux d'une année à l'autre, ce qui crée un défi de pérennité important.

6.14 Le secteur des services sociaux et personnels

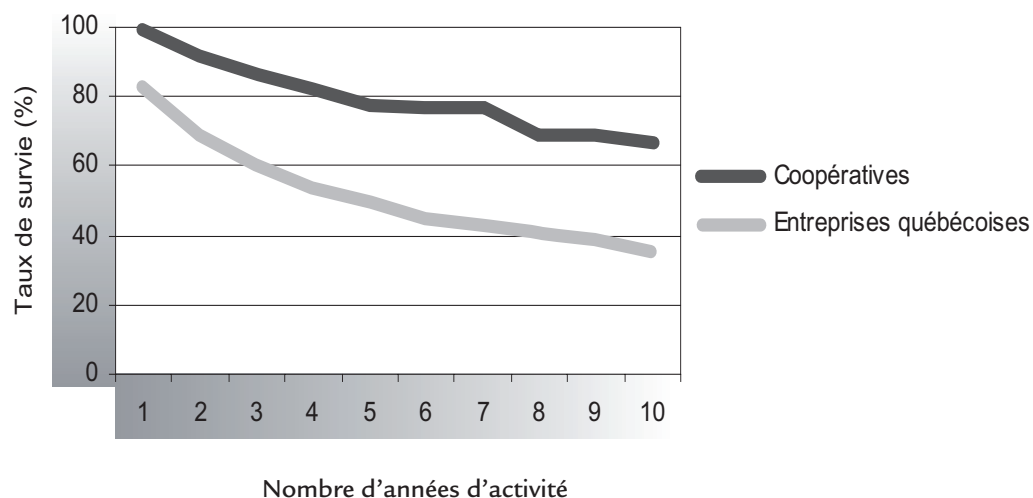
Les coopératives de ce secteur d'activité se retrouvent dans les domaines ambulancier, dans le secteur funéraire, les soins de santé, les services à domicile, les garderies, l'économie familiale (ACEF) ainsi que les services communautaires. Les coopératives de consommateurs et de solidarité sont toutes les deux présentes dans une proportion d'un peu plus de 33 % chacune, tandis que les coopératives de travail y sont représentées à 26,3 %.

Dans ce secteur, on observe deux groupes de coopératives. Il y a d'abord celles appartenant à des sous-secteurs à maturité où il y a peu de nouvelles constitutions.

Les coopératives de ces secteurs se développent généralement par acquisitions ou par croissance interne (nouveaux services, nouveaux points de vente, agrandissement, etc.). C'est le cas, par exemple, des coopératives ambulancières et funéraires. Ensuite, on retrouve un autre groupe de coopératives oeuvrant dans des secteurs davantage en émergence, comme les coopératives de santé et les coopératives spécialisées dans les médecines douces, par exemple. Dans ce second groupe, on observe plusieurs nouvelles constitutions de coopératives depuis quelques années.

Graphique 46

Comparaison entre le taux de survie des coopératives de services sociaux et personnels et celui des entreprises québécoises du secteur soins de santé et assistance sociale, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Dans le secteur des services sociaux et personnels, les coopératives enregistrent un taux de survie de 66 % après 10 ans contre 34,7 % pour les entreprises de l'industrie. Les coopératives ambulancières, funéraires et de services à domicile influencent à la hausse le taux de survie du secteur.

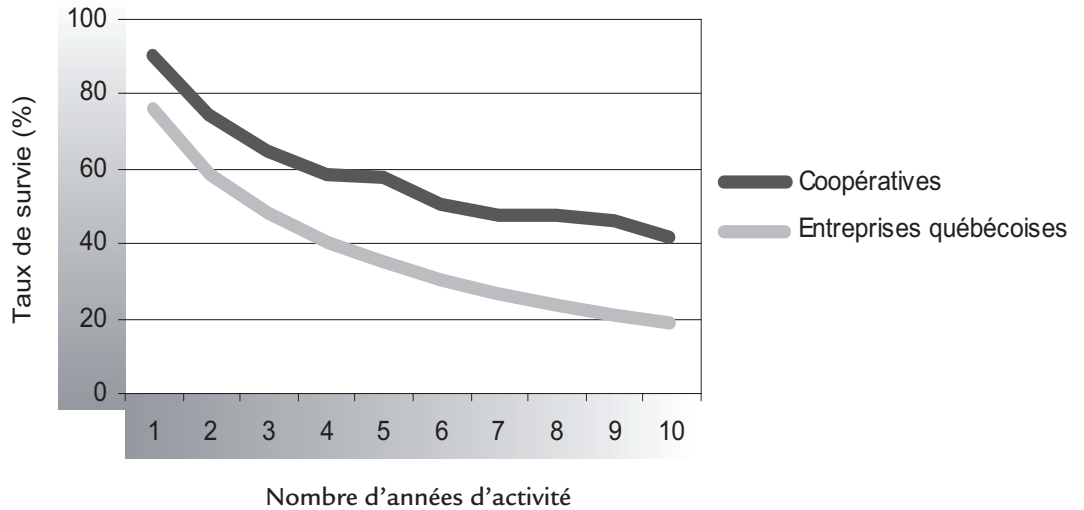
Il faut rappeler que le type d'activité poursuivie par la grande majorité des coopératives du secteur des services sociaux et personnels, très près des besoins des gens, favorise une fidélité plus grande de la clientèle par rapport à des secteurs plus commerciaux.

6.15 Les autres secteurs

Ces coopératives se situent dans les arts et spectacles, le développement économique, l'enseignement, la récupération, l'artisanat et autres. Ce sont des coopératives de travail dans une proportion de 42,3 %.

Graphique 47

Comparaison entre le taux de survie des coopératives des autres secteurs et celui des entreprises québécoises des autres services sauf les administrations publiques, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Les entreprises de ce secteur sont trop disparates pour que l'on puisse bien identifier de grandes tendances. Il faut noter, par ailleurs, qu'avec un taux de survie de 41,3 % après 10 ans contre 18,5 % pour les entreprises les plus comparables, la performance coopérative est positive. Les coopératives de cette catégorie, même si elles ont généralement moins accès à de l'accompagnement en raison de l'absence de réseau sectoriel, réussissent pratiquement comme la moyenne des coopératives.

6.16 Le secteur de l'habitation

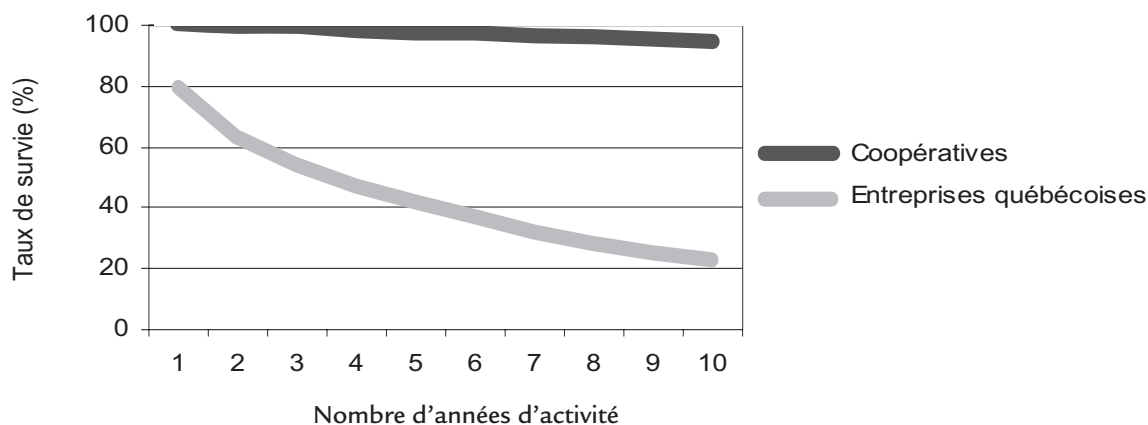
Cette rubrique regroupe les coopératives d'habitation, qui sont presque exclusivement des coopératives de consommateurs. La population, pour les fins de l'étude, compte plus de 700 coopératives.

Le taux de survie des coopératives d'habitation est très élevé²⁶ avec un taux de 94,2 % après 10 ans. Les programmes de subventions et le suivi des fédérations et des agences gouvernementales y contribuent grandement.

Ce secteur reçoit, de par sa mission sociale très importante, un soutien financier gouvernemental significatif. Ce soutien assure une viabilité financière à ces coopératives, tout en leur permettant d'offrir des conditions avantageuses aux membres, dont plusieurs ont de faibles revenus.

Graphique 48

Comparaison entre le taux de survie des coopératives d'habitation et celui des entreprises québécoises du secteur des services immobiliers et services de location à bail, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

Au graphique 48, les chiffres présentés pour les entreprises québécoises proviennent des domaines les plus comparables aux coopératives d'habitation mais ces derniers ne sont pas identiques à ceux des coopératives d'habitation. Donc, la comparaison entre les deux groupes d'entreprises est seulement à titre indicatif.

²⁶ Pour des fins de juste comparaison et également en raison du nombre élevé de coopératives d'habitation, celles-ci sont généralement exclues du taux de survie de l'ensemble des coopératives.

Chapitre 7

Taux de passage et taux de survie selon de nouveaux indicateurs

7.1 Introduction

Il apparaissait important d'introduire dans ce document de nouveaux indicateurs en ce qui a trait à la mesure du taux de survie des coopératives. Le présent chapitre décrit donc, dans un premier temps, le taux de passage des coopératives. Cet indicateur révèle une nouvelle dimension de la notion de taux de survie en mettant en relief le pourcentage d'entreprises qui « passent » ou qui survivent d'une année à l'autre. Contrairement au taux de survie, qui dégage des pourcentages, année après année, mais à partir de la population initiale d'entreprises, le taux de passage présente des taux de survie mais toujours à partir des données de l'année précédente.

Le présent chapitre indique ensuite quel est le taux de survie par région administrative ainsi que par taille (nombre d'emplois) au démarrage. Le chapitre effectue, dans sa dernière partie, un survol des moyennes d'âge des cinq catégories de coopératives. Ce survol a pour objectif de mieux cerner la pérennité des coopératives, soit sur un horizon plus grand que celui du taux de survie. Il est à rappeler que la population utilisée pour calculer le taux de survie par région administrative est la même que celle utilisée dans les chapitres 1 à 6. Pour le taux de survie par taille (nombre d'emplois), nous avons conservé uniquement les coopératives démarrées entre 1993 et 2002, puisque les données relatives au nombre d'emplois sont fiables uniquement à partir de 1993. Le nombre d'emplois signifie le nombre d'emplois déclaré dans le premier rapport annuel. Les données utilisées pour établir la moyenne d'âge sont celles des coopératives déclarantes en 2004. Nous avons scindé cette population en deux, soit les coopératives constituées avant et après 1984. L'âge est obtenu en soustrayant l'année du dernier rapport annuel (2004 étant la dernière année) de l'année de constitution.

7.2 Taux de passage

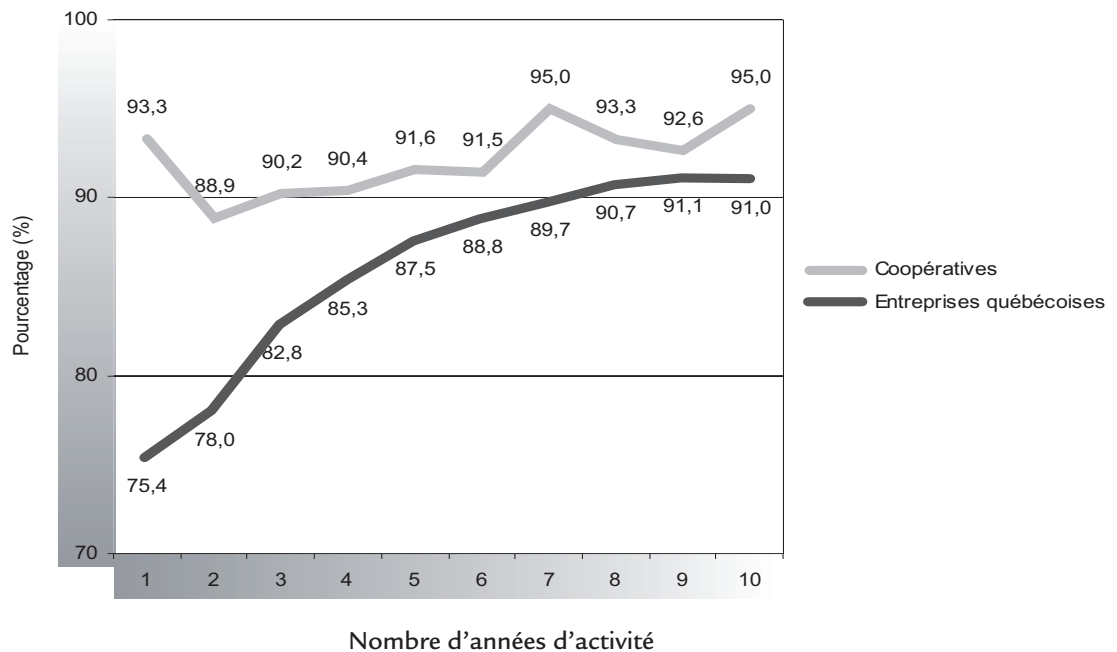
Au graphique 49, nous comparons le taux de passage annuel des coopératives à celui des entreprises québécoises. On y retrouve des résultats très intéressants. Pour les entreprises québécoises, les cinq premières années sont très critiques pour leur survie. Le taux de passage de ces entreprises reflète bien leur plus grande fragilité pendant cette période. Si l'on reprend les chiffres du graphique 49, on constate ainsi que 75,4 % des entreprises québécoises passent la première année ou sont survivantes après la première année. Des 75,4 % d'entreprises survivantes, 78,0 % passeront la seconde année. Des 78,0 % d'entreprises survivantes après la deuxième année, 82,8 % passeront la troisième année et ainsi de suite. La courbe du taux de passage des entreprises québécoises est très

ascendante. Cela démontre que, d'année en année, les chances de survie des entreprises québécoises s'améliorent de façon notable et se stabilisent à la neuvième année.

On remarque un phénomène assez surprenant du côté des coopératives, le taux de passage est très élevé mais pratiquement uniforme au cours des six premières années d'activité, variant de 88,9 % à 93,3 %.

C'est donc dire que les coopératives n'évoluent pas de la même manière que l'ensemble des entreprises québécoises. En effet, ces dernières voient leurs possibilités de survie s'améliorer d'année en année, surtout de la première à la cinquième année. De leur côté, les coopératives présentent une mortalité d'environ 10 % par an pendant les six premières années. Par la suite, de la septième à la dixième année, le pourcentage de coopératives qui ferment leurs portes diminue progressivement pour se situer entre 5 % et 7,4 % par an.

Graphique 49 Taux de passage annuels des coopératives (excluant le secteur de l'habitation) et des entreprises québécoises, selon le nombre d'années d'activité (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

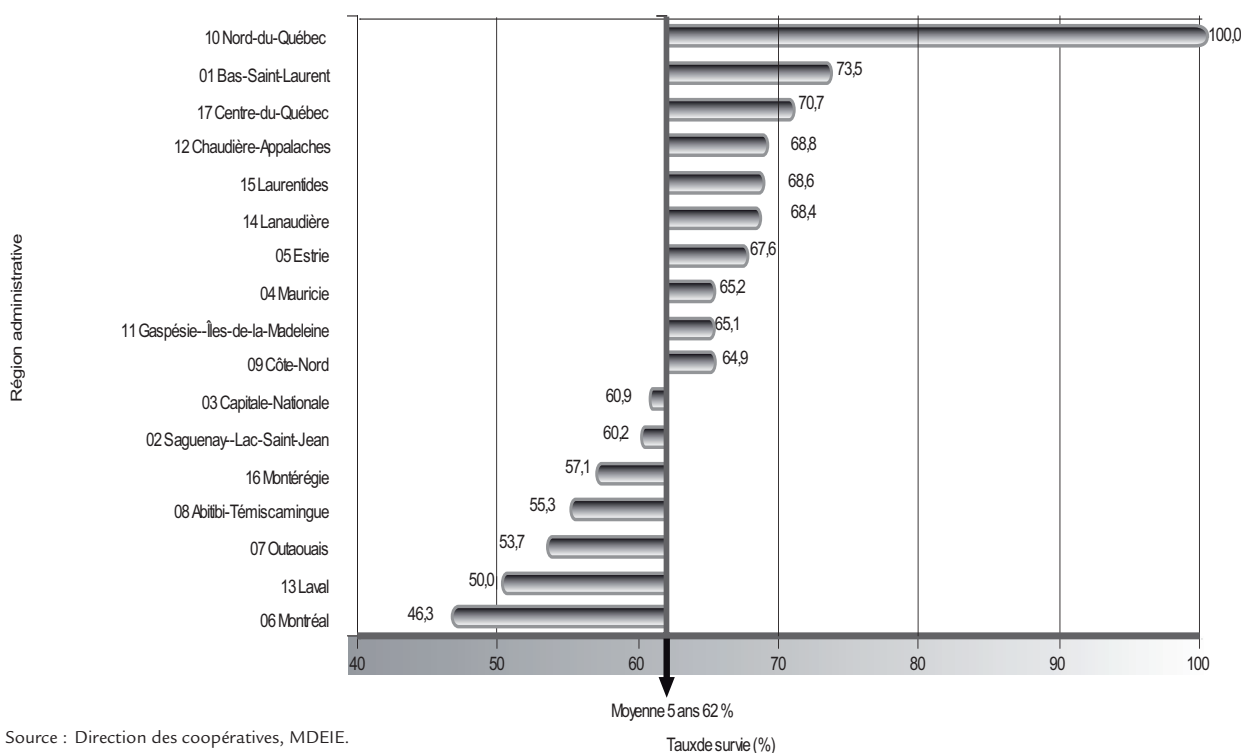
Les coopératives ne présentent pas la même dynamique de risque dans le temps que les autres entreprises. Les coopératives, dans les faits, sont constituées prioritairement pour offrir des biens et des services à leurs membres plutôt que d'être formées principalement à des fins de rentabilité financière. Cette caractéristique première des coopératives implique la prise de décisions d'affaires différentes et est indéniablement l'un des facteurs déterminants qui contribuent à expliquer les performances des coopératives. Cependant, plusieurs autres facteurs sont aussi à considérer et seront abordés plus loin.

7.3 Taux de survie des coopératives selon la région administrative

Les régions plus fortement urbanisées comme Montréal, Laval, l'Outaouais et la Montérégie semblent démontrer, en général, une pérennité moins grande des coopératives, à tout le moins après cinq ans. On constate, par ailleurs, que certaines régions ressources parmi les moins urbanisées présentent aussi des taux inférieurs ou près de la moyenne. Signalons que dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on n'a commencé qu'assez récemment à offrir des services d'accompagnement aux nouvelles coopératives, ce qui a influencé les résultats.

Graphique 50

Taux de survie des coopératives démarrées entre 1985 et 2002 (excluant le secteur de l'habitation) après cinq ans, selon la région administrative (%)

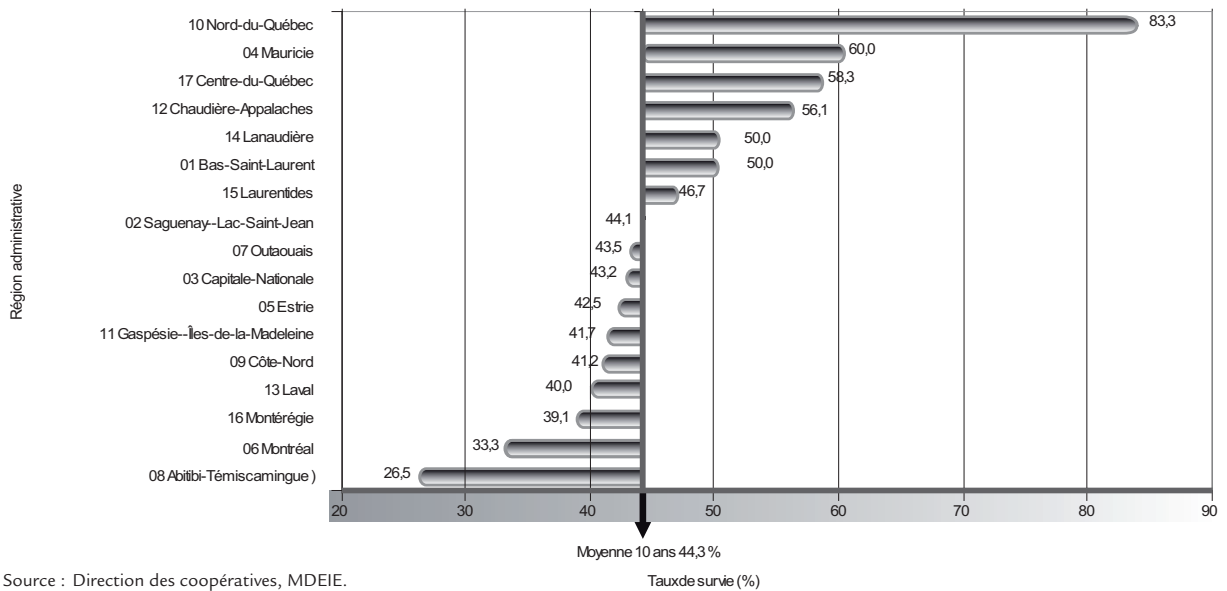


Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Le nombre de coopératives qu'on retrouve dans chaque région influence, dans une certaine mesure, les performances au chapitre du taux de survie. C'est pourquoi les résultats du Nord-du-Québec et de Laval sont plus aléatoires, étant donné le moins grand nombre de coopératives recensées dans ces territoires. Les catégories de coopératives composant la population régionale ont aussi une influence sur les résultats (annexe 5). Par exemple, les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches affichent une forte représentation des coopératives de consommateurs et de producteurs. Comme on le sait, ces deux catégories de coopératives ont les plus hauts taux de survie. Inversement, la région de Montréal montre une forte présence de coopératives de travail, lesquelles, à l'échelle du Québec, enregistrent les taux de survie les plus faibles, après trois ans et cinq ans, parmi les cinq catégories de coopératives.

Lorsque l'on analyse le taux de survie des coopératives après 10 ans, par région administrative, le portrait global se rapproche des résultats après cinq ans. On constate, par ailleurs, que certaines régions voient leur situation ou leur rang s'améliorer sur une période de 10 ans par rapport aux résultats qu'elles obtenaient après cinq ans : c'est le cas de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais et de Laval. Sept régions dépassent le taux de survie provincial après 10 ans, qui se situe à 44,3 %.

Graphique 51 Taux de survie des coopératives démarrées entre 1985 et 2002 (excluant le secteur de l'habitation) après 10 ans, selon la région administrative (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Globalement, les taux de survie après 10 ans confirment le portrait observé après cinq ans, soit que les régions plus fortement urbanisées enregistrent des résultats près de la moyenne, comme l'Outaouais et la Capitale-Nationale, ou sous la moyenne, comme Montréal, la Montérégie et Laval, même si par ailleurs il est constaté que trois régions ressources ont, elles aussi, des taux assez bas (Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Les variations entre les régions peuvent s'expliquer par divers facteurs généraux, dont les catégories de coopératives démarrées, les secteurs économiques représentés, les projets appuyés par les organismes développeurs, l'aide technique accordée au démarrage et au suivi et l'enracinement coopératif régional.

Dans les milieux urbains, des facteurs tels que la présence de nombreuses possibilités économiques et un tissu social davantage pluraliste peuvent affecter les taux de survie des coopératives. Dans certaines régions ressources, la plus grande fragilité de l'économie, les faibles populations à desservir et un vieillissement souvent plus prononcé des populations semblent aussi jouer un rôle important sur la pérennité des coopératives.

7.4 Taux de survie selon la taille

Les coopératives retenues pour le calcul du taux de survie selon la taille de l'entreprise (nombre d'emplois au démarrage) sont celles ayant démarré leurs activités entre 1993 et 2002. Ce nouvel échantillon est nécessaire, puisque nous considérons que les données reliées au nombre d'emplois ne sont fiables qu'à partir de 1993. Mentionnons que chaque coopérative est tenue, en vertu de la Loi sur les coopératives, d'indiquer, dans le rapport annuel qu'elle transmet au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le nombre de personnes qu'elle emploie. Le nombre d'emplois au démarrage est donc celui inscrit dans le premier rapport annuel de chaque coopérative.

Il est à noter que, dans les entreprises en général, le taux de survie est en relation directe avec le nombre d'emplois des entreprises au démarrage. Dans les faits, comme en témoigne le tableau 35, le taux de survie augmente de façon considérable avec la taille de l'entreprise. Plus précisément après cinq ans, par exemple, le taux de survie des entreprises québécoises comptant cinq emplois ou plus au démarrage s'approche du double de celui des entreprises comptant moins de cinq emplois toujours au démarrage, soit 50,6 % contre 33,7 %.

Tableau 35

Taux de survie des coopératives et des entreprises québécoises après trois, cinq et 10 ans, selon la taille (%)

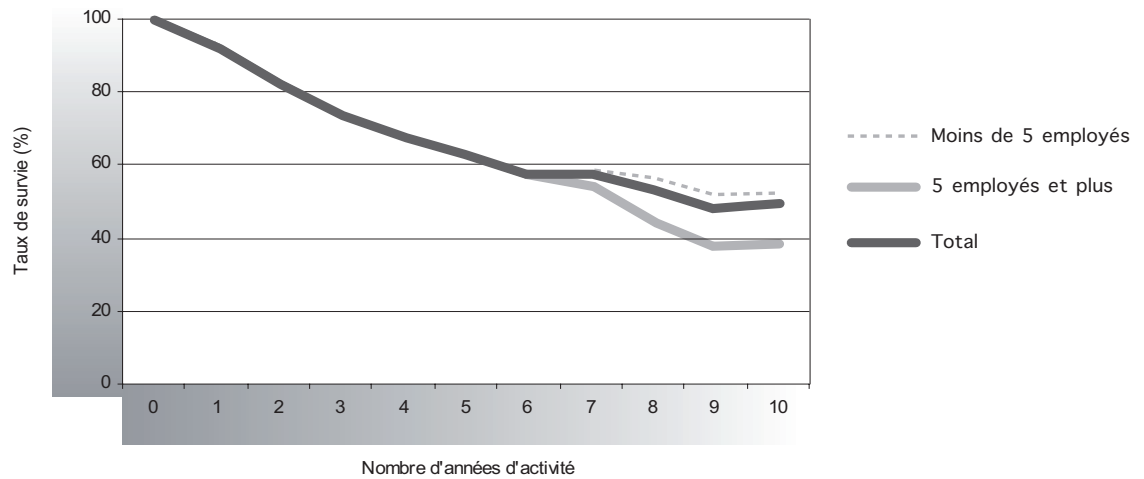
	Taux de survie		
	3 ans	5 ans	10 ans
Moins de 5 employés			
• Coopératives	73,9	62,4	52,4
• Entreprises québécoises	47,1	33,7	18,4
5 employés et plus			
• Coopératives	74,3	63,0	38,2
• Entreprises québécoises	60,2	50,6	33,8

Source : Direction des coopératives, MDEIE.
MDEIE, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

En ce qui concerne les coopératives, la taille des entreprises au démarrage semble jouer un rôle peu significatif (graphique 52 et annexe 7) en regard des taux de survie pendant les premières années d'existence. Les coopératives démarrant avec moins de cinq employés et celles comptant cinq employés et plus présentent des taux de survie assez semblables jusqu'à la sixième année d'existence. Par la suite, étonnamment, les coopératives comptant moins de cinq employés ont une meilleure pérennité. On peut avancer l'hypothèse que plusieurs entreprises privées classiques qui démarrent avec cinq employés et plus, sont créés principalement par des promoteurs d'expérience avec des ressources humaines, financières et autres plus considérables. Dans le cas spécifique des coopératives, chaque entité démarrée, peu importe la taille, s'appuie avant tout sur les ressources du milieu. Rarement les nouvelles coopératives sont-elles lancées par des « promoteurs professionnels » du monde des affaires, même si elles profitent d'expertises diverses du milieu ou de réseaux coopératifs.

Graphique 52

Taux de survie des coopératives démarrées entre 1993 et 2002 (excluant le secteur de l'habitation), selon la taille



Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Il est à souligner que 92 % des entreprises québécoises démarrent avec moins de cinq employés. Du côté des coopératives, 66,8 % des coopératives démarrent avec moins de cinq employés.

Il y a proportionnellement quatre fois plus de coopératives que d'entreprises québécoises (33,2 % contre 8 %) qui démarrent avec cinq employés ou plus. Cette caractéristique de la population coopérative devrait tirer vers le haut le taux de survie de ces entreprises, ce qui n'est pas le cas.

Cette situation peut s'expliquer par le fait que les entreprises coopératives qui démarrent à plus petite échelle n'ont souvent pas le même cheminement que celles comptant plus d'employés. Ces petites coopératives se donnent généralement une structure de fonctionnement très légère et flexible pouvant favoriser leur survie. Par ailleurs, les coopératives démarrant avec plus de travailleurs ont généralement une approche davantage entrepreneuriale au sens large et tournée vers la croissance. Donc, ces coopératives sont plus susceptibles de croître rapidement mais aussi de rencontrer davantage de risques d'affaires. Cette question qui touche le processus de la croissance des coopératives pourrait faire l'objet d'ailleurs d'une étude plus approfondie dans l'avenir afin que l'on puisse mieux dégager les caractéristiques particulières des coopératives qui sont plus génératrices de croissance et d'emplois.

7.5 Moyenne d'âge des coopératives déclarantes en 2004

La présente étude sur le taux de survie couvre les coopératives démarrées entre 1985 et 2002, soit un horizon de 18 ans. Il apparaissait important d'aborder, dans ce dernier chapitre, la dimension de pérennité des coopératives mais sur un horizon plus long que la période visée par les analyses du taux de survie.

Les cinq catégories de coopératives ne présentent pas toutes le même historique de développement. Par exemple, les coopératives de solidarité et les coopératives de travailleurs actionnaires sont apparues assez récemment. À l'opposé, les coopératives de producteurs ont commencé à s'implanter au Québec au début du siècle dernier.

Le tableau 36 montre un portrait abrégé des moyennes d'âge des cinq catégories de coopératives. Ce tableau présente la moyenne d'âge des coopératives constituées avant 1984 ainsi qu'en 1984 et après à partir des coopératives déclarantes en 2004. Notons que la moyenne d'âge de l'ensemble des coopératives figure également dans ce tableau.

Tableau 36

Moyennes d'âge des cinq catégories de coopératives déclarantes (incluant le secteur de l'habitation) en 2004 (en années)

	Moyenne d'âge des coopératives constituées avant 1984	Moyenne d'âge des coopératives constituées en 1984 et après	Moyenne d'âge totale
Coopératives de consommateurs	28,6	13,6	21,6
Coopératives de producteurs	50,6	8,1	22,1
Coopératives de travail	33,7	8,6	14,0
Coopératives de travailleurs actionnaires	---	5,7	5,7
Coopératives de solidarité	---	5,7	5,7
Ensemble des coopératives	31,3	11,5	19,5

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

L'annexe 8 présente en détail les moyennes d'âge par secteur coopératif. Les coopératives de producteurs ont une moyenne d'âge totale semblable à celle des coopératives de consommateurs.

Parmi les coopératives constituées avant 1984, on peut constater que les producteurs sont de loin les plus anciennes parmi celles déclarantes en 2004, avec un âge moyen de 50,6 années.

Toujours pour les coopératives constituées avant 1984, les coopératives de travail arrivent au second rang sur le plan de la longévité, avec 33,7 années d'âge moyen. Les coopératives forestières, dont plusieurs datent d'avant 1970, tirent vers le haut la moyenne d'âge des coopératives de travail.

On peut observer que, même si la coopérative de travailleurs actionnaire a été introduite en 1983 tandis que la coopérative de solidarité est apparue en 1997, ces deux catégories présentent le même âge moyen, soit 5,7 années. Ce constat semble démontrer la pérennité plus grande à ce jour des coopératives de solidarité par rapport aux coopératives de travailleurs actionnaires, situation déjà mise en relief aux chapitres 4 et 5.

Sur les 2 237 coopératives déclarantes en 2004, 902 ou 40,3 % avaient été constituées avant 1984 et 1 335 ou 59,7 % avaient été constituées en 1984 et après (annexe 8). La longévité des coopératives est ainsi reconfirmée alors que quatre coopératives sur 10 ont plus de 20 ans d'existence. Les coopératives nées avant 1984, rappelons-le, présentent un âge moyen de 31,3 ans, ce taux grimpe par ailleurs à 41,6 années si on exclut les coopératives d'habitation locative, qui ont émergé en grand nombre qu'à la fin des années 70 et dans les années 80.

Conclusion

À partir d'une population beaucoup plus importante, la présente étude vient confirmer les grandes tendances observées dans le *Taux de survie des entreprises coopératives* au Québec, publié en 1999. L'augmentation importante du rythme de création annuelle de nouvelles coopératives depuis le milieu des années 90 et la diversification plus marquée de ces entreprises dans de nouveaux secteurs d'activité ont, à la lumière des résultats, peu influé sur les taux de survie dégagés dans cette nouvelle version.

Les coopératives montrent des hauts taux de survie, mais qui nécessitent par ailleurs un certain nombre d'explications. En bref, une combinaison de facteurs reliés entre eux pourrait expliquer cette performance très positive des coopératives.

D'abord, la **finalité** particulière de la formule coopérative semble jouer un rôle majeur en regard des taux de survie. La coopérative a comme objectif premier, rappelons-le, de fournir des biens et des services à ses membres et non de fournir un rendement financier maximal, contrairement aux compagnies. Cette différence de finalité se traduit par une plateforme et des perspectives d'affaires qui ne sont pas les mêmes. Par exemple, la coopérative, généralement, risque peu d'être vendue pour que soit réalisé un gain en capital. Elle a également peu de possibilités d'être fermée si elle rend les services voulus même si la rentabilité, à l'occasion, est plus faible que celle des autres entreprises du même secteur. La coopérative a également peu de risques d'être « délocalisée », car son ancrage se situe d'abord près de ses membres.

La coopérative a comme particularité d'être une entreprise d'usage : elle tire ses revenus, dans une large proportion, de ses opérations avec ses membres. Ceux-ci apportent non seulement le capital d'investissement mais contribuent aussi, pour une large part au chiffre d'affaires. Ce **rôle central du membre, qui est à la fois investisseur et client-usager**, crée une relation d'affaires fortement basée sur la fidélisation.

L'**encadrement juridique** des coopératives québécoises, par la Loi sur les coopératives, favorise les dimensions entrepreneuriale et démocratique de ces entreprises. Cette législation, notamment, oblige les coopératives à une reddition de comptes aux membres et pose certaines exigences visant l'application de bonnes pratiques coopératives. Par exemple, la loi exige la constitution d'un conseil d'administration qui encadre les activités et évalue les résultats obtenus, ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses autres entreprises. Cet encadrement juridique favorise une gouvernance plus transparente, une plus grande authenticité coopérative et un meilleur arrimage des fonctions

économiques et associatives. Ces exigences, parfois perçues comme contraignantes, semblent, dans les faits, être l'une des raisons de la pérennité des entreprises coopératives au Québec.

Comme nous l'avons souligné précédemment, **la forte concentration de coopératives dans des secteurs traditionnels** (agriculture, forêt, scolaire, funéraire, etc.) influence à la hausse le taux de survie. Ces secteurs sont caractérisés par une demande en général plus continue et durable. Certains de ces secteurs sont aussi davantage à l'abri de la concurrence, en raison de la nature de leurs activités et des marchés visés, qui sont souvent intérieurs.

Le succès des coopératives au chapitre du taux de survie est aussi dû, dans une large mesure, à leur adhésion à des **réseaux coopératifs régionaux ou sectoriels**. La majorité des coopératives qui démarrent peuvent bénéficier de services techniques d'accompagnement. Dans une dizaine de secteurs, les coopératives peuvent aussi recevoir des services sectoriels d'aide au développement et au suivi. Ces services, de même que d'autres services regroupés (ex. : regroupements d'achats), peuvent contribuer à rendre les coopératives plus performantes et plus durables.

Les coopératives qui démarrent, contrairement à la majorité des autres entreprises, s'appuient sur un **groupe de promoteurs**. Certes, il est plus difficile de mettre sur pied une coopérative, car il faut justement regrouper et structurer ce groupe de personnes, pour qu'elles travaillent à l'atteinte d'un objectif commun. Cependant, la présence de ce groupe de promoteurs dans la coopérative favorise une continuité et une mise à contribution d'expertises diverses et complémentaires. Dans les faits, la coopérative, contrairement à la plupart des PME, est généralement moins dépendante dans le temps d'une ou deux personnes clés.

Les coopératives, outre leurs membres, desservent, dans une majorité de cas, un groupe élargi de personnes du milieu, qui reçoivent des services de la coopérative ou encore partagent les mêmes préoccupations économiques ou sociales. Cette **mobilisation élargie**, favorisée par la mission de la coopérative, se traduit souvent par un engagement de plusieurs leaders locaux (directeurs de caisses, entrepreneurs locaux, dirigeants d'organismes du milieu, etc.) dans le soutien à la coopérative. Ce soutien de la part des leaders de la communauté s'avère souvent déterminant pour une bonne implantation de l'entreprise au départ ou lors de périodes plus difficiles.

Outre les services offerts en première ligne par les coopératives de développement régional, les fédérations sectorielles ainsi que les CLD²⁷ et les SADC²⁸, les coopératives québécoises peuvent recevoir **l'appui de plusieurs partenaires de deuxième ligne**, dont le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, la Direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le Secrétariat aux coopératives fédéral, certaines universités, des syndicats et, évidemment, diverses organisations de développement économique. Les coopératives peuvent également profiter d'outils fiscaux et financiers adaptés à leurs réalités. A cet effet, certains organismes de financement comme Investissement-Québec, Capital régional et coopératif Desjardins, Fondation, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale et le Réseau d'investissement social du Québec, offrent des programmes ou des produits visant spécifiquement les coopératives et les organismes sans but lucratif. Ce réseau élargi de soutien aux coopératives québécoises n'a pas son équivalent dans le reste du Canada.

Les coopératives possèdent certaines particularités, qui semblent leur permettre de survivre plus longtemps et de contribuer à stabiliser le tissu économique et social du Québec. La responsabilisation véhiculée par les coopératives, principe autrefois appelé « self help », fait de cette formule d'affaires un véhicule toujours actuel de mobilisation et d'engagement concret des gens en ce qui a trait à la réalisation d'activités pour et par le milieu. Le présent document, nous l'espérons, aura permis de faire ressortir les caractéristiques spécifiques de développement et de maintien des coopératives, lesquelles méritent d'être mieux connues.

²⁷ Les centres locaux de développement.

²⁸ Les sociétés d'aide au développement des collectivités.

Pistes d'intérêt

La présente étude sur le taux de survie des coopératives a permis de dégager certaines particularités du développement coopératif. Les travaux menés dans le cadre de ce document nous ont aussi amenés à identifier des champs d'étude qui mériteraient d'être traités plus en profondeur.

Nous proposons donc, sous la forme de questions, une liste, non exhaustive, de sujets qui pourraient faire l'objet de recherches, de débats ou discussions

- Quelles sont les principales caractéristiques des coopératives qui ont dépassé 25 ans d'âge, et cela, par catégorie de coopératives?
- Dans quelle mesure l'affiliation d'une coopérative à une fédération a-t-elle un impact sur son taux de survie (données statistiques)?
- Quelles sont les coopératives à forte croissance et quelles en sont les caractéristiques?
- Quelles sont les principales différences de gouvernance entre les coopératives de travail et les autres coopératives? Ces différences expliquent-elles le taux de survie plus faible des coopératives de travail?
- Pour les CTA ayant cessé leur activité, quelles ont été les raisons de l'abandon? Quels ont été les impacts sur l'entreprise de la CTA pendant la période où celle-ci a détenu des actions?
- Dans trois secteurs économiques (commerce, construction et manufacturier) les coopératives ont de faibles taux de survie, quelles en sont les causes?
- Quels sont les secteurs porteurs d'avenir pour le mouvement coopératif : services à la personne, énergies renouvelables, habitation, services de proximité, loisirs et culture...?
- Compte tenu que les coopératives percent en général davantage hors des milieux urbanisés, quels sont les moyens ou les stratégies qui favoriseraient une plus grande pénétration coopérative dans les milieux urbains?

Annexe 1

Méthode

A Généralités

Source des données

Les taux de survie dégagés dans le présent document sont établis à partir de la banque de données administratives et financières de la Direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). En vertu des exigences de la Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. C-67.2) et de son règlement d'application, **toutes les coopératives** constituées doivent transmettre chaque année leur rapport annuel au MDEIE. Ainsi, la banque de données, dont a la responsabilité la Direction des coopératives, intègre un grand nombre de renseignements et de données portant sur l'ensemble des coopératives non financières, lesquels ont été améliorés au fil du temps et du développement de l'informatique. La présente étude a donc été élaborée à partir de la population complète des coopératives non financières, ce qui assure une fiabilité et une crédibilité très grandes des données.

Coopératives retenues pour l'étude

La population visée par l'étude est constituée des coopératives ayant démarré leurs opérations entre 1985 et 2002. Nous avons défini le démarrage comme étant la réalisation d'une activité économique, ce qui sous-tend des transactions commerciales et, conséquemment, la remise d'un rapport annuel au MDEIE. À cet effet, les coopératives ne répondant pas à cette définition ont été exclues de la population retenue et sont qualifiées dans le document de « fausses naissances ». Fait à rappeler, on constate souvent, peu importe la forme juridique de l'organisation, la présence d'un nombre important de fausses naissances. Certaines coopératives ayant eu des activités, sans toutefois avoir fait parvenir leur premier rapport annuel à la Direction des coopératives, ont été intégrées à l'échantillon retenu à la suite de vérifications auprès des organismes développeurs (coopératives de développement régional et fédérations). La configuration de la banque de données a par ailleurs facilité cette démarche.

Calcul du taux de survie et présentation

Pour établir le taux de survie, nous avons retenu l'année du premier rapport annuel comme étant l'année du début des opérations. L'année du dernier rapport annuel a, quand à elle, été considérée comme la dernière année d'activité. Il y a ici une distinction à faire entre l'année de constitution et l'année de début des opérations. Ainsi, plusieurs mois, voire même des années, notamment dans le secteur de l'habitation, peuvent s'écouler dans l'intervalle. En ce qui a trait aux fusions, chacune des coopératives fusionnées a été considérée.

Il est d'usage dans la documentation de présenter les taux de survie après trois, cinq et 10 ans. Nous nous sommes concentrés davantage sur ces taux. Par ailleurs, s'inspirant de la publication de la Direction de l'analyse économique présentant les taux de survie des entreprises québécoises sur une base continue, nous avons fait de même pour les coopératives sur une période de 10 ans. Il est à rappeler que les données des entreprises québécoises proviennent du « fichier longitudinal du Programme d'analyse des entreprises et des emplois (PALE) » de Statistique Canada.

Au chapitre 7, nous avons introduit le taux de passage, soit le pourcentage de coopératives survivantes d'une année à l'autre, au cours des 10 premières années d'activité. Cette analyse plus fine permet de mieux voir quelles sont les périodes plus critiques pour les entreprises. De plus, en utilisant cette approche, des comparaisons plus précises ont pu être établies entre les coopératives et l'ensemble des entreprises québécoises.

Nous tenons à préciser que l'expression « entreprises québécoises » utilisée dans la présente étude regroupe l'ensemble des entreprises, peu importe leur statut juridique, qui ont émis un ou des formulaires T4 à leurs employés pour les années visées (de 1992 à 2000).

Périodes étudiées

Cette analyse des taux de survie des coopératives vise les entreprises démarrées entre 1985 et 2002. La période étudiée s'échelonne dans les faits de 1985 à 2004, cette dernière année étant, en effet, la dernière année complète de compilation des rapports annuels dans la banque de données de la Direction des coopératives, au moment où l'étude a débutée.

Il est à souligner que 1 217²⁹ coopératives ont été dénombrées pour le calcul du taux de survie de trois ans, 1 061 pour cinq ans et 616 pour le taux de survie de 10 ans, en excluant le secteur de l'habitation. Pour le secteur de l'habitation spécifiquement, on comptait 723 coopératives pour le taux de survie de trois ans, 691 pour cinq ans et 616 pour le taux de survie de 10 ans.

B Taux de survie selon de nouveaux indicateurs³⁰

Dans ce document, la notion du taux de survie est présentée en ajoutant une nouvelle configuration, soit **le secteur d'activité**, au chapitre 6. Les taux ainsi dégagés permettent de comparer plus facilement les performances des coopératives à celles de l'ensemble des entreprises du Québec pour un secteur donné.

²⁹ Pour le taux de survie après trois ans, les données proviennent des coopératives ayant commencé leurs activités de 1985 à 2002 (inclusivement). Pour le taux de survie après cinq ans, les données visaient les coopératives démarrées entre 1985 et 2000. Finalement, pour le taux de survie après 10 ans, les coopératives retenues sont celles démarrées entre 1985 et 1995.

³⁰ Outre la banque des données servant à établir le taux de survie, les nouveaux indicateurs relatifs à la taille des coopératives au démarrage et l'âge moyen des coopératives ont nécessité la mise en place de deux nouvelles banques de données spécifiques rassemblant des populations différentes de coopératives.

Au chapitre 7, outre l'introduction du **taux de passage**, trois autres indicateurs ont été ajoutés. Comme l'entrepreneuriat coopératif se développe davantage lorsque certaines conditions particulières sont présentes, il a été jugé pertinent de **comparer les taux de survie entre les régions**. Cet exercice avait pour but de vérifier dans quelle mesure ces taux peuvent être influencés par les particularités régionales.

Le contenu de la banque de données nous a aussi permis de pousser un peu plus loin l'analyse en calculant des taux de survie en fonction de la **taille de l'entreprise (nombre d'emplois) au moment du démarrage**. Cependant, pour des raisons de fiabilité des données financières, l'échantillon a été restreint et porte sur les démarrages de coopératives effectués entre 1993 et 2002. Cette variable nouvelle dans la présente version apparaît importante à analyser pour les coopératives, car, en général, on observe une forte corrélation entre le nombre d'emplois des entreprises au démarrage et leur taux de survie.

Finalement, certaines données ont été présentées sur **l'âge moyen des coopératives déclarantes en 2004**. Ces données se répartissent en deux groupes : celles relatives aux coopératives constituées de 1984 à 2004 et celles concernant les coopératives constituées avant 1984. Ce nouveau découpage visait à mieux situer les différences d'âge entre les catégories de coopératives et à mieux cerner la pérennité de ces entreprises à plus long terme.

Annexe 2

Compilation des taux de survie des coopératives pour les périodes de trois, cinq et 10 ans

Catégorie de coopératives	Secteurs	Trois ans		Cinq ans		10 ans	
		Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)
Regroupement	Tous les secteurs	10	100,0	10	100,0	7	85,7
Consommateurs	Alimentation	24	70,8	24	45,8	19	10,5
	Funéraire	9	100,0	9	100,0	2	100,0
	Scolaire	106	89,6	104	74,0	79	54,4
	Télécommunications	32	100,0	32	90,6	27	92,6
	Autres secteurs	124	87,1	114	77,2	87	57,5
	Total excluant l'habitation	295	88,5	283	75,6	214	57,0
	Habitation	723	99,2	691	97,5	616	94,2
	Total incluant l'habitation	1 018	96,1	974	91,2	830	84,8
Producteurs	Agricole	74	90,5	68	73,5	29	51,7
	CUMA	53	100,0	48	100,0	18	88,9
	Services conseils	43	74,4	33	57,6	10	60,0
	Autres secteurs	68	75,0	57	70,2	29	65,5
	Total	238	85,3	206	76,2	86	65,1
Travail	Ambulancier	7	85,7	7	85,7	6	83,3
	Foresterie	53	71,7	51	62,7	33	53,8
	Manufacturier	62	48,4	57	35,1	36	19,4
	Services conseils	75	62,7	66	53,0	42	35,7
	Autres secteurs	205	58,5	179	40,2	123	19,5
	Total	402	60,0	360	45,8	246	29,3
Travailleurs actionnaires	Foresterie	22	68,2	21	52,4	16	31,3
	Manufacturier	46	63,0	42	31,0	21	9,5
	Services conseils	26	84,6	17	58,8	6	33,3
	Autres secteurs	54	66,7	45	57,8	18	33,3
	Total	148	68,9	125	48,0	61	24,6
Solidarité	Arts, spectacles et loisirs	21	61,9	9	44,4	1 ³¹	100,0
	Services sociaux et personnels	45	88,9	38	84,2	1 ³¹	100,0
	Autres secteurs	58	70,7	30	53,3	s.o.	s.o.
	Total	124	75,8	77	67,5	2³¹	100,0
	Grand total excluant habitation	1 217	74,9	1 061	62,0	616	44,3
	Grand total incluant habitation	1 950	83,9	1 762	76,1	1 240	69,4

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

³¹ Il s'agit ici de coopératives ayant été constituées selon une autre catégorie et qui ont modifié leurs statuts pour poursuivre leurs activités comme coopératives de solidarité. Pour la présentation au tableau synthèse, au début du présent document, nous n'avons pas retenu ces deux coopératives pour le taux de survie de 10 ans.

Annexe 3

Répartition du nombre de coopératives par secteur d'activité, selon la catégorie

	Consommateurs	Producteurs	Travail	Travailleurs actionnaires	Solidarité	Regroupement	Total
Agroalimentaire		134	26	9	9		178
Foresterie		10	55	23	4	2	94
Manufacturier		5	62	46	7		120
Construction			16	8			24
Transport	6	11	14	6	3		40
Télécommunications	38		5	3	1	1	48
Scolaire	106				1	1	108
Commerce	49	6	35	15	8	1	114
Services conseils	1	44	75	26	10	2	158
Hébergement et restauration	11		19	2	5		37
Loisirs	22	2	16	2	17		59
Services sociaux et personnels	44	5	35	1	46	2	133
Autres secteurs	18	21	44	7	13	1	104
Total excluant l'habitation	295	238	402	148	124	10	1 217
Habitation	723				1	9	733
Total incluant habitation	1 018	238	402	148	125	19	1 950

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Annexe 4

Taux de survie des entreprises québécoises, selon le nombre d'années d'activité, par division d'industries pour le Québec (%)

Secteur d'activité ³²	SCIAN		Nombre d'années d'activité									Estimé
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11	100,0	74,4	60,7	52,7	45,8	40,7	36,5	32,7	28,5	25,1	22,0
Construction	23	100,0	74,5	59,7	49,3	41,8	36,1	31,5	27,5	25,1	23,0	20,6
Fabrication	31-33	100,0	77,9	59,9	49,4	41,6	37,3	33,7	31,3	29,4	28,4	26,4
Commerce de détail	44,45	100,0	79,6	60,8	48,5	39,9	33,5	28,4	24,8	22,4	20,4	18,3
Transport et entreposage	48,49	100,0	79,3	63,5	53,3	45,7	39,2	34,2	30,4	27,5	24,5	22,7
Industrie de l'information et industriel culturelle	51	100,0	72,8	53,0	43,2	35,9	30,2	25,8	23,4	20,3	18,4	16,5
Services immobiliers et services de location et de location de bail	53	100,0	79,2	63,0	54,0	46,9	41,4	36,6	31,7	27,9	25,3	22,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	54	100,0	80,1	63,6	53,0	45,0	38,5	33,3	30,2	26,3	23,4	21,4
Soins de santé et assistance sociale	62	100,0	82,2	68,1	59,3	53,2	48,7	44,9	42,6	40,4	38,6	34,7
Arts, spectacles et loisirs	71	100,0	73,8	55,3	44,5	37,3	31,8	27,2	23,5	21,9	19,6	17,7
Hébergement et services de restauration	72	100,0	76,5	55,9	43,6	35,3	29,6	24,5	20,4	17,1	15,3	13,5
Autres services, sauf les administrations publiques	81	100,0	75,4	58,0	47,6	39,9	34,7	29,7	25,7	22,9	20,6	18,5
Toutes industries		100,0	75,4	58,5	48,2	40,6	35,0	30,3	26,7	23,8	21,6	19,5

Note : Toutes les données sont réelles, sauf l'année 10 qui est une estimation.

Source : Statistique Canada, Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales, données personnalisées produites dans le cadre du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE).

Compilation : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

³² Ces secteurs sont ceux utilisés pour fins de comparaison avec les coopératives.

**Taux de survie de cinq ans des coopératives (excluant l'habitation)
par région administrative, selon la catégorie (%)**

Annexe 5

	Regroupement		Consommateurs		Producteurs		Travail		Travailleurs actionnaire		Solidarité		Nombre de coopératives	Taux de survie (%)
	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)		
01 Bas-Saint-Laurent			28	82,1	29	93,1	23	52,2	13	46,2	5	80,0	98	73,5
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	100,0	25	76,0	8	62,5	23	65,2	18	33,3	8	50,0	83	60,2
03 Capitale-Nationale	5	100,0	45	75,6	17	76,5	52	42,3	13	53,8	6	50,0	138	60,9
04 Mauricie			8	62,5	8	87,5	20	65,0	3	33,3	7	57,1	46	65,2
05 Estrie	1	100,0	10	80,0	15	86,7	22	45,5	21	66,7	5	80,0	74	67,6
06 Montréal	1	100,0	31	77,4	17	35,3	73	32,9	6	66,7	6	50,0	134	46,3
07 Outaouais			6	100,0	9	55,6	16	43,8	3	33,3	7	42,9	41	53,7
08 Abitibi-Témiscamingue			9	55,6	10	70,0	24	50,0	3	33,3	1	100,0	47	55,3
09 Côte-Nord			28	71,4	3	33,3	3	33,3	3	66,7			37	64,9
10 Nord-du-Québec			3	100,0	2	100,0	3	100,0					8	100,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			6	50,0	9	88,9	19	52,6	6	66,7	3	100,0	43	65,1
12 Chaudière-Appalaches	1	100,0	29	82,8	29	89,7	24	33,3	6	33,3	7	71,4	96	68,8
13 Laval			5	100,0	2	0,0	5	40,0	6	33,3			18	50,0
14 Lanaudière			10	70,0	6	83,3	14	50,0	4	75,0	4	100,0	38	68,4
15 Laurentides			13	61,5	9	88,9	6	33,3	3	66,7	4	100,0	35	68,6
16 Montérégie			19	61,5	19	73,7	26	50,0	11	9,1	9	77,8	84	57,1
17 Centre-du-Québec	1	100,0	8	87,5	14	71,4	7	57,1	6	66,7	5	60,0	41	70,7
Total	10	100,0	283	75,6	206	76,2	360	45,8	125	48,0	77	67,5	1061	62,0

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Taux de survie de 10 ans des coopératives (excluant l'habitation) par région administrative, selon la catégorie (%)

Annexe 6

Regroupement	Consommateurs		Producteurs		Travail		Travailleurs actionnaire		Solidarité							
	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)	Nombre de coopératives	Taux de survie (%)						
01 Bas-Saint-Laurent			22	50,0	14	78,6	17	29,4	8	37,5	1	100,0			62	50,0
02 Saguenay--Lac-Saint-Jean	1	0,0	16	62,5	1	100,0	7	57,1	9	0,0					34	44,1
03 Capitale-Nationale	3	100,0	35	51,4	8	50,0	42	28,6	7	57,1					95	43,2
04 Mauricie			5	60,0	3	100,0	12	50,0							20	60,0
05 Estrie	1	100,0	8	62,5	5	60,0	14	28,6	11	27,3	1	100,0			40	42,5
06 Montréal	1	100,0	24	66,7	8	25,0	42	14,3							75	33,3
07 Outaouais			5	40,0	3	66,7	13	38,5	2	50,0					23	43,5
08 Abitibi-Témiscamingue			7	42,9	3	0	21	28,6	3	0,0					34	26,5
09 Côte-Nord			27	40,7	2	50,0	2	50,0	3	33,3					34	41,2
10 Nord-du-Québec			2	50,0	2	100,0	2	100,0							6	83,3
11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine			5	60,0	6	66,7	11	27,3	2	0,0					24	41,7
12 Chaudière-Appalaches			23	73,9	9	88,9	21	28,6	4	25,0					57	56,1
13 Laval			2	50,0			3	33,3							5	40,0
14 Lanaudière			6	50,0	5	100,0	9	22,2	2	50,0					22	50,0
15 Laurentides			6	66,7	4	50,0	4	25,0	1	0,0					15	46,7
16 Montérégie			15	66,7	5	60,0	20	25,0	6	0,0					46	39,1
17 Centre-du-Québec	1	100,0	6	66,7	8	62,5	6	50,0	3	33,3					24	58,3
Total	7	85,7	214	57,0	86	65,1	246	29,3	61	24,6	2 ³³	100,0			616	44,3

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

33 Il s'agit ici de coopératives ayant été constituées selon une autre catégorie et qui ont modifié leurs statuts de constitution pour poursuivre leurs activités comme coopératives de solidarité.

Annexe 7

Taux de survie des coopératives (excluant l'habitation) démarrées entre 1993 et 2002, ayant moins de cinq employés, selon la catégorie (%)

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Regroupement	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	4	4	4	4	4	4	4	3	3	1	1
Consommateurs	100,0	96,8	91,6	84,2	72,2	65,1	57,3	53,2	50,0	46,5	48,6
N	95	95	95	95	90	83	75	62	52	43	35
Producteurs	100,0	98,2	92,9	86,9	82,5	78,3	76,3	78,5	78,8	72,1	76,7
N	168	168	168	168	154	138	114	93	66	43	30
Travail	100,0	85,1	69,4	55,2	48,4	42,7	31,4	35,2	35,8	38,1	36,4
N	134	134	134	134	124	110	86	71	53	42	33
Travailleurs actionnaire	100,0	95,7	73,9	65,2	65,0	55,0	47,4	56,3	46,7	37,5	25,0
N	23	23	23	23	20	20	19	16	15	8	4
Solidarité	100,0	91,4	74,3	65,7	59,6	55,6	52,6				
N	70	70	70	70	57	36	19				
Total	100,0	93,3	82,8	73,9	67,5	62,4	56,8	58,4	56,6	51,8	52,4
N	494	494	494	494	449	391	317	245	189	137	103

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Taux de survie des coopératives (excluant l'habitation) démarrées entre 1993 et 2002, ayant cinq employés ou plus, selon la catégorie (%)

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Consommateurs	100,0	100,0	95,8	91,7	83,3	79,2	76,2	73,3	55,6	33,3	0
N	24	24	24	24	24	24	21	15	9	6	3
Producteurs	100,0	80,0	73,3	66,7	64,3	61,5	55,6	62,5	83,3	75,0	100,0
N	15	15	15	15	14	13	9	8	6	4	1
Travail	100,0	83,8	70,3	66,2	62,9	60,7	58,8	58,5	62,1	56,0	52,6
N	74	74	74	74	62	56	51	41	29	25	19
Travailleurs actionnaire	100,0	93,7	82,3	68,4	61,2	49,2	34,9	31,4	14,3	10,0	18,2
N	79	79	79	79	67	59	43	35	28	20	11
Solidarité	100,0	98,1	92,5	88,7	80,0	77,5	80,0				
N	53	53	53	53	45	40	25	87,5			
Total	100,0	91,4	81,6	74,3	68,4	63,0	57,7	54,2	44,4	38,2	38,2
N	245	245	245	245	212	192	149	107	72	55	34

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Taux de survie des coopératives (excluant l'habitation) démarrées entre 1993 et 2002, selon la taille (%)

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Moins de cinq employés	100,0	93,3	82,8	73,9	67,5	62,4	56,8	58,4	56,6	51,8	52,4
N	494	494	494	494	449	391	317	245	189	137	103
Plus de cinq employés	100,0	91,4	81,6	74,3	68,4	63,0	57,7	54,2	44,4	38,2	38,2
N	245	245	245	245	212	192	149	107	72	55	34
Total	100,0	92,7	82,4	74,0	67,8	62,6	57,1	57,1	53,3	47,9	48,9
N	739	739	739	739	661	583	466	352	261	192	137

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Annexe 8

Moyenne d'âge des coopératives déclarantes en 2004, selon la catégorie

Catégorie de coopératives	Secteurs	Moyenne totale		Constituées avant 1984		Constituées en 1984 et après	
		Nombre de coopératives	Moyenne d'âge	Nombre de coopératives	Moyenne d'âge	Nombre de coopératives	Moyenne d'âge
Consommateurs	Alimentation	60	42,9	53	47,8	7	5,6
	Funéraire	32	24,6	22	31,4	10	9,7
	Scolaire	83	22,3	35	34,7	48	13,2
	Télécommunications	31	19,6	6	37,5	25	15,3
	Autres secteurs	169	26,4	93	38,4	76	11,7
	Habitation	1 141	19,6	541	24,4	600	15,3
	Total		1 516	21,6	750	28,6	766
Producteurs	Agricole	130	34,0	70	56,0	60	8,5
	CUMA	52	8,6	-	-	52	8,6
	Services conseils	32	6,3	-	-	32	6,3
	Autres secteurs	78	17,6	26	36,4	52	8,1
	Total		292	22,1	96	50,6	196
Travail	Ambulancier	6	15,0	-	-	6	15,0
	Foresterie	51	24,6	24	39,5	27	11,4
	Manufacturier	26	6,6	1	30,0	25	5,7
	Services conseils	38	10,3	2	25,0	36	9,4
	Autres secteurs	87	11,5	18	27,1	69	7,5
	Total		208	14,0	45	33,7	163
Travailleurs actionnaire	Foresterie	7	11,7			7	11,7
	Manufacturier	16	4,1			16	4,1
	Services conseils	24	4,0			24	4,0
	Autres secteurs	25	6,7			25	6,7
	Total		72	5,7			72
Solidarité	Arts, spectacles et loisirs	21	4,3			21	4,3
	Services sociaux et personnels	43	6,6			43	6,6
	Autres secteurs	64	5,5			64	5,5
	Total		128	5,7			128
Pour l'ensemble des coopératives (incluant le secteur de l'habitation)		2 237	19,5	902	31,3	1 335	11,5
Pour l'ensemble des coopératives (excluant le secteur de l'habitation)		1 087	19,4	358	41,6	729	8,4

Source : Direction des coopératives, MDEIE.

Annexe 9

Liste des tableaux

- Tableau 1** Taux de survie des coopératives et des entreprises québécoises après trois, cinq et 10 ans, selon la taille (%)
- Tableau 2** Portrait de l'ensemble des coopératives de consommateurs déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité
- Tableau 3** Taux de survie des coopératives de consommateurs par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Tableau 4** Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur de l'alimentation, 1994-2004
- Tableau 5** Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur de l'habitation, 1994-2004
- Tableau 6** Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur funéraire, 1994-2004
- Tableau 7** Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur scolaire, 1994-2004
- Tableau 8** Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes du secteur des télécommunications, 1994 -2004
- Tableau 9** Évolution des coopératives de consommateurs déclarantes des autres secteurs, 1994-2004
- Tableau 10** Portrait de l'ensemble des coopératives de producteurs déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité
- Tableau 11** Taux de survie des coopératives de producteurs par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Tableau 12** Évolution des coopératives de producteurs déclarantes du secteur agricole, 1994-2004

- Tableau 13** Évolution des coopératives de producteurs déclarantes du secteur de l'utilisation de matériel agricole, 1994-2004
- Tableau 14** Évolution des coopératives de producteurs déclarantes du secteur des services conseils, 1994-2004
- Tableau 15** Évolution des coopératives de producteurs déclarantes des autres secteurs, 1994-2004
- Tableau 16** Portrait de l'ensemble des coopératives de travail déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité
- Tableau 17** Taux de survie des coopératives de travail par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Tableau 18** Évolution des coopératives de travail déclarantes du secteur ambulancier, 1994-2004
- Tableau 19** Évolution des coopératives de travail déclarantes du secteur forestier, 1994-2004
- Tableau 20** Évolution des coopératives de travail déclarantes du secteur manufacturier, 1994-2004
- Tableau 21** Évolution des coopératives de travail déclarantes du secteur des services conseils, 1994-2004
- Tableau 22** Évolution des coopératives de travail déclarantes des autres secteurs, 1994-2004
- Tableau 23** Portrait de l'ensemble des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité
- Tableau 24** Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)

- Tableau 25** Évolution des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes du secteur forestier, 1994-2004
- Tableau 26** Évolution des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes du secteur manufacturier, 1994-2004
- Tableau 27** Évolution des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes du secteur des services conseils, 1994-2004
- Tableau 28** Évolution des coopératives de travailleurs actionnaires déclarantes des autres secteurs, 1994-2004
- Tableau 29** Portrait de l'ensemble des coopératives de solidarité déclarantes en 2004, selon le secteur d'activité
- Tableau 30** Taux de survie des coopératives de solidarité par secteur, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Tableau 31** Évolution des coopératives de solidarité déclarantes du secteur des arts, spectacles et loisirs, 1999-2004
- Tableau 32** Évolution des coopératives de solidarité déclarantes du secteur des services sociaux et personnels 1999-2004
- Tableau 33** Évolution des coopératives de solidarité déclarantes des autres secteurs, 1999-2004
- Tableau 34** Taux de survie des coopératives par secteur économique, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Tableau 35** Taux de survie des coopératives et des entreprises québécoises après trois, cinq et 10 ans, selon la taille (%)
- Tableau 36** Moyennes d'âge des cinq catégories de coopératives déclarantes (incluant le secteur de l'habitation) en 2004 (en années)

Annexe 10

Liste des graphiques

- Graphique 1** Taux de passage annuel des coopératives (excluant le secteur de l'habitation) et des entreprises québécoises, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 2** Comparaison entre le taux de survie des coopératives de consommateurs (excluant le secteur de l'habitation) et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)
- Graphique 3** Taux de survie des coopératives de consommateurs, par secteur d'activité, après trois, cinq et 10 ans (%)
- Graphique 4** Taux de survie des coopératives de consommateurs du secteur de l'alimentation, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 5** Taux de survie des coopératives de consommateurs du secteur de l'habitation, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 6** Taux de survie des coopératives de consommateurs du secteur scolaire, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 7** Taux de survie des coopératives de consommateurs du secteur des télécommunications, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 8** Taux de survie des coopératives de consommateurs des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 9** Comparaison entre le taux de survie des coopératives de producteurs et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)

- Graphique 10** Taux de survie des coopératives de producteurs, par secteur d'activité, après trois, cinq et 10 ans (%)
- Graphique 11** Taux de survie des coopératives de producteurs du secteur agricole, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 12** Taux de survie des coopératives de producteurs du secteur de l'utilisation de matériel agricole, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 13** Taux de survie des coopératives de producteurs du secteur des services conseils, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 14** Taux de survie des coopératives de producteurs des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 15** Comparaison entre le taux de survie des coopératives de travail et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)
- Graphique 16** Taux de survie des coopératives de travail, par secteur d'activité, après trois, cinq et 10 ans (%)
- Graphique 17** Taux de survie des coopératives de travail du secteur ambulancier, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 18** Taux de survie des coopératives de travail du secteur forestier, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 19** Taux de survie des coopératives de travail du secteur manufacturier, selon le nombre d'années d'activité (%)

- Graphique 20** Taux de survie des coopératives de travail du secteur des services conseils, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 21** Taux de survie des coopératives de travail des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 22** Comparaison entre le taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)
- Graphique 23** Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires, par secteur, après trois, cinq et 10 ans (%)
- Graphique 24** Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires du secteur forestier, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 25** Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires du secteur manufacturier, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 26** Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires du secteur des services conseils, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 27** Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 28** Comparaison entre le taux de survie des coopératives de solidarité et celui des entreprises québécoises, après trois et cinq ans (%)
- Graphique 29** Taux de survie des coopératives de solidarité par secteur d'activité, après trois et cinq ans (%)

- Graphique 30** Taux de survie des coopératives de solidarité du secteur des arts, spectacles et loisirs, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 31** Taux de survie des coopératives de solidarité du secteur des services sociaux et personnels, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 32** Taux de survie des coopératives de solidarité des autres secteurs, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 33** Comparaison entre le taux de survie des coopératives (excluant le secteur de l'habitation) et celui des entreprises québécoises, après trois, cinq et 10 ans (%)
- Graphique 34** Comparaison entre le taux de survie des coopératives (excluant le secteur de l'habitation) et celui des entreprises québécoises, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 35** Comparaison entre le taux de survie des coopératives agricoles et celui des entreprises québécoises du secteur agriculture, foresterie, pêche et chasse, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 36** Comparaison entre le taux de survie des coopératives du secteur forestier et celui des entreprises québécoises du secteur agriculture, foresterie, pêche et chasse, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 37** Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur fabrication (manufacturier), selon le nombre d'années d'activité (%)

- Graphique 38** Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur de la construction, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 39** Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur du transport et de l'entreposage, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 40** Comparaison entre le taux de survie des coopératives des télécommunications et des services publics et celui des entreprises québécoises du secteur de l'information et industrie culturelle, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 41** Comparaison entre le taux de survie des coopératives scolaires et celui des entreprises québécoises du secteur du commerce de détail, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 42** Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur du commerce de détail, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 43** Comparaison entre le taux de survie des coopératives de services conseils et celui des entreprises québécoises du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 44** Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises du secteur de l'hébergement et des services de restauration, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 45** Comparaison entre le taux de survie des coopératives de loisirs et celui des entreprises québécoises du secteur arts, spectacles et loisirs, selon le nombre d'années d'activité (%)

- Graphique 46** Comparaison entre le taux de survie des coopératives de services sociaux et personnels et celui des entreprises québécoises du secteur soins de santé et assistance sociale, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 47** Comparaison entre le taux de survie des coopératives des autres secteurs et celui des entreprises québécoises du secteur des autres services sauf les administrations publiques, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 48** Comparaison entre le taux de survie des coopératives d'habitation et celui des entreprises québécoises du secteur des services immobiliers et services de location à bail, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 49** Taux de passage annuels des coopératives (excluant le secteur de l'habitation) et des entreprises québécoises, selon le nombre d'années d'activité (%)
- Graphique 50** Taux de survie des coopératives démarrées entre 1985 et 2002 (excluant le secteur de l'habitation) après cinq ans, selon la région administrative (%)
- Graphique 51** Taux de survie des coopératives démarrées entre 1985 et 2002 (excluant le secteur de l'habitation) après 10 ans, selon la région administrative (%)
- Graphique 52** Taux de survie des coopératives démarrées entre 1993 et 2002, (excluant le secteur de l'habitation) selon la taille

Bibliographie

BOUCHARD, Alain.

Chronologie de l'évolution du mouvement coopératif du Québec,
Québec, 1984.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC.

L'histoire de la coopérative agricole et la Coopérative fédérée de Québec de 1922 à nos jours, Montréal, 1980.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES.

Le profil des coopératives de travailleurs actionnaires au Québec,
Montréal, 1994.

**INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME –
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, UQTR.**

Le développement régional (Comment multiplier les Beauce au Québec),
Trois-Rivières, 1997.

**INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME –
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, UQTR.**

L'importance des PME à forte croissance au Québec de 1990 à 1996,
Trois-Rivières, 1998.

**INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME – UNIVERSITÉ DU
QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, UQTR.**

Prospectives de l'entrepreneuriat québécois et réseautage (brochure),
Trois-Rivières, 1999.

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ET LA
CHAIRE DE LA COOPÉRATION GUY-BERNIER.**

La réserve générale impartageable : origine, évolution, situation actuelle,
Montréal, 1998.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Les coopératives d'alimentation au Québec, Québec, 1995.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Les coopératives de travailleurs au Québec, Québec, 1995.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Les coopératives funéraires au Québec, (Édition 1998),
Québec, 1998.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Profil des coopératives de consommateurs de 1987 à 1989,
Québec, 1991.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Profil des coopératives en milieu scolaire, Québec, 1993.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Taux de survie des entreprises au Québec et taux de passage, Québec, 2001.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Taux de survie des entreprises coopératives au Québec, Québec, 1999.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE
L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION.

Coopératives du Québec, données statistiques (Édition 2005), Québec, 2005.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION.

Les regroupements coopératifs sectoriels au Québec (Édition 2005),
Québec, 2005.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION.

Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec, Québec, 2008
(à paraître).

MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET
DE LA RECHERCHE.

Politique de développement des coopératives, Québec, 2003.

SECRETARIAT AUX COOPÉRATIVES

(gouvernement du Canada).

Les coopératives au Canada (données de 1996), Ottawa, 1998.

STATISTIQUE CANADA

(Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail).

La dynamique des entreprises au Canada, Ottawa, 2005.

STATISTIQUE CANADA.

*Les déterminants de la survie des nouvelles entreprises canadiennes,
Étude basée sur les caractéristiques*, Ottawa, 1998.

**Ministère
du Développement
économique,
de l'Innovation
et de l'Exportation**

Québec 

